



RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE L'INSEP 2023



FABIEN CANU

Directeur général de l'INSEP

L'année 2023 est une année importante pour l'établissement. Les grandes priorités se sont dessinées avec la validation du projet d'établissement 2023–2025. Ce projet d'établissement de l'INSEP s'appuie sur toutes les dimensions et toutes les composantes de l'accompagnement à la performance, des fonctions supports aux experts du sport de très haut niveau. Ce projet contribuera à l'extension de l'attractivité de l'établissement.

L'année 2023 a également été marquée par la mise en place de notre plan concernant le développement durable afin de répondre aux défis écologiques et aux défis humains. L'INSEP a élaboré une feuille de route qui doit lui permettre d'avoir une meilleure empreinte carbone, de réduire la production de ses déchets, de réduire sa consommation d'énergie et enfin d'être un lieu de travail et de vie où le bien-être est reconnu. L'institut a également choisi de faire appel à la créativité de tous et toutes. Ainsi, une « pépinière de projets » va permettre de concrétiser des projets innovants à impact positif pour l'INSEP. Nous apportons ainsi notre contribution au défi de la transition et de la souveraineté énergétique.

L'année 2023 a été celle du retour de la Soirée des champions après trois ans d'absence. Cet événement incontournable n'a pas perdu sa vocation première. En mettant 175 sportifs à l'honneur, nous avons voulu les féliciter pour leurs performances et leurs contributions au rayonnement de la France. Parmi les événements majeurs de l'année pour l'établissement, soulignons la réussite qu'a été l'organisation du Congrès de l'*European College of Sport Science* (ECSS) qui a mis à l'honneur les plus grands experts mondiaux en sciences du sport, ainsi que l'organisation du XIII^e Forum international de l'*Association of Sport Performance Centres* (ASPC) sur la thématique « *Leadership and Ethics* ».

2023 aura été également une année particulièrement riche en termes d'engagements conventionnels. En effet, l'INSEP compte plusieurs accords internationaux supplémentaires, signés avec des centres sportifs, universités et organismes internationaux. Ces accords de coopération permettent notamment le développement de missions d'expertise à l'étranger, facilitant les échanges avec les partenaires et concourant à améliorer les compétences des deux parties.

Nous retenons également de belles collaborations dans le champ des partenariats et mécénats pour l'établissement. En effet, Visa devient partenaire officiel en soutenant un plus grand nombre d'athlètes en France dans leur préparation des Jeux olympiques et paralympiques et ce, grâce aux programmes sportifs et académiques proposés par l'établissement. Devenu mécène, le groupe Bultex contribue à la récupération et à l'amélioration de la qualité de sommeil des sportifs de haut niveau avec la mise en place de 513 nouvelles literies.

À l'été 2024, nous aurons de nouveau l'opportunité de valoriser nos expertises et notre capacité à suivre les fédérations olympiques et paralympiques. La contribution de nos agents sera une fois de plus essentielle pour l'ensemble du mouvement sportif que nous accompagnons.

J'adresse mes plus vifs remerciements à toutes les équipes de l'établissement. Je remercie également nos soutiens indéfectibles, notre ministère de tutelle, nos partenaires et mécènes.



ANNE BARROIS-CHOMBART

Directrice générale

adjointe chargée

de la politique sportive



ANNE WITTMANN

Directrice générale

adjointe chargée

de l'administration générale

En 2023, l'activité a été particulièrement intense à l'INSEP. Au cœur de son action et du projet d'établissement se trouve un principe essentiel : bien vivre ensemble.

Sur le plan de la performance sportive, l'Institut s'est transformé dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Les chantiers ont été nombreux et ont nécessité un travail aussi transversal que rigoureux puisque l'ambition affichée de faire de ce rendez-vous une réussite ne pouvait pas laisser de place à l'improvisation. Une préparation de grande ampleur a permis la réalisation de projets qui ont mobilisé l'ensemble de l'établissement, agents comme sportifs, tous pôles confondus. La réhabilitation de la piste d'athlétisme Marie-José Pérec illustre bien cet effort commun, tout comme l'acquisition de matériels « réplique » (c'est-à-dire identiques à ceux utilisés lors des épreuves de Paris), par différents pôles résidents de l'INSEP. Il en va de même pour le concept de camp de base. Cette possibilité offerte aux équipes de France de disposer des meilleures conditions d'entraînement en amont et pendant les JOP a nécessité l'adaptation du site et de notre organisation, et occupé les esprits durant toute l'année. Tous les pôles de l'établissement, sans exception, ont été concernés tour à tour ou simultanément et la coordination de ces efforts a été essentielle pour atteindre l'objectif que nous nous étions fixé ensemble. Cette démarche peut nous rendre fiers et cet investissement représente un atout considérable pour le futur.

Les efforts menés en commun par l'ensemble des agents s'inscrivent en 2023 dans un contexte où les rapports humains au sein de l'établissement s'éclairent différemment. Les notions d'éthique et d'intégrité, fondées sur la tolérance, l'équité et le respect de chacun, ont pris une nouvelle dimension. Elles constituent un socle de principes qu'il convient désormais de tous s'approprier pleinement. Si le monde du sport est alerté de l'importance de ces questions depuis quelque temps déjà, il faut sans doute admettre qu'une remise en cause de chacun était indispensable pour nous permettre d'appliquer ces valeurs au quotidien. Nous nous sommes donc interrogés très concrètement sur les actions à mener au sein de l'établissement pour garantir le bien-être de toutes et tous et des avancées importantes ont été réalisées avec, notamment, l'adoption de plans d'action concrets, fruits du travail des référentes « éthique – intégrité » et « égalité – diversité ». Garantir à tous un environnement d'entraînement et de travail sain et apaisé est une responsabilité collective. Et pour que nous continuions de bien vivre ensemble à l'avenir, le développement durable irrigue désormais la plupart de nos initiatives et motive des campagnes de sensibilisation aux conditions climatiques extrêmes, ou encore aux comportements antigaspillage. La recherche de la performance et de l'excellence doit en effet se conjuguer avec le bien-être de tous à l'INSEP.

01

L'INSEP EN 2023

Chiffres-clés

8

Temps forts

10

Gouvernance et missions

12

02

SERVIR

LA PERFORMANCE

Accueil et coordination
des pôles France,
accompagnement
et suivi des SHN

18

Collaboration avec les
fédérations non résidentes

26

Accompagnement
scolaire et universitaire

28

Accompagnement
dans la vie quotidienne

34

Services médicaux
et SMR

37

Formation et
accompagnement
des cadres

41

Capitalisation et diffusion
des savoirs

49

Labo SEP et IRMES

56

Projets prioritaires
de recherche

58

Accompagnement
scientifique de la
performance (ASP)

59

Réseau national
d'accompagnement
scientifique de la
performance (RNASP)

60

Développement
numérique

61

Innovation ouverte :
« starting-block »

62

Sport data hub

63

Accueil des stages

65



03

INCARNER

LA PERFORMANCE

Ressources humaines	68
Gestion du patrimoine	81
Suivi financier et contrôle de gestion rigoureux	84
Affaires juridiques	94
Hospitalités / séminaires d'entreprises et manifestations sportives	97

04

COOPÉRER

DANS LA PERFORMANCE

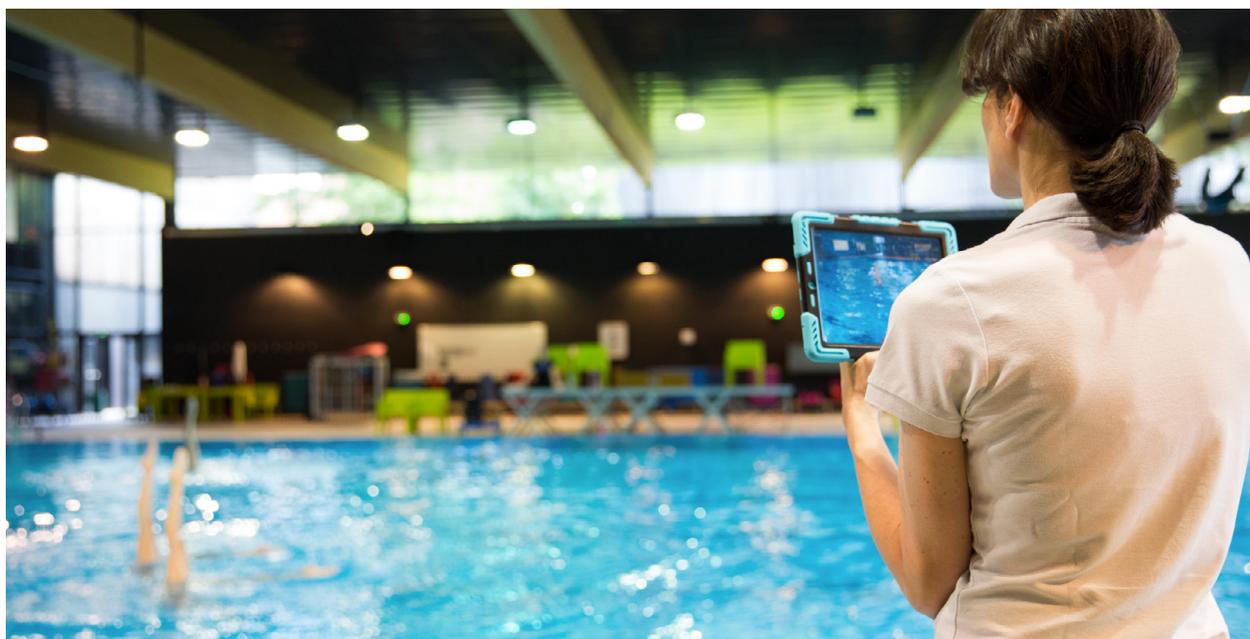
L'animation, la coordination et promotion du réseau grand INSEP	100
Le rayonnement international de l'INSEP	104

05

LES LEVIERS

DE LA PERFORMANCE

Scénographie	116
Publications	117
Communication digitale	118
Relations presse	119
Productions audiovisuelles	120
Partenaires et mécènes	122



Document édité par l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance - 11 avenue du Tremblay, 75012 Paris

Conception graphique et réalisation : AGENCEZEBRA.COM

Rédaction : Pôles, Cellules et Missions

Coordination rédactionnelle : INSEP/L. Veyrier

Crédits photos : INSEP, ICONSPORT, INSEP/DR, INSEP/I. Amaudry, INSEP/R. Legrand, Paul Portier, Danone, FF Handisport/D-Echelard 83





01

L'INSEP

EN 2023

Chiffres-clés

8

Temps forts

10

Gouvernance et missions

12

CHIFFRES-CLÉS

780
sportifs
de haut niveau,
dont 530
permanents



19
pôles
sportifs



28
disciplines
olympiques et
paralympiques

318
internes,
dont 96 mineurs
(à la date du
1^{er} janvier 2023 -
scolarisés
de la 3^e
à la terminale)



315
agents



280
entraîneurs
fédéraux,
dont 200
permanents



100 %
de réussite
au bac



2
laboratoires
de recherche

INCARNER
LA PERFORMANCE

COOPÉRER
DANS LA PERFORMANCE

LES LEVIERS
DE LA PERFORMANCE



TEMPS FORTS



Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)



28^e congrès de l'European College of Sport Science



Téléthon et Téléthon gaming



Partenariat VISA



GOUVERNANCE ET MISSIONS



L'INSEP est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) qui s'attache à accompagner et préparer les sportifs de haut niveau et à épauler leur encadrement, au plus près des enjeux de la performance sportive. Il est placé sous la tutelle du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, ainsi que du ministère chargé du Budget.

L'INSEP anime le réseau national des centres labellisés grand INSEP ainsi qu'un réseau scientifique et de recherche, et contribue au rayonnement de l'expertise française à travers le monde.

Gouvernance

L'établissement est dirigé par un directeur général assisté de deux adjoints respectivement chargés d'assurer la coordination de la politique sportive et la gestion de l'établissement.

Il est administré par un **conseil d'administration**, qui compte 29 membres et qui est chargé de délibérer notamment sur le projet d'établissement et le contrat de performance pluriannuel ; le règlement intérieur et l'organisation interne de l'établissement ; les conditions d'admission des sportifs ; les axes de formation et d'enseignement, la création de titres propres, les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux ; les axes de recherche et de valorisation de ses résultats ; le budget et les tarifs des prestations proposées par l'établissement. Le mandat des membres élus et nommés du CA est d'une durée de quatre ans.

En 2023, le CA s'est réuni à 4 reprises (9 mars, 29 juin, 19 octobre et 14 décembre).

L'établissement dispose par ailleurs d'un conseil scientifique, médical et de formation ainsi que d'un conseil de la vie du sportif et du stagiaire.

Le **conseil scientifique, médical et de formation** de l'INSEP (CSMF) est consulté par le conseil d'administration notamment sur le programme de recherche et les actions de recherche de l'établissement, la stratégie de l'établissement pour la protection de la santé des sportifs ; les orientations en matière de formation, création ou suppression de titres et diplômes ; les axes stratégiques à développer au sein du réseau national du sport de haut niveau ainsi que sur l'évaluation et l'expertise en matière de sport de haut niveau.

Le **conseil de la vie du sportif et du stagiaire (CVSS)** est consulté par le conseil d'administration sur les prestations de nature à favoriser les activités sportives de loisirs, culturelles, sociales ou associatives qui sont proposées aux sportifs de haut niveau et aux cadres en formation, ainsi que sur les conditions de vie et d'entraînement au sein de l'établissement.

Le directeur général peut, après consultation du CVSS siégeant en formation disciplinaire, prononcer une sanction disciplinaire contre tout sportif ou stagiaire ayant contrevenu aux règles de fonctionnement de l'établissement. À l'exception des membres de droit et des membres élus, les membres du CVSS sont nommés pour une durée de quatre ans, par décision du directeur général.

Au-delà des questions d'organisation et de fonctionnement des services, un **comité technique** doit obligatoirement être consulté sur les questions et projets de textes relatifs : à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) ; aux règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire ; aux évolutions technologiques et de méthodes de travail des administrations, établissements ou services et à leur incidence sur les personnels ; aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents ; à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles ; à l'insertion professionnelle ; à la participation de l'établissement au financement de la protection sociale complémentaire de leurs personnels et à l'égalité professionnelle, parité et lutte contre toutes les discriminations.

Par délibération du conseil d'administration du 3 juin 2022, et en application de l'article L. 951-1-1 du Code de l'éducation, un **comité social d'administration d'établissement public** a été créé auprès du directeur général de l'INSEP.

Le comité social d'administration d'établissement public est compétent dans les matières et conditions fixées par l'article 15 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ; il est également consulté sur la politique de gestion des ressources humaines de l'établissement. Il s'est réuni pour la première fois en 2023 et à 5 reprises (14 février, 14 juin, 10 octobre, 5 décembre et 13 décembre).

Le **comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)** est consulté : sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment, avant toute transformation importante des postes de travail découlant de la modification de l'outillage, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail, avant toute modification des cadences et des normes de productivité liées ou non à la rémunération du travail ; sur les projets importants d'introduction de nouvelles technologies et lors de l'introduction de ces nouvelles technologies, lorsqu'elles sont susceptibles d'avoir des conséquences sur la santé et la sécurité des agents. Le CHSCT est également consulté sur les mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail ainsi que sur la teneur de tous documents se rattachant à sa mission, et notamment des règlements et des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé et de sécurité.

En 2022, le CHSCT s'est réuni à quatre reprises (2 et 17 février, 10 juin et 22 novembre).



Missions

Situé sur le terrain de la commune de Paris, au cœur du bois de Vincennes dans le 12^e arrondissement, l'INSEP compte plus de 310 agents (au 31 décembre 2022) et accueille plus de 280 entraîneurs permanents.

L'institut est chargé d'offrir à l'élite sportive française des conditions optimales conciliant entraînement et formation (scolaire, universitaire ou professionnelle). Sélectionnés en fonction de critères de performance sportive par leur fédération, près de 800 sportives et sportifs sont accueillis quotidiennement au sein de 19 pôles France.

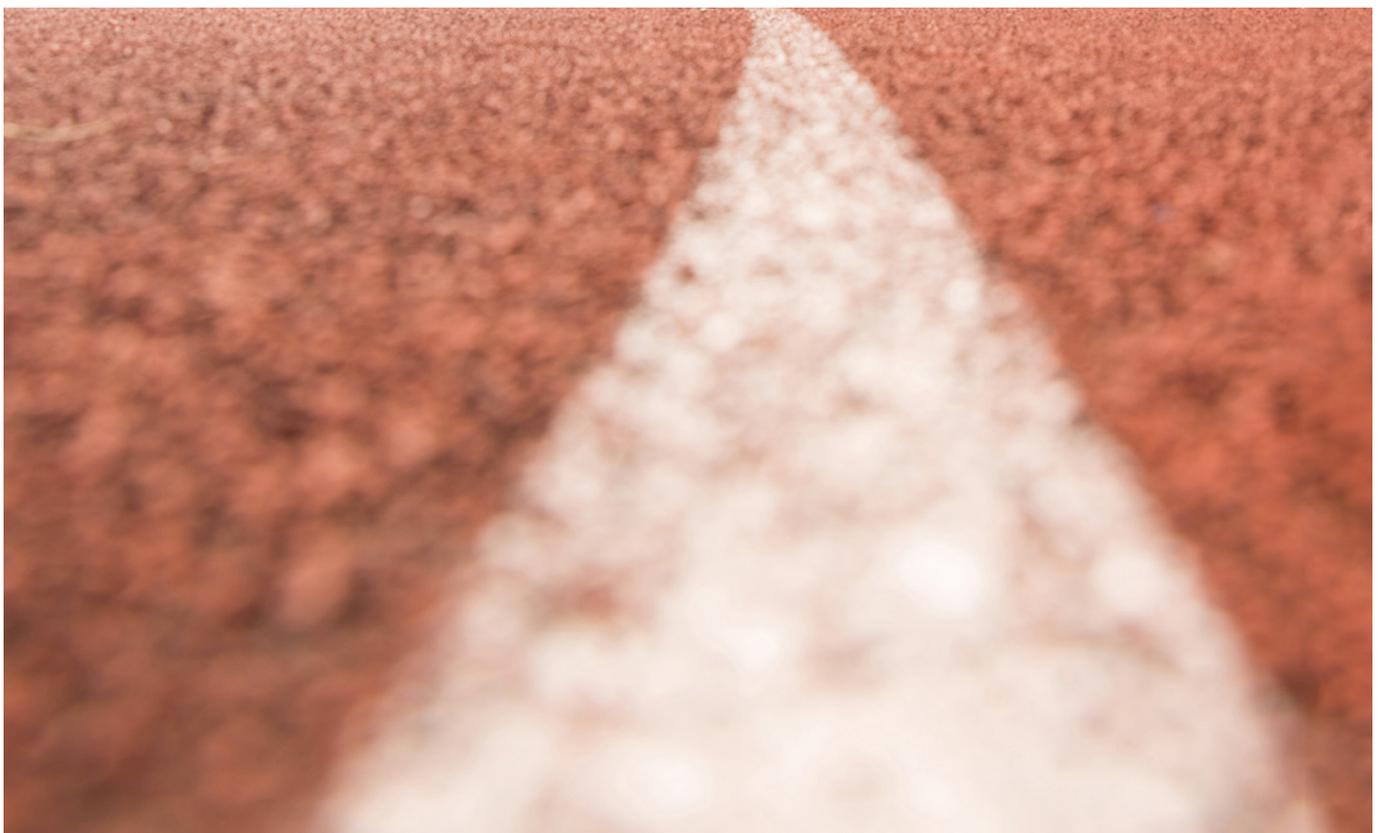
En application des dispositions du décret n° 2009-1454 du 25 novembre 2009, l'institut favorise, par son expertise, la diffusion des bonnes pratiques. Il contribue au développement cohérent et à la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national consacré au sport de haut niveau, appelé réseau grand INSEP.

Les compétences et les services de l'INSEP ainsi que des centres du réseau grand INSEP sont mobilisés pour répondre à l'ambition affichée d'accompagner les athlètes qualifiés pour les Jeux de Paris 2024. Cette offre d'accompagnement se veut innovante. Elle est conçue sur mesure pour les sportifs de haut niveau.

Ainsi, en lien avec les fédérations sportives, l'INSEP assure la formation et la préparation de sportifs de haut niveau, en mettant en œuvre le double projet consistant à concilier la recherche de la performance sportive et la réussite scolaire, universitaire et/ou professionnelle des sportifs.

Grâce à son expertise, l'INSEP favorise la diffusion des bonnes pratiques. Il contribue au développement cohérent et à la mise en commun de ressources et d'activités, au sein d'un réseau national consacré au sport de haut niveau constitué, notamment, des autres établissements publics nationaux du ministère chargé des Sports et des structures regroupées au sein des filières d'accès au sport de haut niveau.

L'institut participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport, notamment à la formation continue des équipes d'encadrement des fédérations sportives dont une discipline au moins est reconnue de haut niveau. Il délivre des titres propres, les diplômes nationaux que le ministère chargé des Sports l'habilite à délivrer, et les diplômes et titres nationaux que le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche l'habilite à délivrer, seul ou conjointement avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.



L'institut concourt à des programmes de recherche scientifique, médicale, technologique en matière d'activités physiques et sportives. Il produit et diffuse des connaissances liées au sport de haut niveau et valorise ses ressources documentaires.

Enfin, il assure des actions de relations internationales et de coopération dans le domaine du sport de haut niveau. Il établit des conventions avec des organismes français ou étrangers visant à mettre en œuvre ses missions et il associe, en tant que de besoin, à ses activités de recherche, d'enseignement ou d'expertise des personnes relevant d'autres institutions françaises ou étrangères.

Partenariat public-privé

Dans le cadre de la rénovation de l'établissement, plus particulièrement de sa zone Nord, l'INSEP est lié depuis 2006 au groupement Sport Partenariat dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat sont liées aux :

- actionnaires : VINCI Construction France et BEIP (fonds géré par 3i group Plc, auparavant Barclays Infrastructure Funds). CANOPÉE Associés, mandaté par les actionnaires de Sport Partenariat, est, depuis 2011, l'interlocuteur unique du ministère chargé des Sports et de l'INSEP sur les aspects contractuels, et représente Sport Partenariat de manière permanente depuis 2013,
- prestataires : Accueil Partenaires, DéliSaveurs (groupe Compass) et VINCI Facilities.

Les services de l'INSEP travaillent avec la tutelle et le partenaire privé afin que les prestations de service réalisées, notamment à destination des sportifs de haut niveau, répondent et participent à l'objectif de performance assigné à l'INSEP dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performance (COP). À ce titre, les services de l'INSEP contrôlent la réalité et la qualité des services assurés par les prestataires extérieurs. Cette collaboration tripartite entre le partenaire Sport Partenariat, le ministère chargé des Sports et l'INSEP a vocation à perdurer jusqu'en 2036.





02

SERVIR

LA PERFORMANCE

Accueil et coordination
des pôles France,
accompagnement
et suivi des SHN

18

Collaboration avec
les fédérations non résidentes

26

Accompagnement
scolaire et universitaire

28

Accompagnement
dans la vie quotidienne

34

Services médicaux
et SMR

37

Formation et accompagnement
des cadres

41

Capitalisation et diffusion
des savoirs

49

Labo SEP et IRMES

56

Projets prioritaires
de recherche

58

Accompagnement
scientifique de la
performance (ASP)

59

Réseau national
d'accompagnement
scientifique de la
performance (RNASP)

60

Développement
numérique

61

Innovation ouverte :
« starting-block »

62

Sport data hub

63

Accueil des stages

65

ACCUEIL ET COORDINATION DES PÔLES FRANCE, ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES SHN



Un accompagnement sur mesure de chaque SHN

Les 4 accompagnatrices de l'Unité d'Accompagnement des SHN et du Suivi des pôles France (UASPF) mettent en place au quotidien un suivi individualisé pour chaque SHN en pôle France au bénéfice d'une double réussite sportive et de formation. L'accompagnement débute en amont de l'entrée en pôle, se poursuit jusqu'à la sortie de pôle et pour certains sur des besoins spécifiques dans leur reconversion pas toujours anticipée.

Le suivi porte sur la construction et la conduite avec chaque SHN d'un parcours de formation adapté aux besoins pouvant s'appuyer sur des tests d'intérêt ou de personnalité pour aider à l'orientation ou la réorientation, une aide à la recherche de financements, un étalement de la formation, un aménagement d'enseignement, un aménagement d'horaires, la mise en place de tutorats, l'appel à des preneurs de notes, la mise en place d'autres modalités d'évaluation, la délocalisation d'examen, l'aide à la recherche de stage et à la préparation des entretiens, etc.

Près de 200 sportifs ont suivi une formation en études extérieures hors des murs de l'INSEP avec des choix de filières de formation très variés (hôtellerie, informatique, banque/assurance, BTP, arts et spectacles...).




115
sportifs
INSEPiens
ont été
diplômés

Des ateliers d'aide à l'orientation avec les classes de terminale INSEP, notamment par le biais de séquences de photolangage, se sont poursuivis, en lien avec l'unité de la scolarité et facilitant la pose des vœux Parcoursup.

Les séquences de photolangage permettent de travailler sur le sens que les SHN mettent entre leur projet de performance sportive et les vœux de formation et d'orientation.

Les ateliers d'orientation sont aussi déclinés pour les classes de seconde et de 1^{re} afin de les sensibiliser à ce travail individuel à engager au travers d'outils de connaissance de soi.

Un réseau de près de 90 entreprises de différents domaines d'activité est entretenu, facilitant la mise en relation des SHN avec le monde de l'entreprise (découverte des métiers, stage, conseil pour la rédaction du curriculum vitae et de la lettre de motivation, préparation à un entretien...).

En parallèle, 4 ateliers de découverte de métiers se sont tenus sur les pôles France :

- métiers de la sûreté de la RATP avec démonstration par le Groupe de Protection et de Sécurité des Réseaux sur le pôle Lutte,
- métiers du groupe Accor, en lien avec la fédération française de judo,
- métiers du groupe Derichebourg, sur le pôle Escrime,
- métiers du groupe Fnac-Darty sur le pôle Tir.

115 sportifs INSEPiens mis à l'honneur lors de la cérémonie de remise des diplômes

Cette cérémonie sert la mise en avant de la réussite du projet de formation adapté au projet de performance de chaque sportif en pôle France INSEP.

115 sportifs INSEPiens ont été diplômés cette année, que ce soit pour le diplôme national du brevet, le baccalauréat, un CQP AGEE, un BPJEPS, un BTS, une licence, un DJEPS, un master, un diplôme d'ingénieur, un diplôme de kinésithérapeute, etc.

La réussite des INSEPiens dans leur parcours de formation passe par des collaborations fortes avec des établissements scolaires et post-bac engagés aux côtés de l'INSEP et certains depuis de nombreuses années :

Lycée Berlioz, Lycée Berthelot, Lycée Jean Moulin, Sorbonne-Université Sciences, l'ENKRE (École kiné Saint-Maurice), l'UPEC, l'Université Paris, le CNAM, l'École W, l'ESCP Europe, Studency, Paris-Saclay, Paris Dauphine, Sports Management School, l'EM Grenoble, HEC, l'Université de Panthéon-Assas, l'Université de Nanterre, EDHEC, l'EM Lyon, l'IUT de Montreuil, l'IUT de Créteil, la Ville de Nogent-sur-Marne, le Groupement de Recrutement de la Légion Étrangère, la FF Haltérophilie-Musculation et la FF Sport pour tous.

Lancement du projet campus d'excellence INSEP

Ce projet a pour but de rationaliser l'organisation des formations offertes aux SHN en élargissant l'offre de formation et en créant les conditions de celle-ci de la manière la plus adaptée aux parcours singuliers des SHN afin qu'ils puissent mener à bien leur projet de performance individuel.

Ce projet campus d'excellence INSEP s'appuie sur plusieurs dispositifs qui sont à cette occasion mis en cohérence :

- un lieu dédié au sein de l'INSEP : le centre documentaire, qui deviendra un lieu central d'étude ouvert sur une plage horaire large à l'ensemble des SHN. Un financement de 250 k€ a été alloué par le MSJOP à cet effet. Un service de tutorat sera mis en place, tutorat méthodologique et/ou disciplinaire. En phase de test, à partir d'octobre, 2 créneaux par semaine ont été ouverts en soirée à la bibliothèque au bénéfice des SHN,
- un centre de formation d'apprentis dans les murs et hors les murs, autorisé par le CA du 29 juin,
- un catalogue de formations élargi à l'ensemble de l'offre dématérialisée proposée par les universités, centres de formation et autres grandes écoles en France,
- un projet spécifique d'excellence académique avec 3 écoles (ESSEC, CentraleSupélec, Sciences Po) via la création d'un Bachelor dédié aux seuls SHN dès la rentrée 2024 et dispensé à l'INSEP pour l'essentiel. L'ESSEC sera l'école certificatrice et ce Bachelor pourra être validé avec en complément un certificat Sciences Po ou CentraleSupélec au choix du SHN-étudiant.

INSEP OUVERTURE NOCTURNE
DE LA BIBLIOTHÈQUE

**RÉSERVÉ AUX SHN
EN PÔLE FRANCE**

**LUNDI & JEUDI
20H30-22H00**

Inscription sur place
lors de ces créneaux auprès du référent



Coordination des pôles France

Cartographie des pôles

Répartition des 555 sportifs des 19 pôles France résidents à l'INSEP sur l'année 2022/2023

Pôle	Effectif
Athlétisme	35
Aviron	13
Badminton	20
Basket-ball	50
Breaking	9
Boxe anglaise	19
Canoë-kayak	6
Escrime	68
Gymnastique	49
Haltérophilie	9
Handisport	15
Judo	86
Lutte	35
Natation	58
Pentathlon moderne	13
Tennis de table	11
Taekwondo	31
Tir	15
Tir à l'arc	13
Total	555



Évolutions

- Intégration d'un pôle France Breaking après deux années sous convention de collaboration annuelle, qui permet d'assurer une permanence d'entraînement et d'accompagnement des sportifs et de l'encadrement au profit de la préparation des JO 2024.
- En complément de la convention pôle France concernant 6 sportifs, la FFCK a souhaité faire bénéficier les sportifs en préparation olympique et paralympique à Vaires-sur-Marne des modalités d'accueil et d'accompagnement proposées par l'INSEP. Une vingtaine de sportifs est concernée par cette organisation.
- Doublement de l'effectif sur le pôle France Aviron avec l'arrivée du groupe des « pointeuses » en plus du groupe de « coupleuses » déjà existant. En dehors du groupe féminin poids léger resté à Lyon, les meilleures rameuses du territoire sont regroupées à l'INSEP.
- Augmentation sensible de l'effectif du pôle Gymnastique avec l'arrivée du secteur GAM olympique sur l'INSEP et le maintien du groupe relève.
- Renforcement de l'effectif du pôle France Lutte en doublant le groupe de la lutte féminine avec de jeunes lutteuses à potentiel.

Évolution des commissions d'admission des pôles France INSEP

Un changement du mode de fonctionnement a été opéré cette année avec la suppression des commissions d'admission tenues habituellement en juin.

En parallèle de la campagne d'inscription des SHN pour la nouvelle saison organisée en lien avec les RPF et les DTN, se sont tenus des entretiens directement avec les entraîneurs (staff et directeur de la performance) menés par le pôle Performance afin d'identifier les besoins spécifiques des SHN ciblés dans la préparation 2024 (prioritairement ceux du cercle haute performance et de la cellule de performance).

Accompagnement

Une relation permanente est assurée avec les 19 responsables de pôles France (RPF), maîtres d'œuvre des projets de pôles France « INSEP » au service des projets de performance des fédérations olympiques et paralympiques. 700 cadres des fédérations sont accrédités à l'année, comprenant 310 staffs permanents.

Six réunions avec l'ensemble des RPF et les différents services de l'INSEP ont ponctué l'année au profit d'un partage d'informations et d'une collaboration renforcés.

En outre, en 2023, l'INSEP a organisé pour chaque discipline olympique présente dans l'établissement deux temps de présentation de leurs projets de performance avec les entraîneurs olympiques et paralympiques. L'objectif de ces réunions est d'identifier comment les services de l'INSEP peuvent optimiser les conditions d'émergences de la performance.

Dans ce cadre, un accompagnement particulier des projets de performance de l'épée féminine, du plongeon, du waterpolo, de la boxe et du taekwondo a été mis en place.

Ces réunions ont également permis de mettre en place différents accompagnements individuels d'entraîneurs.

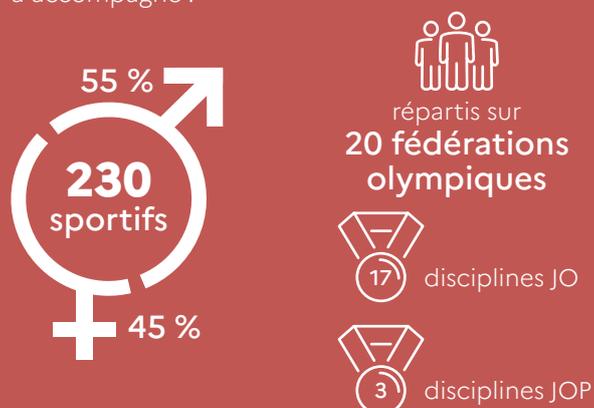
Accompagnement sur la dimension physique

L'INSEP répond aux demandes de mise en place de cycle d'accompagnement en préparation physique, de travail de musculation et/ou d'haltérophilie individuelle ou collective. Dans ce domaine, l'INSEP fait également appel à des prestataires extérieurs pour mieux répondre aux besoins des pôles sportifs.

Les intervenants ont réalisé 4 676 prises en charge de sportifs (+15 % par rapport à 2022) ; (Cellule Perf 24/26 17,21 % ; Cercle HP 14,88 % ; Non référencé 35,58 % ; Potentiel 28/30 13,26 % ; Sélectionnable 24/26 19,07 %) réparties comme suit :

- 2 432 en préparation physique sèche et 213 en préparation physique aquatique (Cellule Perf 24/26 23,40 % ; Cercle HP 23,86 % ; Non référencé 31,53 % ; Potentiel 28/30 8,58 % ; Sélectionnable 24/26 12,55 %),
- 740 en réathlétisation sèche et 502 en réathlétisation aquatique (Cellule Perf 24/26 21,88 % ; Cercle HP 16,33 % ; Non référencé 35,56 % ; Potentiel 28/30 7,48 % ; sélectionnable 24/26 18,74 %),
- 636 en prévention (Cellule Perf 24/26 23,86 % ; Cercle HP 5,18 % ; Non référencé 41,60 % ; Potentiel 28/30 11,46 % ; Sélectionnable 24/26 17,90 %),
- 153 en profilage (Cellule Perf 24/26 16,23 % ; Cercle HP 16,88 % ; Non référencé 42,21 % ; Potentiel 28/30 11,69 % ; Sélectionnable 24/26 12,99 %).

En 2023, la cellule dimension physique de l'Unité d'Accompagnement à la Performance a accompagné :



Répartition générale

Étiquettes de lignes	Nombre de types de séance	Nombre de dates de séance
Préparation physique	51,98 %	2 432
Préparation physique aquatique	4,55 %	213
Prévention	13,61 %	636
Profilage	3,29 %	153
Réathlétisation	15,84 %	740
Réathlétisation aquatique	10,73 %	502
Total général	100,00 %	4 676

Répartition générale par rapport liste ANS

Cellule Perf 24/26	17,21 %
Cercle HP	14,88 %
Non référencé	35,58 %
Potentiel 28/30	13,26 %
Sélectionnable 24/26	19,07 %

Répartition réathlétisation liste ANS

Étiquettes de lignes	Nombre de types de séance	Nombre de dates de séance
Cellule Perf 24/26	21,88 %	272
Cercle HP	16,33 %	202
Non référencé	35,56 %	442
Potentiel 28/30	7,48 %	93
Sélectionnable 24/26	18,74 %	233
Total général	100,00 %	1 242

Répartition préparation physique liste ANS

Étiquettes de lignes	Nombre de types de séance	Nombre de dates de séance
Cellule Perf 24/26	23,40 %	619
Cercle HP	23,86 %	631
Non référencé	31,53 %	834
Potentiel 28/30	8,58 %	227
Radar	0,08 %	2
Sélectionnable 24/26	12,55 %	332
Total général	100,00 %	2 645

Répartition prévention liste ANS

Étiquettes de lignes	Nombre de types de séance	Nombre de dates de séance
Cellule Perf 24/26	23,86 %	152
Cercle HP	5,18 %	33
Non référencé	41,60 %	264
Potentiel 28/30	11,46 %	73
Sélectionnable 24/26	17,90 %	114
Total général	100,00 %	636

Répartition profilage liste ANS

Étiquettes de lignes	Nombre de types de séance	Nombre de dates de séance
Cellule Perf 24/26	16,23 %	25
Cercle HP	16,88 %	26
Non référencé	42,21 %	64
Potentiel 28/30	11,69 %	18
Sélectionnable 24/26	12,99 %	20
Total général	100,00 %	153

Répartition générale par fédération

Fédération	Nombre d'interventions
Athlétisme	320
Aviron	48
Badminton	221
Basket-ball	160
Boxe	9
Canoë-kayak	37
Cyclisme	49
Danse	98
Escrime	1047
Gymnastique	76
Haltérophilie	403
Handisport - cyclisme	112
Judo	273
Lutte	100
Natation	143
Pentathlon moderne	802
Rugby	275
Tennis de table	127
Tir	46
Handisport - escrime	71
Para-taekwondo	61
Handisport - athlétisme	198
Total général	4676



Accompagnement sur la récupération

Un agent a pour mission l'organisation de la surveillance des unités de récupération dans l'INSEP (balnéothérapie, sauna, jets d'eau) mais aussi de recommandations et conseils sur les protocoles de récupération en collaboration avec l'expert du laboratoire SEP.

Accompagnement sur la posture, relaxation et respiration

Trois professionnelles interviennent auprès de sportifs et/ou de collectifs de sportifs sur des techniques de relaxation, de respiration, de posture. Parmi les trois intervenantes, deux proposent des services sur la dimension artistique, notamment auprès des collectifs de gymnastique et de natation artistique.

Accompagnement sur la dimension mentale

Une psychologue clinicienne, agent de l'INSEP, intervient à temps plein auprès des sportifs et des cadres. Elle s'appuie également sur des chercheurs en psychologie et en neurosciences du laboratoire SEP, des coaches labellisés INSEP et des prestataires extérieurs pour augmenter et compléter son champ d'action dans ce domaine.

En 2023, pour répondre à l'augmentation de la demande, 3 nouveaux intervenants en dimension mentale sont intervenus, correspondant à un second temps plein dédié à la dimension mentale.

L'INSEP coordonne le réseau des préparateurs mentaux des établissements du réseau grand INSEP. Les objectifs de cette coordination sont la création d'une démarche nationale dans les dimensions mentales et physiques qui permettra, à terme, le recueil des données dans le cadre du projet de suivi à long terme des athlètes et du sport data hub.

Accompagnement sur la nutrition

Trois agents se consacrent à l'accompagnement nutritionnel des sportifs. Ils réalisent les entretiens nutrition de la surveillance réglementaire médicale et répondent aux demandes de suivis avec un focus particulier et hebdomadaire pour les disciplines artistiques. Ils sont accompagnés par une chercheuse du laboratoire SEP spécialisée dans la diététique et la nutrition.



Suivi des stages et compétitions

Tous ces agents ont l'opportunité de suivre les sportifs et les cadres qu'ils accompagnent en stage extérieur et en compétition. En 2023, des agents de l'INSEP ont intégré les équipes d'encadrement de l'escrime, du pentathlon, du judo, du cyclisme, du canoë-kayak, du rugby à XV, du plongeon, du taekwondo et du waterpolo.

Suivi des installations vidéo

Un agent de l'INSEP est chargé du suivi des installations et de leur utilisation au quotidien. Il est également à la disposition des équipes d'encadrement des fédérations pour mettre en place des séances spécifiques d'acquisition vidéo.

Gestion des conditions matérielles d'entraînement et développement durable

Dans sa politique de responsabilité sociale et environnementale, nous avons trouvé une seconde vie à du matériel vieillissant. Ces matériels n'étant plus utilisables par les athlètes de haut niveau, l'INSEP a établi des conventions de prêts avec différents organismes.

Pour l'année 2023 :

- le club d'athlétisme de Montreuil (CAM 93) pour du matériel d'athlétisme,
- ADSEA 77 Le Mardanson (association orientée vers l'enfance en danger dans un double mouvement de protection et d'intégration des enfants et des adolescents en difficulté, en situation de risque et de danger physique et moral) pour du matériel de musculation et de préparation physique et accompagner la création d'une salle dédiée à ces activités,
- la municipalité de Gagny pour du matériel d'athlétisme,
- la fédération arménienne d'athlétisme pour du matériel d'athlétisme.



COLLABORATION AVEC LES FÉDÉRATIONS NON RÉSIDENTES

Rugby

Ève Tiollier, chercheuse au sein du laboratoire Sport, Expertise et Performance du pôle Performance de l'INSEP, intervient auprès des équipes de France de la FFR dans les contextes suivants :

- projets de collaboration de recherche avec la cellule ASP de la fédération,
- accompagnement en nutrition des équipes de France olympiques féminines et masculines,
- accompagnement en nutrition de l'équipe de France masculine de rugby à XV.

Anne-Laure Morigny, préparatrice physique de l'Unité d'Accompagnement à la Performance du pôle Performance de l'INSEP, intervient auprès des équipes de France de la FFR dans le cadre de la réathlétisation.

Par ailleurs, des contrats de collaborations spécifiques sur les Projets Prioritaires de Recherche (PPR) HYPOXPERF et FULGUR impliquent aussi des ressources de l'INSEP.

Triathlon

Dans le cadre de la convention de collaboration avec la FF Triathlon, l'INSEP réalise des évaluations physiques et physiologiques pour 30 à 35 sportifs des équipes de France et l'accompagnement nutritionnel pour 2 sportifs du cercle haute performance.

Cyclisme

Une convention de collaboration entre l'INSEP et la FF Cyclisme définit les modalités d'organisation de travaux et/ou dispositifs visant la préparation et l'optimisation de la performance des cyclistes identifiés dans le programme olympique de la FF Cyclisme :

- l'évaluation et le profilage d'athlètes du collectif olympique piste (sprint et endurance) et BMX,
- la réathlétisation prophylaxie (sprint et endurance),
- des évaluations avec le laboratoire Sport Expertise et Performance selon les besoins,
- le suivi et l'accompagnement nutritionnel des cyclistes sur piste,
- l'élaboration d'une plateforme de recueil des données relatives au suivi de l'entraînement,
- le suivi et l'accompagnement sur la dimension mentale d'une athlète du cercle Haute Perf.

Un contrat de collaboration spécifique sur le Projet Prioritaire de Recherche HYPOXPERF avec les ressources du laboratoire SEP du pôle Performance de l'INSEP.

L'INSEP et la FF Cyclisme collaborent également sur le programme de recherche et d'accompagnement scientifique de la performance EMPOW'HER (une dizaine d'athlètes suivis).



Sport adapté

Une convention de collaboration a été signée début septembre 2023 entre l'INSEP et la FFSA pour accompagner la performance des sportifs de haut niveau des équipes de France et la formation de l'encadrement technique de la FFSA au moins jusqu'à fin 2024.

Nouvelle-Calédonie

En 2023, la collaboration avec la Nouvelle-Calédonie s'est concrétisée par la présence de deux agents de l'INSEP dans l'encadrement de l'équipe de Nouvelle-Calédonie aux Jeux du Pacifique.

Leurs missions ont consisté à mettre en place un dispositif de débriefing à chaud des entraîneurs et des sportifs engagés sur cette compétition.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Scolarité

L'unité de la scolarité a accueilli, sur l'année scolaire 2022-2023, **114** sportifs issus de **12** pôles France.

Athlétisme	1
Aviron	1
Badminton	1
Basket-ball	47
Boxe anglaise	3
Escrime	3
GAF	6
GAM	2
GR	6
Judo	4
Lutte	4
Natation artistique	3
Natation course	8
Plongeon	2
Water-polo	11
Sport adapté	1
Taekwondo	8
Para-taekwondo	1
Tir	1
Tir à l'arc	1

86 sportifs étaient inscrits sur les listes ministérielles de sportifs de haut niveau :

- **2** sur la liste « élite »,
- **1** sur la liste « senior »,
- **83** sur la liste « relève ».

6 sportifs étaient inscrits sur la liste « sportifs espoirs ».

11 sportifs étaient inscrits sur la liste « sportifs de collectifs nationaux ».



Réorientation et sorties de pôle au cours de l'année scolaire

Réorientation de la voie générale vers la voie professionnelle :

- 1 gymnaste.

Démision du BTS MCO :

- 1 boxeur,
- 1 gymnaste.

Sorties de pôle pour raison disciplinaire :

- 2 taekwondistes.

Résultats aux examens sur la session 2023

Résultats du baccalauréat 2023 :

100 % de réussite :

- 33 candidats admis avec un taux de mention de 72,7 %,
- 4 mentions « très bien »,
- 4 mentions « bien »,
- 16 mentions « assez bien ».

Résultats du diplôme national du brevet 2023 :

100 % de réussite :

- 8 candidats admis avec un taux de mention de 87,5 %,
- 4 mentions « très bien »,
- 2 mentions « bien »,
- 1 mention « assez bien ».

Résultats du BTS management commercial opérationnel :

60 % de réussite :

- 3 candidats admis,
- 2 candidats non admis.



Focus

Rentrée 2023 et évolution des temps périscolaires

Favoriser et développer l'autonomie des jeunes SHN : une déclinaison concrète du projet d'établissement 2023-2025

À l'issue des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo en 2021, une réflexion d'ensemble a été menée par l'INSEP et les centres du réseau grand INSEP sur l'autonomisation et la prise de responsabilités chez les SHN. S'interroger sur son parcours, effectuer des choix éclairés, prendre des initiatives pertinentes sont des leviers essentiels de la prise en main de son propre projet et un vecteur de réussite incontestable.

Il appartenait à tous les acteurs du projet de performance des SHN de prendre leur part dans la réalisation de cet objectif, en lien avec le projet d'établissement 2023-2025.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023 - 2025

MÉTHODOLOGIE

SERVIR
LA PERFORMANCE

INCARNER
LA PERFORMANCE

COOPÉRER
DANS LA PERFORMANCE

LES LEVIERS
DE LA PERFORMANCE



MÉTHODOLOGIE6

- UNE AMBITION, PORTÉE PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL AUPRÈS DE SES ÉQUIPES
- L'INSEP EN CHIFFRES

SERVIR LA PERFORMANCE10

- UN PROJET SUR MESURE POUR CHAQUE FÉDÉRATION
- L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

INCARNER LA PERFORMANCE17

- UNE EXPÉRIENCE UNIQUE AU CŒUR DE LA PERFORMANCE
- UN SITE SÛR, UNE VITRINE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- INSEP CAMP DE BASE DES JOP 2024

COOPÉRER DANS LA PERFORMANCE ..25

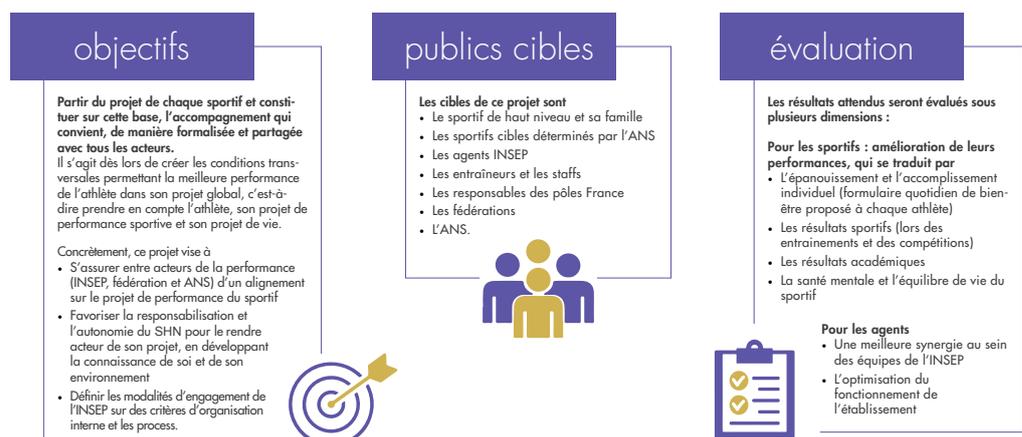
- CENTRALISATION, PARTAGE ET ANIMATION DES EXPERTS, DES EXPÉRIENCES, ET DES CONNAISSANCES
- CELLULE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DU RÉSEAU GRAND INSEP
- UNE PLATEFORME DE LA PERFORMANCE POUR LA GESTION DE L'INSEP

LES LEVIERS DE LA PERFORMANCE ..35

- LA COMMUNICATION INTERNE, POUR RENFORCER LA FIERTÉ D'APPARTENANCE À UN ÉTABLISSEMENT D'EXCELLENCE
- UNE STRATÉGIE DE PARTENARIATS, POUR RENFORCER LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA PERFORMANCE DE NOS SPORTIFS

2. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

L'INSEP met à la disposition de chaque sportif tous ses experts pour construire un projet individualisé, en lien étroit avec les performances et les objectifs de chacun, et la fédération. L'établissement est en mesure d'identifier chaque sportif, selon son potentiel, et ses besoins, de fédérer pour son projet les expertises et les services les plus adaptés et de développer un accompagnement correspondant.



Améliorer l'efficacité pédagogique

Une enquête a été réalisée fin avril/début mai 2023 auprès des élèves de la scolarité dans le cadre d'une réflexion autour de la réorganisation des études du soir.

Les sportifs scolaires ont exprimé ainsi des besoins spécifiques sur :

- les mathématiques,
- les langues vivantes,
- une durée flexible des études, en fonction de leur charge de travail,
- la possibilité de travailler en petits groupes dans un cadre d'entraide,
- un temps d'étude le mardi soir afin de préparer les devoirs sur table du mercredi,
- étudier dans une salle à l'internat plutôt que de revenir le soir dans le bâtiment D dédié à la scolarité.

L'unité de la scolarité a donc mis en place à la rentrée de septembre 2023 une nouvelle organisation des temps scolaires du soir afin de favoriser l'autonomie et la prise de responsabilités des élèves SHN.

Les soirées du lundi, mardi et jeudi étaient initialement consacrées à des études encadrées et à des oraux de préparation aux épreuves de français (première) et de spécialité (terminale).



Prise en compte de l'enquête pour la rentrée 2023

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h55 - 10h35 Formation	7h55 - 10h35 Formation	7h55 - 10h35 Formation	7h55 - 10h35 Formation	8h - 13h Formation au lycée
Entraînement	Entraînement	Entraînement	Entraînement	
14h30 - 16h15 Formation	14h30 - 16h15 Formation		14h30 - 16h15 Formation	
Entraînement	Entraînement	13h - 22h Devoirs sur table	Entraînement	Entraînement
20h30 - 21h45 Étude du soir	20h30 - 21h45 Étude du soir		20h30 - 21h45 Étude du soir	



• Suppression des études du lundi et du jeudi sous leur forme actuelle

• Mise en place d'ateliers pédagogiques diversifiés : mathématiques-sciences / langues vivantes / français + aide méthodologique et entraide



Entre auto-évaluation, prise de responsabilité et démarches actives

Prenant appui sur ces retours et sur l'objectif d'une plus grande autonomie, l'unité de la scolarité a transformé les études « classiques » des lundis et jeudis en mettant en place des **ateliers pédagogiques diversifiés** :

- « SOS anglais », « SOS maths », aide méthodologique, ateliers d'entraide.

Chaque semaine, en fonction de leurs besoins et préférences, les élèves sont invités (inscription obligatoire à au moins un atelier pour les secondes, libre pour les autres niveaux) à **s'inscrire à l'atelier de leur choix, pour la semaine suivante**. Les ateliers, d'une durée de 45 minutes à une heure, sont cumulables si besoin.

Organisation prévisionnelle

	Lundi	Mardi	Jeudi
20h10 20h55	Atelier français 2 ^{de} A 1 ^{er} groupe		Atelier français 2 ^{de} 2 1 ^{er} groupe
	« SOS » : maths/anglais		« SOS » : maths
20h30 21h30	Aide méthodologique- révisions/ entraide élèves	20h30 21h45 étude du soir bâtiment D	Atelier sciences : SVT/ physique- chimie/SES
21h 21h45	Atelier français 2 ^{de} A 2 ^e groupe		Atelier français 2 ^{de} 2 2 ^e groupe
	« SOS » : maths/anglais		« SOS » : maths

+ autres ateliers et activités en fonction des besoins et demandes

En cas de difficulté constatée, les équipes pédagogiques peuvent inciter les élèves à se diriger vers l'atelier correspondant ; il revient toutefois aux élèves concernés d'effectuer la démarche d'inscription.

Un temps de travail complémentaire obligatoire peut être décidé, dans le cas d'un parcours personnalisé. L'objectif d'autonomisation est donc accompagné de manière étroite pour ne pas contrevenir à l'autre objectif majeur, celui de l'efficacité pédagogique.



Formations Internes Professionnelles et Supérieures

L'Unité des Formations Internes Professionnelles et Supérieures (UFIPS) regroupe en 2023 les formations CQP ALS, BPJEPS, Coach haltéro., Coach musculation fonctionnelle, SPORTCOM qui évolue vers un Bachelor W Sport à compter de septembre 2024, Licence STAPS, langues étrangères et français langue étrangère. Ces formations sont données au sein même de l'INSEP et proposent dans leur organisation de nombreux aménagements permettant une adaptation individualisée des parcours de formation autour du projet de performance du SHN, tout en maintenant le niveau d'exigence requis pour l'obtention des certifications et diplômes visés. Pour les formations professionnelles d'animateur et d'éducateur sportif, l'INSEP est habilité, par la DRAJES pour les BPJEPS APT et AF et par la FFSPT pour le CQP ALS AGEE, à mettre en œuvre ces formations et à évaluer les stagiaires qui y sont inscrits. Pour la Licence STAPS, une convention de collaboration avec l'UPEC permet d'assurer la totalité des enseignements de la L1 à la L3 « entraînement » sur le site de l'INSEP et de proposer de nombreux aménagements aux SHN inscrits sur d'autres mentions (LAS ou Kiné en L1, APA, Management notamment). La formation SPORTCOM quant à elle évolue vers un Bachelor W Sport, grâce à une convention de collaboration signée en 2023 entre l'INSEP et École W.

Concernant les langues étrangères, des cours collectifs ou individuels sur site ainsi que des cours à distance sont organisés non seulement au bénéfice des SHN inscrits dans les formations pré-citées (STAPS et SPORTCOM) mais également pour les SHN en études extérieures ou souhaitant renforcer leur maîtrise d'une langue. Enfin, des cours de français oral et écrit (de mise à niveau ou de français langue étrangère) sont assurés pour certains sportifs ou entraîneurs qui rencontrent des difficultés de maîtrise de la langue française.

Bilan quantitatif et résultats 2023

En 2023, 126 sportifs de haut niveau ont suivi une formation professionnelle ou supérieure en interne à l'INSEP, ou ont bénéficié de parcours individualisés en langues (langue étrangère ou français langue étrangère). Le tableau ci-dessous indique la répartition de ces sportifs dans les différentes formations et les taux de réussite observés. 63 SHN ont validé leur année ou leur diplôme (soit 79,31 % des SHN se présentant aux examens ou certifications). 8 SHN (8,7 %) ont échoué à leur examen (ou n'avaient pas atteint le niveau requis pour être présentés aux certifications) et sont donc redoublants. 8 SHN ont abandonné en cours de formation (8,7 %). Pour deux d'entre eux, cet arrêt s'est inscrit dans le cadre d'un processus de réorientation vers une autre formation, et pour un d'entre eux en lien avec sa sortie de pôle France. Par ailleurs, des formations en langues étrangères, majoritairement

en anglais, mais aussi en espagnol, italien et russe, ont été assurées pour partie dans le cadre des formations STAPS et SPORTCOM, mais aussi en soutien de formation à des SHN inscrits en études extérieures ou à des SHN non inscrits en formation mais souhaitant améliorer leur maîtrise des langues. Enfin, des actions d'enseignement en français oral et écrit ont été réalisées auprès de 9 SHN et 6 cadres, dont certains de langue maternelle étrangère, afin de leur permettre de renforcer ou d'acquérir les bases de la langue.

Quel que soit le profil des SHN (réussite, étalement, redoublement, abandon), leur suivi de formation s'est opéré tout au long de l'année via une collaboration étroite entre chaque responsable de formation, les référentes accompagnatrices du projet de performance et les responsables des pôles France.

Bilan chiffré UFIPS 2023

Formation	Nombre SHN inscrits	Dont étalants	Nombre réussites	% de réussite (hors étalants)	Remarques
Français langue étrangère	6 cadres 9 SHN	-	-	-	-
CQP ALS AGEE	17	4	11	84,60 %	1 échec - 1 abandon
Coach musculation fonctionnelle	9	0	9	100,00 %	-
Coach haltéro.	8	2	5	83,33 %	1 échec
BPJEPS APT	6	1	4	80,00 %	1 réorientation
BPJEPS AF	6	1	4	80,00 %	1 abandon (sortie de pôle)
SPORTCOM 1	2	2	2	100,00 %	-
SPORTCOM 2	2	-	2	100,00 %	-
SPORTCOM 3	10	3	6	60,00 %	1 redoublant - 1 renvoi - 1 abandon (réorientation)
L1 STAPS	14	5	7	58,30 %	2 étalants 1 ^{re} année - 1 redoublant - 3 abandons
L2 STAPS	14	3	10	83,33 %	2 étalants 1 ^{re} année - 2 redoublants
L3 STAPS Ent.	10	4	3	42,85 %	3 étalants 1 ^{re} année - 2 redoublants - 1 triplant - 1 abandon
Langues étrangères (hors formations internes)	35	-	-	-	-
Total	126* (dont 91 en formation certifiante)	25	63	79,31 %	-

* Nota – Le total correspond au nombre total de SHN engagés, et non pas au nombre total d'inscrits en formation (certains SHN étant engagés sur deux actions de formation).

| Contributions au projet du campus d'excellence

Sur les 91 SHN engagés en formation certifiante en 2023, 25 étaient sur un contrat pédagogique en étalement de leur année sur deux ans, ce qui représente 27,4 % des SHN en formation interne (contre 12,9 % en 2022 et 2,3 % en 2021). Cette forte croissance des demandes traduit sans doute à la fois une acculturation à l'intérêt de l'étalement, longtemps refusé car assimilé à tort à du redoublement, mais aussi et surtout une augmentation des temps dédiés au projet sportif qui rendent difficiles dans les formations post-bac le maintien d'un rythme classique de conduite du parcours de formation. Par ailleurs, les déplacements pour raison sportive (stages, compétitions), et les sollicitations en marge des temps d'entraînement (suivi médical, diététique, préparation mentale, réathlétisation, tests en plateau technique...) ainsi que l'organisation variable selon les disciplines des horaires d'entraînement ne permettent plus de se reposer sur un dispositif de formation en 100 % présentiel. Néanmoins, la spécificité des formations assurées par l'UFIPS, centrées majoritairement sur les métiers d'enseignement, d'animation ou d'entraînement, ne peut faire l'économie d'une partie d'enseignements pratiques et d'interventions en présentiel. Enfin, les études et bilans réalisés sur les réussites de parcours de formation en 100 % distanciel attestent d'une forte proportion de décrochage chez les apprenants en difficulté ou ayant déjà vécu des parcours d'échec de leur scolarité. L'UFIPS a mis en place en 2023 des sessions d'échange en « Ateliers FOAD » visant à la fois au partage d'expériences dans l'utilisation de supports numériques de formation mais aussi au partage des pratiques d'individualisation déjà existantes et à venir, notamment dans la perspective du campus d'excellence.

Renforcement des parcours individualisés des SHN en formation :

- contrats pédagogiques au cas par cas (y compris régime dérogatoire en STAPS) et révisables selon l'évolution du parcours du SHN (tant sportif qu'académique),
- parcours individualisés avec désignation des SHN concernés pour chaque cours du planning (notamment en formations professionnelles) en remplacement des plannings collectifs traditionnels,
- tutorat individualisé ou en petits groupes selon besoins (conception de dossiers, organisation du travail, rattrapages, soutien disciplinaire - exemple : physiologie),
- aménagement des conditions d'évaluation (sessions décalées et/ou délocalisées en STAPS, épreuves de certification selon le rythme d'avancée en formation de chaque SHN dans les formations professionnelles).

Contribution à la mise en place du campus d'excellence :

- contribution au projet de mise en place et d'aménagement d'un lieu dédié à l'accueil pour le campus,
- renforcement/développement des supports numériques de formation,
- mise en place d'ateliers FOAD à des fins de partage, entre formateurs et intervenants en accompagnement pédagogique individualisé, de leurs expériences pédagogiques via des outils numériques,
- contribution au projet de création du Bachelor HEPTA en collaboration entre l'INSEP, l'ESSEC, Sciences Po et CentraleSupélec,
- exploration des offres de formation à distance dans les domaines de la préparation physique et des pratiques physiques de santé,
- expérimentation de cours 100 % distanciels synchrones en STAPS et repérage des intérêts et points d'entrave (supports numériques INSEP versus UPEC, profil scolaire des étudiants, enseignements théoriques versus incluant de la pratique),
- mise en place d'accompagnements individualisés sur le site dédié au campus d'excellence.

ACCOMPAGNEMENT

DANS LA VIE QUOTIDIENNE

L'internat des majeurs

L'unité de l'internat des majeurs prend en charge l'accueil, l'accompagnement des SHN de l'INSEP, à partir de 18 ans et veille en permanence à l'amélioration de leurs conditions de vie, en particulier dans le cadre du double projet.

Une équipe formée, à l'écoute mais en reconstruction

L'unité des sportifs majeurs se compose de 6 surmédians (assistants d'éducation), placés sous l'autorité directe du responsable.

Afin d'assurer au mieux leur rôle d'accueil et d'éducation auprès des SHN, tous les surmédians bénéficient d'un séminaire de rentrée au cours duquel une approche globale de leurs missions est abordée. Un programme complet d'informations et de formations, complémentaire d'une année sur l'autre, en lien avec leurs expériences et les différents partenaires de terrain, permet une réelle appropriation des missions pour ceux qui sont renouvelés dans leurs fonctions mais également pour ceux entrants en fonction (identique majeur/mineur).

La totalité des membres de l'équipe a déjà été interne à l'INSEP. Ceci permet à l'équipe de s'adapter, comprendre et de répondre aux besoins des SHN. Les surmédians majeurs ont construit et mis en place des supports en accord avec les nouveaux moyens de communication et de diffusion (Instagram, aménagement d'espaces d'affichage dédiés dans les couloirs et contact direct par téléphone pour une meilleure réussite).

Accompagnement

Le sport de haut niveau exigeant un engagement absolu, la vie à l'internat offre aux sportifs la possibilité d'acquérir le maximum d'expérience et d'autonomie en prévision d'une vie future et à l'extérieur de l'INSEP. L'accompagnement mis en place permet entre autres de faciliter leur quotidien et d'optimiser leur emploi du temps dans une semaine déjà surchargée par les études, les entraînements et les compétitions.

Lors de la rentrée a été mise en place une réunion à destination des nouveaux entrants majeurs. Cette réunion plénière devait permettre aux sportifs de :

- rencontrer les principaux acteurs et personnes-ressources composant leur nouvel environnement,
- se familiariser avec le règlement et les bonnes pratiques de l'établissement.

Un pack de rentrée « bien-être et hygiène » a été distribué à chaque sportif afin de rappeler à nos sportifs l'importance de prendre soin de soi tout en éveillant leur conscience écologique. Ce pack est composé :

- d'un gobelet écopup,
- d'une gourde,
- d'une vessie médicale,
- d'un porte-cartes pour téléphone,
- de produits d'hygiène L'Oréal.

| Quelques chiffres

L'internat des majeurs comptait **232 sportifs sur l'année 2023**, répartis sur 3 bâtiments et occupant l'intégralité des chambres en fonction des critères d'attribution définis entre les pôles sportifs et le pôle Haut niveau :

A
72
sportifs

G
69
sportifs

H
91
sportifs

| Animations

Véritable moment de détente, partage et socialisation, les animations organisées par les surmédiateurs deviennent des temps essentiels dans l'épanouissement de la vie de l'athlète.

Deux lieux de vie sont disponibles et ouverts dans cette perspective.

- **Lounge AB** qui se situe entre le bâtiment des stages et un des 3 bâtiments d'internats des sportifs internes majeurs.



- **Lounge GH** qui se situe au cœur des hébergements de nos sportifs internes majeurs a été totalement rénové et adapté, par notre partenaire ADIDAS, aux besoins de nos sportifs (télévision, piano, baby-foot, fontaine à eau, mobilier).



Des animations ludo-éducatives ont été mises en place par notre équipe de surmédiateurs. On constate une amélioration des équipes dans la capacité à rassembler les sportifs dans ces lieux de vie.

| Projets à mettre en place en 2024

- Réhabilitation et aménagement du lounge AB.
- Construction d'atelier thématique en complément de la réunion plénière pour les SHN majeurs et nouveaux entrants pour septembre 2024.
- Inscrire le bureau des surmédiateurs comme lieu connu et point de ressources pour les internes majeurs.
- Mise en place de projets d'animation ayant du sens pour les sportifs (nutrition, projet artistique, médiatraining).
- Adaptation des actions de prévention inscrites au plan éthique & intégrité de l'établissement permettant de toucher l'intégralité des sportifs majeurs (prévues pour le 1^{er} trimestre 2024).



Internat mineurs

En 2023, l'unité de l'internat des mineurs a assuré l'accueil de 120 jeunes SHN, âgés de 13 à 18 ans, en proposant tout au long de l'année un accompagnement éducatif. Toute l'équipe de l'internat s'applique à instaurer un accueil de qualité, s'appuyant sur l'écoute et la bienveillance et veille au bien-être physique et mental des internes. Régulièrement, des activités ludo-éducatives et également des actions de sensibilisation et d'informations, déclinaisons du plan Éthique et Intégrité, en particulier autour du bien-vivre ensemble, sont proposées.

Accueillir et accompagner les SHN dans leur quotidien

La découverte de l'INSEP et de ses nombreuses ressources est un enjeu primordial pour donner aux SHN entrants toutes les clés de réussite et de performance dans un nouvel environnement. Plusieurs actions sont désormais pérennisées :

- **dès l'arrivée à l'INSEP, distribution de 2 packs complémentaires**, permettant de rappeler l'importance de prendre soin de soi et également de relayer un message d'écoresponsabilité au quotidien et ainsi diminuer l'impact environnemental des gestes quotidiens :
 - > **le pack de rentrée INSEP** (gourde, gobelet, vessie à glace, porte-cartes),
 - > **le pack « bien-être et hygiène »**, en partenariat avec L'Oréal.
- **une semaine d'intégration pour les entrants**, autour de la découverte de l'environnement INSEP, des services et personnes-ressources, fixe des repères et clarifie les attendus. Animés en transversalité par les experts identifiés en interne ou en externe, les différents ateliers balayent les thématiques spécifiques au sport de haut niveau (nutrition, récupération, performance au féminin...) mais permettent également le développement des compétences psychosociales qui seront mises au travail tout au long de l'année. La découverte du site est réalisée par l'intermédiaire d'un grand rallye, façon ludique de faire connaissance avec les lieux, mais également avec les autres sportifs,
- **rester connecté et ouvert à la réalité de la société est un objectif affirmé de l'accueil à l'internat** : les temps forts de l'année sont inscrits au programme des activités et ponctuent le calendrier : vœux de l'internat, partage de la galette des rois, chasse aux œufs...

Responsabiliser les internes : le bal de fin d'année de mai 2023

Pour clore la saison, les internes ont proposé la mise en place d'un événement particulier, qui a été co-organisé avec un petit groupe d'entre eux. De la décoration de la salle au buffet, en passant par l'animation, tout était prêt le jour J pour une belle soirée d'au revoir.

Communiquer avec les familles des SHN logés au bâtiment I

Distribué à la rentrée, le « Petit guide d'accueil des parents » recense toutes les informations utiles pour le séjour dans l'établissement et la scolarité. En complément, la newsletter trimestrielle, rédigée en collaboration avec l'unité de la scolarité, maintient le lien avec les familles des internes.

Poursuivre la professionnalisation des surmédiants

Réunies pendant désormais 4 jours, les équipes de surmédiants des internats mineurs et majeurs se sont réunies fin août pour prendre toute la mesure de leurs missions. Gestes qui sauvent, consignes de sécurité incendie mais également, par exemple, cadre et organisation du travail ou encore prévention des violences comptent parmi les thématiques avec lesquelles ils se sont familiarisés.

SERVICES MÉDICAUX ET SMR



Les missions du pôle Médical ont nécessairement évolué avec le temps. D'une activité de soins quasi-exclusive à un rôle de prévention nécessaire et obligatoire se sont ajoutées d'autres activités, comme l'enseignement ou la recherche, en lien avec les autres pôles de l'établissement.

Cependant, il faut garder à l'esprit que la mission première reste d'être garant de la santé physique et mentale des athlètes, au vu des importantes contraintes du haut niveau.

Le label CIO, obtenu en 2018 avec le groupe ReFORM, comme centre de recherche sur la prévention de la maladie et de la blessure chez l'athlète nous rappelle ce rôle essentiel. Le CIO nous a renouvelé sa confiance pour la période 2023-2026. La performance est intrinsèquement liée à une bonne santé et à une récupération optimale.

La prévention contre le dopage, contre les abus sexuels et physiques, est également une de nos préoccupations, en collaboration avec différents acteurs, internes et externes, auprès des athlètes et de ceux qui les entourent.

Au travers de ces missions, nous souhaitons servir au mieux les athlètes des différentes fédérations et les accompagner médicalement avant, pendant et après les plus grandes échéances nationales et internationales.

Le 2 février 2023, l'INSEP a connu une toxi-infection alimentaire collective due à une pollution accidentelle de l'eau par les services d'eau de Paris. En une semaine, plus de 300 athlètes et membres du personnel ont été contaminés. L'ensemble du service a fait preuve d'une très grande solidarité et de beaucoup de ressources pour faire face à cette situation inédite.

Des services médicaux pour assurer la protection de la santé des SHN

Le pôle Médical est composé de 4 secteurs d'activité qui sont :

- la surveillance médicale réglementaire destinée aux :
 - > sportifs de haut niveau (SHN),
 - > équipes de France,
 - > équipes professionnelles.
- le centre de santé médical et dentaire ouvert aux :
 - > SHN,
 - > professionnels de l'INSEP,
 - > patients extérieurs.
- la permanence médicale (urgences et permanence de soins) destinée prioritairement aux SHN.
- l'unité de masso-kinésithérapie et podologie qui assure :
 - > prévention,
 - > soin,
 - > récupération.

79 professionnels (hors GIE Imagerie), représentant environ 40 ETP, travaillent au sein du pôle, avec 17 spécialités médicales et paramédicales.

- Médecine :
 - > cardiologie
 - > chirurgie orthopédique
 - > dermatologie
 - > endocrinologie
 - > gynécologie
 - > médecine du sport
 - > médecine physique et réadaptation
 - > pédiatrie
 - > physiologie
 - > psychiatrie
 - > rhumatologie
- Chirurgie dentaire :
 - > assistantat dentaire
- Masso-kinésithérapie
- Podologie
- Infirmierie
- Psychologie

Depuis 2018, le service d'imagerie, situé au sein du pôle Médical, est constitué en Groupement d'Intérêt Économique (GIE Imagerie Médicale de l'INSEP), réparti à parts égales entre l'INSEP et des partenaires privés. Il s'agit du service d'imagerie de référence des sportifs de haut niveau résidents. Il est également ouvert au public extérieur, avec une orientation forte vers l'appareil locomoteur. Il compte environ 10 salariés. Les radiologues de l'équipe sont tous experts en imagerie musculosquelettique.

Le plateau technique permet les examens suivants :

- radiographie conventionnelle,
- échographie,
- IRM (appareil Philips 1.5 Tesla),
- mesure de la composition corporelle par appareil DEXA (appareil GE),
- radiographie panoramique dentaire,
- préparation et injections de PRP (plasma riche en plaquettes) avec appareil Regenlab.

En décembre 2021, le GIE Imagerie Médicale de l'INSEP a obtenu l'autorisation par l'Agence régionale de Santé d'Île-de-France d'installer un scanner.

Ce dernier sera opérationnel au cours du deuxième trimestre 2024.

Un appareil de radiographie EOS sera également installé dans les mêmes échéances.

Ce projet nécessitant des travaux pour l'installation de ces 2 appareils, le service dentaire et le panoramique dentaire ont été relocalisés au rez-de-chaussée du centre de santé.

Depuis juillet 2015, le groupement de coopération sanitaire (GCS) de médecine du sport unissant l'AP-HP, la FFF et l'INSEP permet l'échange de praticiens au sein de ces structures ainsi que l'accueil de jeunes médecins, internes et assistants spécialistes en médecine du sport.

Les collaborations initiées en 2021 se sont poursuivies en 2023 :

- avec la fédération française de football : cette collaboration consiste en un échange de masseurs-kinésithérapeutes des 2 structures pour des échanges entre pairs. L'objectif est un échange de pratiques et de fonctionnement,
- avec l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild permettant de mettre en place un dispositif structuré et fluide pour apporter une réponse efficace aux besoins médicaux ophtalmologiques et ORL des sportifs de haut niveau.

Cette convention permet également de coopérer à l'enseignement et la recherche en lien avec la pratique sportive/physique, qu'elle soit professionnelle ou non, en mettant les ressources pertinentes disponibles de la FOR, et développer la recherche clinique et l'innovation dans le domaine du sport de haut niveau.

Il s'agit également de participer au développement et à l'excellence du pôle Médical de l'INSEP, notamment en prévision des grandes échéances sportives à venir et, enfin, de faire bénéficier l'ensemble des patients des progrès de la médecine issus de la recherche clinique réalisée avec les sportifs de haut niveau.

Au sein du réseau grand INSEP, la collaboration avec les services médicaux des différents établissements est nécessaire pour le partage de nos savoirs et connaissances.

L'objectif est de mieux prendre en charge les athlètes sur l'intégralité du territoire français, avec une qualité de soins élevée et la plus homogène possible.

Un séminaire médical et paramédical du réseau grand INSEP s'est tenu les 7 et 8 novembre 2023 au CREPS Bourgogne-Franche-Comté à Dijon. Les sujets abordés par des spécialistes de l'INSEP et des membres du RGI ont été les commotions cérébrales, éthique et intégrité dans le sport de haut niveau et l'éducation antidopage. Des points d'actualité sur les traductions des consensus du CIO et la présentation d'une série de vidéos « Périnée et prévention de l'incontinence urinaire d'effort », ce dernier sujet étant l'aboutissement d'un long travail scientifique mené par le pôle Médical de l'INSEP qui avait fait l'objet d'une session complète lors du séminaire 2022.

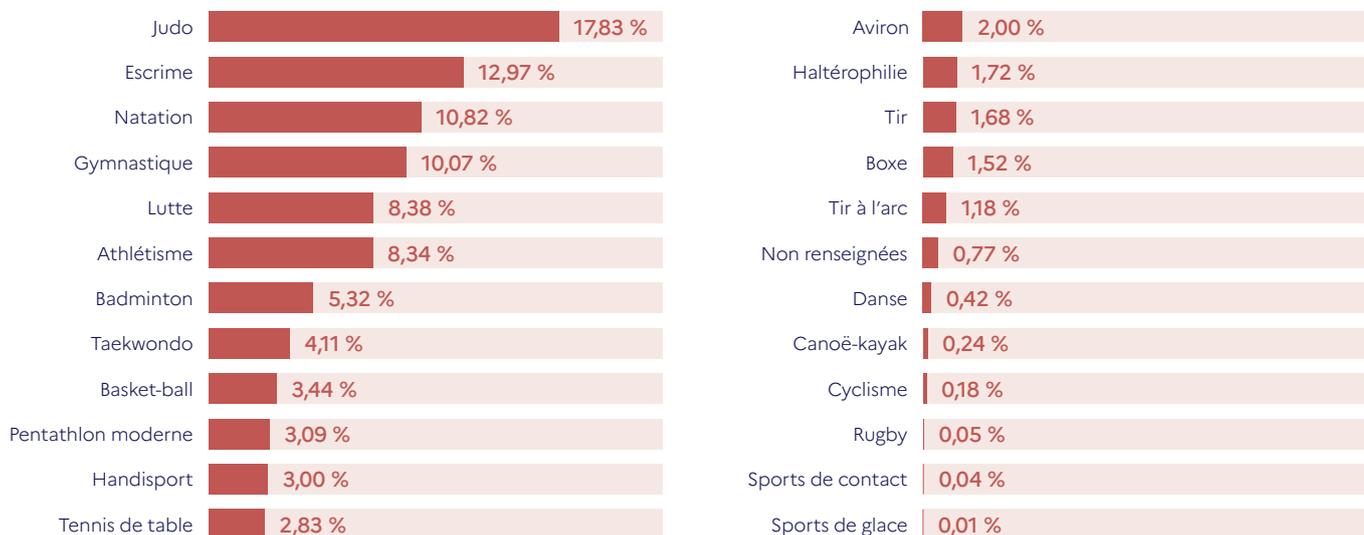


Les actes médicaux en 2023

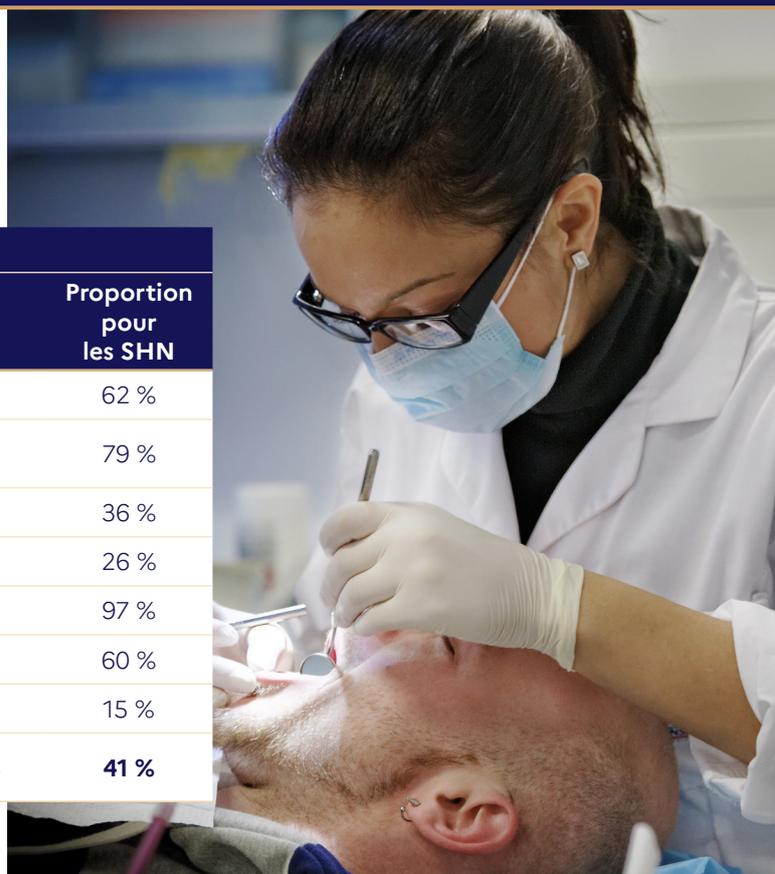
Secteurs	Actes			Proportion pour les SHN
	SHN	Hors SHN ou non renseignés	Total	
Dentistes	705	430	1 135	62 %
Masseurs-kinésithérapeutes	11 250	2 903	14 153	79 %
Médecins	7 978	14 152	22 130	36 %
Podologues	56	157	213	26 %
Psychologues	1 406	46	1 452	97 %
Soins infirmiers*	1 320	869	2 189	60 %
GIE	3 371	18 892	22 263	15 %
Total (hors bilans SMR)	26 086	37 449	63 535	41 %

* Hors actes liés à la Covid-19 (vaccins et tests) et SMR.

Répartition des actes par fédération pour les SHN INSEP en 2023



Activité imagerie	Nombre de dossiers			Nombre de patients			Nombre d'actes		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Échographie	6 150	6 379	5 788	4 990	4 997	4 589	6 157	6 415	5 829
Radiographie	5 035	4 700	4 071	3 991	3 676	3 295	5 710	4 573	4 573
IRM	11 078	11 395	11 191	8 920	9 230	9 053	11 078	11 333	10 996
Total	22 263	22 474	21 050	17 901	17 903	16 937	22 945	22 321	21 938



La surveillance médicale réglementaire

Nombre de bilans « Suivi Médical Réglementaire » (SMR)	2023	2022	2021
Dentistes	137	163	175
Médecins	666	526	728
Psychologues	435	289	345

Recherche et formation

Recherche

Les projets scientifiques du pôle Médical se divisent en deux catégories : projets de recherche et projets à visée éducationnelle.

Les projets de recherche sont les suivants :

- lésions musculaires aiguës : étude sur la prise en charge, par les radiologues, médecin et MK, des lésions myo-conjonctives (LMC) avec inclusion des SHN pendant la phase aiguë - J0-J7 - avec le GIE Imagerie de l'INSEP,
- isocinétique : décrire et comparer les profils musculaires isocinétiques des épaules des SHN selon la latéralité et en fonction du sexe (boxe et tennis de table) et harmoniser les tests de prévention - avec le pôle Performance/ labo SEP (présentation lors du congrès de l'ECSS à Paris - 07/2023),
- Covid-19 : effets du confinement lié à la Covid-19 sur les paramètres anthropométriques et la charge d'entraînement des SHN (présentation lors du congrès de l'ECSS à Paris - 07/2023),
- hanche : épidémiologie des pathologies de hanche chez les sportifs et les sportives de haut niveau (focus sur le tennis de table et badminton).

Les projets à visée éducationnelle portent sur :

- la prévention des IUE-périnée : finalisation des outils de sensibilisation sur le périnée de la sportive et prévention des Incontinences Urinaires d'Effort (IUE) avec le pôle Communication et Audiovisuel et le soutien institutionnel et financier du CNOSF. Lancement de la campagne de sensibilisation auprès des pôles France et du RGI en octobre 2023,
- la reconversion : écriture d'un article « L'arrêt de carrière chez les sportifs de haut niveau : identifier les impacts psychologiques et accompagner dans cette transition »,

- les tests fonctionnels : optimiser le traitement de la base de données des bilans de présaison/test fonctionnels réalisés par les masseurs-kinésithérapeutes - avec le pôle Performance/UDNI/IRMES,
- le groupe pluridisciplinaire sur la commotion cérébrale a poursuivi le travail initié sur la prévention, détection et prise en charge des commotions avec des experts de l'INSEP (médecins, masseurs-kinésithérapeutes, psychologues, chercheurs) et des experts extérieurs (neurochirurgien, orthoptiste, spécialiste du sommeil, etc.), groupe piloté par le chargé de projets scientifiques du pôle Médical de l'INSEP.

Le réseau « ReFORM » (label CIO) a pour mission d'accroître au sein de la francophonie les connaissances, la formation et l'application clinique aux questions de prévention contemporaines afin d'améliorer la santé des SHN.

Les projets en cours concernent : les commotions, le Safe Sport, la traduction en français des Consensus CIO, l'épaule (cohorte), la validation HIP-RSI et la vaccination Covid-19.

En 2022, l'équipe de coordination du réseau était composée de Mesdames Géraldine Martens et de Camille Tooth. Madame Martens a quitté ses fonctions au sein de ReFORM début 2023.

Le budget de ReFORM, jusqu'ici hébergé à l'INSEP, a été transféré courant 2023 au CHU de Liège, qui en assure maintenant la gestion administrative.

Formation

Le pôle Médical participe activement à la formation en médecine du sport.

Chaque année est organisée la Capacité de Médecine du Sport, en lien avec la Faculté de Médecine Sorbonne Université et le DIU de Kinésithérapie du sport.

Suite à la non-réalisation du projet de Master 2 en kinésithérapie du sport, il a été décidé de réfléchir à la création d'un nouveau DU de kinésithérapie du sport orienté vers le haut niveau.

Par ailleurs, outre les 3 médecins assistants spécialistes accueillis dans le cadre du GCS « APHP-FFF-INSEP », le pôle Médical accueille :

- des internes DES Médecine générale,
- des étudiants FST Médecine du Sport,
- les étudiants de la Capacité et du DIU évoqués ci-dessus,
- des élèves infirmiers,
- des stagiaires en Master STAPS et Master en psychologie clinique,
- ainsi que des étudiants de DU Échographie via le GIE Imagerie.

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES CADRES



Le pôle Formation poursuit l'ambition d'agir auprès des acteurs de la performance sportive dans leur quête de l'or olympique et paralympique à Paris en 2024 et au-delà de ces Jeux.

Les objectifs pour y parvenir ont été définis comme suit :

- connecter la formation/accompagnement aux besoins des cellules de performance et aux enjeux à venir,
- poursuivre le développement d'une stratégie novatrice de capitalisation et améliorer le partage des savoirs et des expériences des entraîneurs de la haute performance en vue des JOP 2024 et suivants,
- produire, conserver et valoriser les savoirs et les connaissances dans le domaine du sport de haut niveau et de haute performance, et poursuivre une stratégie innovante de circulation de ces savoirs et connaissances.

L'ensemble des actions tendent à accroître le développement professionnel des acteurs du sport et s'appréhendent dans un continuum circulaire production et circulation des connaissances/formation-accompagnement/expérimentation.

L'accompagnement et la formation des cadres de haut niveau sont l'une des missions confiées à l'INSEP en tant qu'établissement public, scientifique, culturel et professionnel. Son statut de « Grand établissement » lui confère ainsi une capacité de formation diplômante. Il assume le rôle et le statut d'opérateur principal de l'État en matière de formation et d'accompagnement des cadres de haut niveau et dans le respect des orientations stratégiques définies par le ministère chargé des Sports.

La nature de l'offre d'accompagnement et de formation mise en œuvre à l'INSEP est le fruit d'une collaboration étroite avec l'École des cadres du sport, l'Agence nationale du Sport (ANS), les partenaires privilégiés de l'INSEP (fédérations, syndicats des préparateurs physiques, référents du suivi socioprofessionnel...) et, en interne, le pôle Performance ainsi que la mission grand INSEP.

L'offre de formation ainsi conçue permet de répondre aux besoins durables ou émergents des cadres récemment nommés, des professionnels en exercice ou en reconversion (DTN, directeurs de la performance, entraîneurs nationaux, préparateurs physiques, référents scientifiques, accompagnateurs-coaches...).

L'INSEP s'attache à décliner et à actualiser son offre en cohérence avec les besoins exprimés par ces professionnels, au regard des évolutions des métiers et des pratiques professionnelles de terrain. L'établissement conçoit et développe des dispositifs de formations professionnelles continues pour permettre la montée en compétences des cadres œuvrant pour la performance sportive de haut niveau.

Pour soutenir au mieux le déploiement des projets de performance fédéraux et les contraintes des professionnels du sport de haut niveau, l'INSEP adapte ses modalités d'intervention aux publics et à leurs calendriers particulièrement contraints : formations diplômantes/certifiantes, formations sur mesure et à la demande, sessions courtes, journées de professionnalisation, conférences, accompagnement professionnel, formation à distance.

Les offres de formation professionnelle continue (FPC)

L'ambition est de toujours mieux positionner la FPC dans les différents registres de la performance. Aussi, l'offre de formation 2022/2023 a proposé d'accompagner les axes de réflexion/formation/partage d'expérience de la performance à travers 6 dimensions.



Outre cette offre de formation diplômante/certifiante intégrée dans le plan national de formation (PNF), une offre de formation non certifiante a été organisée :

- 2 groupes de co-coaching sur la thématique « Entraîner avec efficacité », tout au long de l'année,
- des cours d'anglais pour les DTN et entraîneurs nationaux demandeurs,
- 2 préparations aux concours (PSHN et CTPS pour les cadres des fédérations relevant du périmètre du haut niveau).

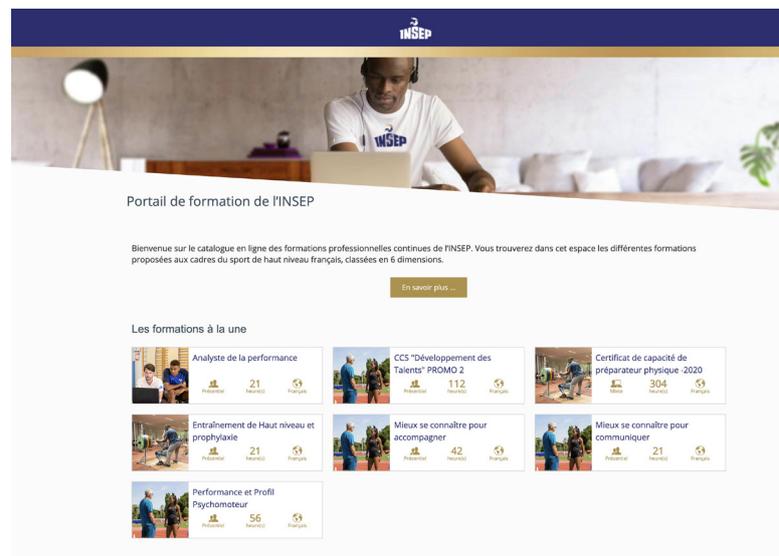
2 CCS (« Performer avec l'intelligence collective (SARIC) spécial entraîneur », « Stress environnementaux ») et 1 module (« Mieux se connaître pour manager et optimiser son énergie pour préparer une olympiade ») ont dû être annulés faute de candidatures suffisantes. L'une des deux journées de professionnalisation (« Accompagner le sportif de haut niveau vers son projet de vie ») n'a pas pu se tenir en raison de l'organisation d'une rencontre du réseau des référents du suivi socioprofessionnel par l'ANS.

L'ensemble des actions de formation dispensées ont représenté 176,5 jours et 184 participations.

Les retours des enquêtes de satisfaction envoyées après chaque formation aux stagiaires montrent que l'objectif principal des stagiaires en intégrant les formations est de développer de nouvelles compétences (97 %). Viennent ensuite de manière significative la volonté de découvrir de nouveaux outils (74 %), de mieux se connaître (59 %) et de prendre du recul sur sa pratique professionnelle (59 %). Un pourcentage très faible de stagiaires (< 10 %) vise l'obtention d'un titre ou d'un diplôme en entrant en formation. 92 % d'entre eux sont satisfaits des informations transmises avant l'entrée en formation.

Pour 88 % des stagiaires, les formations proposées ont répondu totalement à leurs attentes – partiellement répondu pour 12 %. Ces résultats sont en phase avec le volume de stagiaires qui recommanderaient la formation qu'ils/elles ont suivie à l'INSEP : 100 %.

Répartition du nombre de participations par domaine



Le dispositif d'accompagnement RRHP

La création de la fonction de Responsable Régional de la Haute Performance (RRHP) au sein des Maisons Régionales de la Performance (MRP) a mis en exergue un besoin de coordonner un dispositif d'accompagnement autour de 3 acteurs partenaires que sont l'Agence nationale du Sport, l'École des cadres du sport et l'INSEP.

À ce titre, l'INSEP a proposé une ingénierie d'accompagnement à la fonction qui a nécessité une clarification des périmètres et des enjeux et d'une analyse stratégique de la fonction. À cet effet, un groupe de pilotage composé de 4 RRHP a été constitué pour mener un certain nombre de travaux en ce sens. L'animation de ce groupe, réalisée par le pôle Formation de l'INSEP, a principalement permis d'analyser la fonction grâce à la mise en place d'un séminaire à l'INSEP en avril 2023 et à des entretiens de débriefing et d'évaluation.

Ces actions ont permis de faire émerger la vision de la fonction et son incarnation en un plan d'action partagé avec des indicateurs.

La présentation des travaux réalisés à l'INSEP a été effectuée à tous les RRHP lors de leur propre séminaire annuel des 11-12 juillet 2023. La constitution de différents groupes de travail par thématique, dont un qui concerne le sujet de la formation, a vu le jour et ce sujet a pu être travaillé au séminaire des territoires (pilotage ANS-Vichy le 19 septembre 2023).

La stratégie d'ingénierie de formation globale, actée avec l'ANS et l'École des cadres du sport, s'articule autour de 3 temps :

- l'accompagnement à la prise de fonction (animation ANS et INSEP),
- la formation professionnelle continue (animation INSEP),
- l'animation de réseau (animation ANS).

À l'intérieur de ces temps forts, une série d'actions a été initiée ou est en cours de déploiement comme le résume le tableau d'ingénierie ci-dessous.

Accompagnement à la Prise de Fonction (APF)

- Compagnonnage entre RRHP (constitution de binôme)
- Coaching individualité / 10 h / coachs APPI

Formation Professionnelle Continue (FPC)

- Séminaire annuel des RRHP
- Journées de professionnalisation (3/4)
- Coaching individualité
- Orientation individuelle FPC selon offre INSEP (CCS, EMA, EM, TMS, etc.)

Animation de Réseau (AR)

- Visios bi-mensuelles ANS - RRHP
- Groupes de travail RRHP
- Association des RRHP

L'appui au dispositif Coach 2024

L'ANS a lancé en 2021 le Plan Coachs et a continué à le déployer en 2023 afin de répondre aux besoins d'accompagnement des entraîneurs des athlètes cibles identifiés. L'INSEP a contribué à ce dispositif en apportant son expertise en ingénierie de formation et/ou par l'animation :

- de séquences de formation sur les thématiques *Délivrer sa meilleure performance le jour J* et *Gérer les conflits*,
- de séquences de formation « cousues main » (staffs para-tennis de table),
- d'un séminaire de débriefing (escrime, sabre),
- de coachings individuels d'entraîneurs.

Les formations professionnelles diplômantes et universitaires

Le DESJEPS spécialité « performance sportive » a été organisé avec le concours de 7 fédérations partenaires (athlétisme, boxe, canoë-kayak, gymnastique, lutte, taekwondo, tennis de table).

La promotion 2022-2023 a enregistré 74 % de réussite : 28 stagiaires inscrits, 27 stagiaires présentés à la certification. Résultats définitifs : 20 diplômés.

Le master STAPS, EOPS « entraînement et optimisation de la performance sportive », parcours « sport, expertise et performance de haut niveau » (masters 1&2) est organisé sur le site de l'INSEP sous l'égide de l'Université Paris Cité. Sur les 19 étudiants inscrits en master 1, 95 % ont validé leur année (dont 1 avec mention très bien, 13 avec mention bien, 4 avec mention assez bien, et 1 ajourné). Si ce résultat global est en baisse de 5 points par rapport à l'année antérieure (pas d'ajournement en 2022), il y a une inversion dans la distribution des mentions assez bien (-9) et bien (+8) par rapport à l'année précédente. Ce résultat démontre la montée en qualité globale de nos étudiants.

Sur les 23 étudiants inscrits en master 2, 87 % ont obtenu leur diplôme dont 2 avec la mention très bien, 5 avec la mention bien, 10 avec la mention assez bien, 2 mentions passables, 2 ajournés et 1 étudiant qui bénéficiait d'un dédoublement. On note une très légère amélioration du taux de réussite en master 2 par rapport à l'année antérieure (+0,6 point) ainsi qu'un nombre équivalent de mentions délivrées (17) qui respecte la même distribution des mentions bien (+1) et assez bien (-1) par rapport à l'année précédente. Il faut également souligner que les étudiants de M2 ont pour la très grande majorité (90 %) trouvé un emploi suite à la validation de leur master (fédérations et/ou clubs professionnels).

La formation à distance

Développée, évaluée et régulée depuis 20 années au sein de l'INSEP, la formation à distance s'appuie certes, sur une ingénierie spécifique, mais elle s'intègre surtout au projet global de formation d'un cursus de manière synergique. Selon les besoins, organisations, caractéristiques des publics, disponibilités des intervenants (intervenants extérieurs) ou contexte particulier (contraintes sanitaires), la formation à distance peut présenter avec flexibilité, des formes diverses sur un spectre allant du présentiel enrichi aux cent pourcents distanciel (sur certains enseignements).

Dans un souci d'efficacité, de rationalisation et d'économie, les cursus du pôle présentent de nombreuses thématiques transversales qui peuvent être proposées en distanciel, dans le cadre d'une utilisation sous forme de prérequis ou de mise à niveau, mais également dans un cadre de pédagogie inversée permettant une interactivité plus propice aux apprentissages lors des séquences de cours. Ils seront également déclinés sur plusieurs niveaux d'expertise afin d'être partagés avec les cursus du pôle Haut niveau et ainsi favoriser une cohérence, de la formation initiale à la formation continue. Cette collaboration inter-pôle a permis la réalisation d'un module « Musculation » cent pour cent à distance, pour les licences deuxième année STAPS.

Dans un premier temps, les contenus et pratiques développés constitueront un socle commun (langage et méthode) pour les stagiaires et les étudiants passés par nos formations. Dans un deuxième temps, ils contribueront au rayonnement de l'institut au sein de modules ou ressources ciblées, diffusées de manière publique.

L'animation, la gestion et la mise en œuvre de ce projet de pôle requiert la responsabilisation d'un agent sur cette mission, au travers de temps d'échanges réguliers (mensuels) et ouverts (ensemble des formateurs, inter-pôle) sur les projets de cursus, les pratiques, les outils ainsi qu'au travers de séquences de co-construction.



Résultats définitifs :
20
diplômés

Les contenus

Les contenus sont ciblés et adaptés aux profils des apprenants des différents cursus : étudiants Master, sportifs de haut niveau et professionnels en activité. Si leurs formes sont variées pour répondre à des formes d'apprentissages également diverses, le niveau d'expertise, les thématiques et les exigences pédagogiques restent relativement homogènes.

Ainsi, les ressources et les modules élaborés pour le distanciel présentent dans la conception une visée transversale permettant une exploitation dans l'ensemble des cursus du pôle :

- vidéos cours enregistrés en présentiel (classe ou visio-cours),
- clips vidéo thématiques,
- podcasts (vidéo et audio),
- présentations,
- tests d'auto-évaluation, cas pratiques et études de cas,
- mises en situation mobilisant l'activité de l'apprenant,
- possibilité pour les formateurs de créer des badges sur la réussite à un module ou une évaluation, le nombre de connexions à la plateforme, voire à partir d'une gestion manuelle.

Il est à noter qu'en termes de perspective, ce dernier type de contenus fait l'objet d'une attention particulière au travers de réalisation de « mini serious games » (scénarios simplifiés).

Dans le cadre de la formation continue, des formats adaptés « sur mesure », sous la forme « une heure, une compétence (1H1C) », sont également mis à disposition en FOAD. Ils sont proposés à des cadres du sport de haut niveau motivés pour se former malgré leur disponibilité limitée. Cette séquence d'une heure en synchrone, précédée d'une action réflexive en amont, mobilise en alternance différentes modalités pédagogiques parmi lesquelles expérimentations, réflexions sur sa pratique, partages d'expériences, éclairages théoriques ou méthodologiques, témoignages de sportifs de haut niveau ou de cadres opérants dans le haut niveau.

Les outils

Depuis maintenant plus de quinze années, l'INSEP utilise la solution « Syfadis » (plateforme propriétaire) pour la gestion des utilisateurs, des contenus et des outils (intégrés ou interopérables). Depuis cinq ans, la gestion administrative des formations s'effectue ainsi en lien avec le logiciel « Agate » (inscriptions et programmation des sessions).

En complément, un portail vidéo « Canal Sport » (Méta Vidéo), permettant le traitement, l'archivage et l'enrichissement des vidéos dans un objectif de stockage, de communication et/ou de formation, vient enrichir l'offre et interopérer avec la plateforme Syfadis.

Pour la réalisation et la gestion des contenus, des outils spécifiques et diversifiés sont exploités :

- outils permettant la réalisation et la présentation de documents textes (Windows/Adobe/OpenOffice...),
- outils permettant le traitement des images et vidéos (Adobe Master Collection, Windows Média, utilitaires open source...), ainsi que la réalisation de contenus,
- outils Publisher permettant l'élaboration de ressources complexes mobilisant l'activité de l'apprenant dans des situations variées (Articulate Storyline),
- outils permettant l'interactivité entre les acteurs d'une séquence pédagogique (présentiel et distanciel : Blackboard Collaborate, Teams, Klaxoon).

Un contrat signé avec la plateforme « Elephorm » permet également d'obtenir des contenus sur étagère de types transversaux (outils numériques, médiatraining, gestion du stress...) : <https://www.elephorm.com/>.

Enfin, l'INSEP propose des formations pour que ses agents puissent utiliser ces différents outils en fonction de leurs besoins.

La préparation aux concours

CTPS

La préparation à ce concours sur l'INSEP s'adresse exclusivement aux DTN et entraîneurs nationaux, la liste en étant validée par le CGOCTS. Pour les autres cadres CTS du ministère, l'École des cadres a mis en place une préparation avec le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes/Vichy.

Pour le concours 2023, la préparation a été organisée de janvier 2023 à juin 2023.

Plusieurs sessions collectives et d'accompagnements individuels ont été proposées à 10 CTS.

Des séances d'analyse de pratique ont été également proposées aux tuteurs des candidats.

- 7 candidats ont déposé leur candidature – 3 admissibles – 1 admis,
- 2 autres candidats admissibles ont rejoint la préparation à l'épreuve d'admission et ont été également admis.

Pour le concours 2024, la préparation a débuté au dernier trimestre 2023 (septembre à novembre 2023) pour 8 CTS.

Professorat de sport concours externe et PSHN

La préparation au concours PSHN a été fondée sur une stratégie se déclinant en 3 axes :

- un volume de formation de 220 h de face-à-face pédagogique + 20 à 40 h de « stage – immersion » en service + 30 h de tutorat individuel réparties sur 9 mois,
- une stratégie de double préparation des concours haut niveau et externe (pour les SHN éligibles au concours externe),
- une qualité de l'accompagnement notamment en :
 - > concentrant nos moyens sur un effectif réduit de candidats disposant de bonnes chances de réussite, ce qui implique de s'assurer d'un recrutement optimal des candidats en organisant des tests de sélection,
 - > intégrant les fédérations dans le processus d'accompagnement individualisé.

Les résultats

● Admissibilité

Les résultats des 10 candidats qui ont pu se présenter sur au moins un des deux concours (PSHN/externe) peuvent s'exprimer de la façon suivante :

- > 8 candidats ont été admissibles sur au moins un des deux concours (80 %),
- > 6 candidats ont été admissibles sur le concours HN (60 %),
- > 3 candidats ont été admissibles sur 2 concours (30 %),
- > 4 ont été admissibles sur le concours CTS externe (40 %),
- > 2 candidats ont été admissibles uniquement sur le concours externe (20 %),
- > 1 candidat a été admissible sur le concours CAS externe (10 %),
- > 1 candidat a été admissible sur le concours CAS interne (10 %).

● Admission

- > 3 candidats ont été admis sur liste principale (30 %), dont 1 sur le PSHN, 1 sur le CTS externe et 1 sur CAS interne,
- > 4 candidats sont classés sur liste complémentaire (40 %), dont 2 sur le PSHN et 2 sur le CTS externe.

Les certificats enregistrés au répertoire spécifique

Dans une volonté de valorisation des parcours des stagiaires validant leurs certifications à l'INSEP et d'accès facilité aux fonds de la formation professionnelle - notamment le compte personnel de formation (CPF) - l'INSEP a engagé depuis 2021 un travail en vue de l'enregistrement au répertoire spécifique de plusieurs des certifications qu'il délivre.

Ce répertoire enregistre « les certifications et habilitations correspondant à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles ». Il peut s'agir :

- d'habilitations ou certifications découlant d'une obligation légale et réglementaire, nécessaires pour l'exercice d'un métier ou d'une activité,
- de certifications de compétences transversales,
- de certifications de compétences complémentaires à un métier.

En 2023, deux nouvelles certifications délivrées par l'INSEP ont été enregistrées au répertoire spécifique :

- le certificat Accompagnement socioprofessionnel des sportifs de haut niveau en février 2023,
- le certificat Entraînement sous stress environnemental en décembre 2023.

Ces enregistrements, effectués par France Compétences, reconnaissent l'opportunité des certifications au regard des besoins en compétences dans le champ du sport de haut niveau et la qualité du processus mis en œuvre par l'INSEP (référentiel, modalités, d'évaluation, procédures de certification, mises à jour, etc.).

Le label d'accompagnateur coach professionnel de la performance délivré par l'INSEP (APPI)

En 2015, le label d'accompagnateur coach professionnel de la performance INSEP (label APPI) a été mis en place afin d'instituer un référencement des accompagnateurs coaches professionnels expérimentés et dans le but de garantir aux acteurs du sport de haut niveau de bénéficier des meilleures conditions d'accompagnement.



Ce label s'inscrit dans l'esprit d'une démarche inspirante pour des fédérations avec une vision d'un accompagnement déontologique, performant et personnalisé : création de la cellule de performance humaine à la fédération de voile et de la mission d'optimisation de performance et accompagnement à la fédération d'athlétisme.

Apporter ces garanties, c'est se doter de processus de sélection d'accès et de renouvellement du label exigeants. C'est également animer la communauté accompagnateurs coaches APPI par des journées de professionnalisation et des actions de formation spécifiques.

Ces journées de professionnalisation répondent à plusieurs objectifs :

- apporter un éclairage sur les différentes facettes de l'accompagnement du SHN,
- amener chacun à réfléchir sur sa pratique et lui permettre de s'ouvrir des perspectives de développement,
- ouvrir un espace d'échange entre professionnels de l'accompagnement,
- co-construire une culture de l'accompagnement de la performance de haut niveau.

| Le label en chiffres

31 accompagnateurs-coachs labellisés référencés.

2 campagnes de labellisation :

- mai 2023 (8 candidats – 6 admissibles – 4 admis),
- octobre 2023 (4 candidats – 4 admissibles – 3 admis).

2 campagnes de renouvellement : 9 concernés, 5 demandes, 4 renouvelés, 1 non renouvelé (suite à un entretien avec DGA).

2 journées de professionnalisation en présentiel :

- la relation à l'autre dans la perspective des Jeux olympiques de Paris,
- performance humaine : entre exigence et maltraitance. Avec le tournage d'un documentaire par la chaîne de télévision Arte sur les témoignages de Patrick Roux, Léonore Perrus et Christophe Rouffet.

L'INSEP, organisateur des concours et épreuves d'admission des concours interne et externe des inspecteurs de la jeunesse et des sports et du concours du professorat de sport réservé aux sportifs de haut niveau

Sous le pilotage des ministères chargés de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports et Jeux olympiques et paralympiques, les concours 2023 accueillis à l'INSEP ouvraient au recrutement de :

- inspecteurs de la jeunesse et des sports (IJS) :

> concours interne : 12 postes,
> concours externe : 12 postes,
> troisième concours : 4 postes.

- professorat de sport réservé aux sportifs de haut niveau (PS SHN) : 6 postes.

Les épreuves d'admission du concours IJS se sont tenues au sein de l'établissement du 12 au 16 juin 2023 et les épreuves du PS SHN du 31 mai au 2 juin 2023.

Dans ce cadre, l'INSEP a accueilli :

- 32 candidats pour les 3 concours IJS et 8 membres du jury du lundi au vendredi pour les entretiens et la correction de la note,
- 18 candidats, 9 membres du jury permanents et 13 examinateurs fédéraux pour le concours PS SHN.

L'INSEP a pris en charge l'organisation logistique des épreuves d'admission de ces concours : l'hébergement et la restauration des membres du jury, la réservation et l'organisation des salles de correction, la gestion des copies, l'assistance au jury, l'organisation de l'épreuve vidéo (PS SHN), la logistique des épreuves écrites (IJS) et des épreuves d'entretiens des candidats.

S'agissant du concours IJS, l'organisation a conduit à la mobilisation de 13 agents INSEP pour un total de 184 heures de vacations.

S'agissant du concours du professorat de sport réservé aux sportifs de haut niveau, 6 agents de l'INSEP ont été mobilisés pour un total de 132 heures incluant l'accueil, la surveillance, la gestion logistique.

L'ensemble des épreuves se sont déroulées dans des conditions optimales au sein de l'INSEP.

CAPITALISATION

ET DIFFUSION DES SAVOIRS



La capitalisation et la diffusion des savoirs regroupent les champs d'action de l'unité production et diffusion des connaissances, de l'observatoire des pratiques professionnelles du sport de haut niveau ainsi que la valorisation de la recherche avec lesquels l'unité production et diffusion des connaissances est en interactions régulières.

S'inscrivant tant dans le COP de l'INSEP que dans la feuille de route du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la capitalisation et la diffusion des savoirs permet de développer et de valoriser des services éditoriaux, documentaires, archivistiques innovants relatifs à la science ouverte au service de la performance sportive.

À destination des cadres du sport de haute performance (médecins, kinés, chercheurs, formateurs, entraîneurs, directeurs techniques nationaux notamment), les services développés se font en concertation pour accroître leur utilité et répondre à l'évolution des usages en fonction des échéances sportives.

Les Archives

En 2023, les Archives ont mené différentes actions :

- rédaction de la politique d'archivage afin d'expliquer les enjeux et objectifs de l'archivage, définir les rôles et responsabilités des différents acteurs au sein de l'INSEP et mettre en place des règles et outils pour une bonne gestion des archives,
- lancement d'une démarche de collecte des archives produites dans le cadre des JOP 2024 : choix d'un prestataire en vue de l'audit des données et documents à collecter,
- implication dans la mise en conformité de l'établissement avec le RGPD : participation au groupe de travail dédié, recensement des données sensibles produites auprès des pôles et enrichissement du registre des traitements,
- poursuite du traitement du fonds d'archives à travers les activités de collecte (13,1 ml versés), de classement (enrichissement de la base de données avec 1 273 notices complétées), de conservation et de communication (194 recherches effectuées dans l'année),
- valorisation du fonds historique à travers sa mise à disposition auprès des chercheurs extérieurs très demandeurs,
- travail sur les conditions de conservation des archives papier dans les magasins d'archives : mise en place d'un processus de relevé de température et d'hygrométrie, acquisitions de matériels pour la conservation.

La bibliothèque du sport

La bibliothèque du sport fournit des ressources et services à distance et sur place afin de s'adapter au mieux aux usages diversifiés des publics de l'INSEP : médecins, chercheurs, formateurs, entraîneurs, staffs de fédérations, SHN, étudiants notamment. Elle participe pleinement au développement de la science ouverte sur la thématique du sport de haute performance.

Un projet de réaménagement de la bibliothèque en tiers lieu d'accueil

Dès 2019, l'équipe de la bibliothèque a pris part au programme d'innovation ouverte Catalyser ayant pour objectif de faciliter à l'INSEP les échanges entre les acteurs sportifs et les agents de la recherche et de l'innovation. Ce projet prévoyant notamment l'aménagement de la bibliothèque en un tiers lieu d'accueil innovant, ouvert et social, l'établissement a obtenu de la direction interministérielle de la transformation publique le financement d'une étude par un prestataire. Celle-ci a été menée au premier semestre 2023, avec la volonté de permettre une cohabitation des différents usages (temps de travail seul et en groupe, tutorat, médiation scientifique, programmation événementielle et animations pédagogiques) et des publics (athlètes, entraîneurs, staffs, étudiants, chercheurs...) au sein des espaces de la bibliothèque.

L'équipe s'est ensuite impliquée dans la mise en œuvre du campus d'excellence à la rentrée 2023 : la bibliothèque est alors identifiée comme le tiers lieu d'accueil pour tous les athlètes, scolaires ou étudiants. Ouverte sur des plages horaires élargies, elle doit permettre des activités individuelles ou collectives d'étude, de coopération et de détente.

À partir d'octobre, des créneaux d'ouverture en soirée réservés aux SHN ont donc été mis en place les lundis et jeudis de 20h30 à 22h, en présence d'un tuteur.

En parallèle a été lancé le travail visant à mener à bien le réaménagement complet de la bibliothèque. En fin d'année 2023, deux cabines acoustiques ont été installées, permettant de proposer aux usagers des espaces de travail calmes, sans limiter pour autant les travaux de groupes et les rencontres/échanges dans les autres espaces de la bibliothèque.

Progression de la fréquentation et de l'utilisation des espaces de rencontre

En 2023, la bibliothèque a accueilli 4 516 personnes, ce qui constitue une hausse de 50 % par rapport à 2022 et de 121 % par rapport à 2021. Cette augmentation peut s'expliquer de différentes façons : meilleure connaissance du lieu à la fois par les étudiants en formation à l'INSEP et par les sportifs grâce à une communication accrue lors de la rentrée 2022-23 et des actions de présentation menées tout au long de l'année ; montée en puissance des événements dans le lieu.

En effet, la fréquentation de la bibliothèque se décompose de la manière suivante : 3 606 personnes accueillies hors événement et 910 personnes présentes pour des événements (réunions, ateliers, communautés de pratiques...).

La bibliothèque a elle-même organisé deux événements en 2023 :

- une rencontre d'auteur autour du thème « Que peut un corps » avec Virginie Troussier, écrivain du livre *Nos champions Corps et âmes*, et Michaël Jeremiasz,
- la projection du film documentaire « À la recherche de l'excellence » de Gabe Polsky, suivie d'une table ronde autour de la détection des sportifs « La stratégie de formation des jeunes sportifs vers le haut niveau ».

Les animateurs et intervenants sont venus spécifiquement pour l'événement : Adrien Sedeaud, chercheur et adjoint du directeur de l'IRMES ; Jacky Bertholet, responsable du projet de performance fédérale masculin à la Fédération française de handball ; Olivier Maurelli, référent scientifique et responsable cellule recherche à la Fédération française de handball ; Christopher Carling, responsable du service performance à la Fédération française de foot ; Patrick Roux, formateur à l'INSEP ; Audrey Difernand, doctorante à l'IRMES.

Cette table ronde a rencontré un grand succès avec 80 participants le jour de l'événement. Elle a été enregistrée et compte actuellement 2 600 vues sur YouTube (chiffres de mars 2024).



Un nouvel outil de recherche dans les ressources

La bibliothèque s'est dotée fin 2023 d'un nouvel outil, Sport'docs, permettant de chercher dans l'ensemble de ses collections (en rayon et en ligne), ainsi que dans celles publiées en open access dans le domaine du sport. Ce moteur de recherche est accessible à tous, cependant l'accès intégral aux articles est réservé aux personnels INSEP et aux inscrits de la bibliothèque.

Sport'docs donne notamment accès à plus de 100 millions d'articles scientifiques et aux 24 000 livres présents dans la bibliothèque.

Ce point d'accès unique aux documents permet aux utilisateurs de chercher plus efficacement. Il répond à l'utilisation croissante des ressources en ligne par nos divers publics.

Une utilisation des ressources en ligne en augmentation

Après une forte augmentation en 2021 et un maintien en 2022, l'utilisation des ressources en ligne proposées par la bibliothèque du sport augmente encore en 2023.

Le nombre de documents téléchargés sur la base de données SPORTDiscus se maintient, tandis que celui des articles téléchargés via les 50 abonnements aux revues scientifiques en ligne et le nouveau bouquet SpringerLink augmente fortement (+26 %) : l'accès à ces ressources de référence reste indispensable à la recherche, à la formation et au médical notamment.

Au total, ce sont plus de 18 000 articles scientifiques full-text téléchargés via cette cinquantaine d'abonnements, concernant en majorité les sujets suivants : médecine du sport, physiologie, psychologie du sport, kinésithérapie et réadaptation, biomécanique.

L'offre de lecture de presse en ligne mise en place fin 2021 a trouvé son public parmi les inscrits et est de plus en plus utilisée par les personnels INSEP (Le Monde.fr notamment) :

- 270 utilisateurs uniques se sont connectés en 2023 au kiosque PressReader, qui permet la lecture de milliers de journaux et magazines internationaux. Le nombre d'articles ouverts dans l'année (plus de 97 000) augmente de 18 %,
- l'utilisation de l'abonnement collectif à LeMonde.fr, réservé aux personnels INSEP, n'a cessé d'augmenter depuis l'été 2023 : le nombre de visites dans l'année (2 450) a été multiplié par 2,5, le nombre de pages vues (15 600) a augmenté de 66 % et le nombre de visiteurs uniques de 25 %.

L'utilisation des bases de données proposées par la bibliothèque reste stable :

- SPORTDiscus : plus de 1 300 titres de revues scientifiques spécialisées dont près de 800 titres en texte intégral. Le nombre d'articles téléchargés en 2023 est de 584, soit une utilisation stable par rapport à 2022.
- Europresse : 8 000 sources d'information de presse française et étrangère. Le nombre d'articles téléchargés en 2023 est de 1 180, provenant de 136 revues/sites différents : des chiffres qui restent stables, pour un accès uniquement sur place.

Enrichissement des collections et emprunts des documents

191 nouveaux titres d'ouvrages ont été acquis en 2023 (63 ouvrages de moins que l'année précédente). Les thématiques les plus concernées par ces acquisitions sont l'entraînement, la préparation physique et mentale, les biographies de sportifs, les Jeux olympiques, le coaching et l'accompagnement des athlètes.

147 abonnements ont été commandés pour tous les services de l'INSEP, dont 88 destinés au catalogue de la bibliothèque (27 papier + online, 41 online seul, 20 papier seul). Le nombre d'abonnements a également baissé de 10 % par rapport à l'année précédente.

En parallèle, 23 dons de périodiques papier ont été intégrés au catalogue, permettant à la bibliothèque de proposer 111 revues vivantes dans ses collections en 2023.

Toutes ces acquisitions ainsi que le signalement de 98 articles et communications de congrès sont venus enrichir le catalogue en ligne de la bibliothèque Sport'docs. Par ailleurs, dans le cadre du catalogage partagé national, 724 notices ont été ajoutées en 2023 dans le SUDOC (créations, exemplarisations, modifications).

Le service de prêt entre bibliothèques a donné lieu à 13 échanges d'ouvrages au cours de l'année.

Le nombre d'inscriptions ou réinscriptions a augmenté en 2023 : 302 contre 281 inscrits en 2022.

1 115 prêts ou prolongations de documents ont également été réalisés, sur des thématiques variées : préparation du sportif (généralités et entraînement) ; physiologie et médecine du sport ; psychologie du sport ; biographies ; football ; athlétisme ; sports aquatique et nautique.

Services d'accompagnement à la recherche documentaire, productions et valorisations

La bibliothèque propose d'une part un service de recherche documentaire ainsi que de fourniture d'articles scientifiques ou de presse, d'autre part des formations et sensibilisations à la méthodologie de la recherche :

- le service de recherche documentaire est proposé aux INSEPIens (personnels, étudiants, pôles France INSEP) et au public extérieur. La bibliothèque a répondu à 6 demandes de recherche des INSEPIens et 17 du public extérieur,
- le service de fourniture d'articles a donné lieu à 26 communications d'articles aux INSEPIens et 27 pour l'extérieur,
- la bibliothèque a réalisé une session de présentation des services et espaces aux étudiants de l'INSEP en licence 3, ainsi que trois sessions de formation/sensibilisation à la méthodologie de la recherche pour les stagiaires kinés et les étudiants en master INSEP.

Enfin, la bibliothèque du sport a produit un catalogue des abonnements et onze revues des sommaires.

Accompagnement des unités de recherche vers toujours plus de science ouverte

En 2023, la bibliothèque a mené différentes actions :

- refonte de la page d'accueil du portail HAL-INSEP,
- animation d'un atelier de formation « Introduction à la science ouverte » à destination des doctorants,
- présentation à l'IRMES de la science ouverte avec incitation à déposer dans HAL-INSEP,
- soutien accru auprès des deux unités de recherche dans le cadre de leur évaluation par le Hcéres : aide individualisée à la création de l'identifiant auteur IdHAL et au dépôt de travaux de recherche dans HAL-INSEP (auto-archivage), extraction et pointage des listes de publication des laboratoires, veille et signalement des dépôts restant à effectuer.

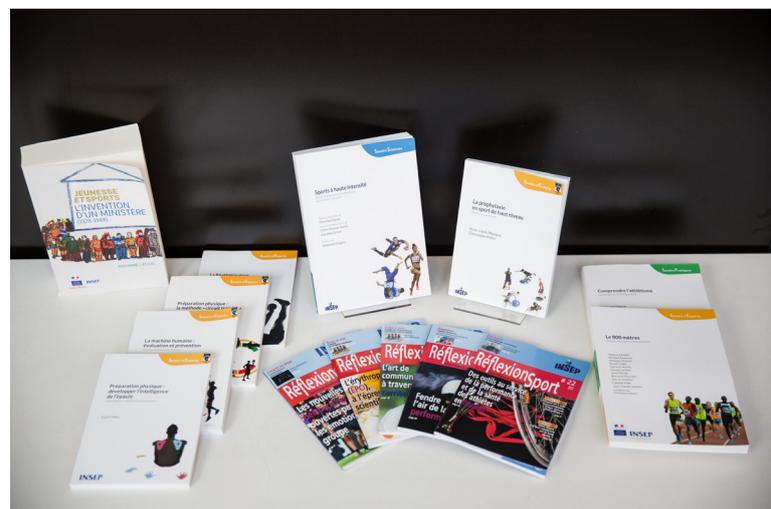
Ces différentes actions d'accompagnement, couplées à l'évaluation des laboratoires par le Hcéres, ont permis une belle avancée sur l'archive ouverte HAL-INSEP :

- 13 auteurs INSEP ont créé leur IdHAL,
- 130 dépôts ont été effectués (dont 86 avec le fichier texte intégral), soit 51 % de plus qu'en 2022.

Développement de la veille informationnelle

La bibliothèque réalise deux veilles : une première sur la haute performance sportive et une deuxième sur le suivi socioprofessionnel de l'athlète.

- Veille sur la haute performance sportive réalisée depuis janvier 2020 en lien avec la mission « Observatoire des pratiques professionnelles du sport de haut niveau » : diffusée via le site web « La Lettre des entraîneurs », elle propose un transfert de connaissances sur la haute performance pour les entraîneurs. Elle permet de les alerter sur des informations et des connaissances, de leur faire prendre du recul sur leurs pratiques et de les inspirer. La Lettre est envoyée à environ 1 150 personnes, dont la moitié fait partie des staffs des équipes de France. En moyenne, 450 personnes ouvrent la newsletter, et 95 personnes cliquent sur les liens pour lire le contenu (soit 21 % des personnes ayant ouvert le mail). 120 articles ont été publiés dans la Lettre des entraîneurs en 2023.
- Veille sur le suivi socioprofessionnel du SHN depuis janvier 2021 commanditée par le pôle Haut niveau : présentée sous forme de newsletter mensuelle, elle vise à informer et inspirer les accompagnateurs au projet de vie des SHN à travers des dispositifs, événements, témoignages d'athlètes et articles de réflexion. Les thèmes principaux sont l'insertion et l'orientation professionnelle, la reconversion, le soutien apporté au SHN par son écosystème (staff, université, famille...). Cette newsletter est envoyée aux responsables du suivi socioprofessionnel au niveau national (à l'INSEP, dans les CREPS et les fédérations), à savoir plus d'une centaine de personnes. Elle liste à chaque fois environ 20 ressources. En 2023, 4 livrables ont été envoyés.



Les Éditions

Pour l'année 2023, INSEP-Éditions a fait paraître deux ouvrages :

- Thierry Blancon, De l'explosivité neuromusculaire à la pliométrie, coll. « Savoirs d'Experts »,
- Charly Machemehl (sous la dir.), Skateboard. De la rue aux Jeux olympiques, hors collection.

Fonctionnement

Le comité scientifique s'est étoffé avec l'arrivée en 2022 de trois directeurs de collection. Il est composé de 7 personnalités extérieures et d'un agent de l'INSEP (Jean-François Robin). Deux comités se sont tenus, le 13 avril et le 20 octobre 2023. Ils ont permis d'avancer sur la programmation éditoriale à court et moyen terme, notamment par l'apport direct de projets soumis par les directeurs de collection, mais aussi par des échanges prospectifs autour de thématiques à développer.

De nombreux projets ont été soumis de manière spontanée du fait de l'année olympique à venir, ce qui a nécessité des arbitrages. Ceux-ci viennent s'ajouter aux deux ou trois projets apportés par les directeurs de collections. Ces derniers seront publiés en 2025 et 2026.

Ventes INSEP-Éditions

	2023	2022	2021
En volume	1 359 ex.	722 ex.	1 132 ex.
En chiffre d'affaires	15 090 €	7 513 €	11 978 €

Après une année 2022 en demi-teinte, les ventes de l'année 2023 sont en forte hausse, portées notamment par les nouveautés de l'année et des titres récents qui continuent de bien fonctionner (La prophylaxie en sport de haut niveau). Les revenus numériques sont également en hausse, avec 210 exemplaires numériques acquis par des bibliothèques dans le cadre du programme freemium de la plateforme OpenEdition Books.

Diffusion numérique

INSEP-Éditions a ouvert la collection « Savoirs Sciences » sur la plateforme OpenEdition Books au troisième trimestre 2023. Ces nouveaux titres complètent l'offre numérique en accès ouvert de l'établissement, qui comprend également la revue Réflexions Sport et tous les numéros des Cahiers de l'INSEP.

OpenEdition Books

Les ouvrages d'INSEP-Éditions mis à disposition sur la plateforme OpenEdition Books ont fait l'objet de 139 589 visites en 2023 et de 236 téléchargements de fichiers PDF (source : Matomo).

La répartition géographique montre une diffusion importante dans l'espace francophone. L'analyse des supports témoigne d'une part importante des consultations depuis des smartphones (43 %), même si l'usage dominant reste l'ordinateur (55 %).

Les ouvrages les plus téléchargés sont parmi les plus récents, mais des ouvrages anciens trouvent également un public :

- Individualisation de l'entraînement (paru et mis en ligne en 2023),
- Sports à haute intensité (paru en 2019, mis en ligne en 2023),
- Améliorer sa récupération en sport (paru en 2013, mis en ligne en 2018),
- Apprentissage moteur et difficulté de la tâche (paru en 1990, mis en ligne en 2018),
- Les défis de l'olympisme (paru en 2021, mis en ligne en 2023).

Réflexions Sport

La revue Réflexions Sport est actuellement diffusée sur la plateforme Calaméo. Un projet de transition numérique a été lancé au troisième trimestre 2023. En collaboration avec l'UDNI et en lien avec le portail France.sport, l'objectif est de proposer un site vitrine centralisant tous les contenus de la revue et proposant une publication en différents formats (PDF, HTML, epub). Réalisé avec un outil dédié à la publication de revues académiques, ce projet permettra une meilleure visibilité grâce à un référencement efficace et à une interopérabilité avec des services tiers. L'ouverture du site est prévue à l'été 2024.

La revue a publié un numéro en 2023. Ce numéro 30 a fait l'objet de 13 134 consultations et 1 612 téléchargements.



L'Iconothèque

Sur l'année 2023, l'activité de l'Iconothèque dans les domaines de la production et de la diffusion des connaissances a concerné les projets suivants :

- la base de données de l'Iconothèque a reçu 1 120 modifications et bénéficié de 430 créations de nouvelles fiches documentaires,
- la recherche documentaire et la mise à disposition de documents numérisés au profit de la FFCK et de la FFA,
- la programmation d'un cycle de projection de films officiels olympiques à destination des agents, de la scolarité et des pôles sportifs de l'INSEP,
- l'organisation d'une nouvelle édition du Marathon des archives qui a vu l'accueil sur le site de l'INSEP de trois classes de différents collèges de l'Académie de Créteil,
- la présentation et une discussion autour du film *Les Sorcières de l'Orient* auprès des SHN du CREPS de Boulouris, des étudiants et étudiantes de l'INHA et de l'Université de Columbia (en visioconférence), et à destination de lycées, médiathèques ou salles de cinéma : Cambrai, Pavillon-sous-Bois, Massy, Tulle, Tremblay-en-France, Londres (en visioconférence),
- la programmation et la présentation de films issus des collections de l'INSEP dans le cadre de l'événement Classic film marathon de Budapest,
- la conception et les premiers tournages d'un film sur l'imagerie mentale avec la participation des pôles Plongeon, Canoë-kayak, Tennis de table et Judo,
- la participation/communication dans le cadre des Journées études Archives fédérations Sportives organisées à l'INSEP et aux Archives nationales, et du colloque sur les sports collectifs organisé par l'AFRAPS de Brest,
- la conception de l'exposition *À jamais les premières*, dédiée à l'émancipation féminine par le sport au début du XX^e siècle. Installation de l'exposition sur les baies vitrées de la bibliothèque de l'INSEP,
- l'installation et la présentation de l'exposition *À jamais les premières* à l'espace culturel Sorano de Vincennes,
- la participation à l'exposition présentée par le Musée intercommunal de Nogent Une longueur d'avance : l'École de Joinville, l'invention du sport contemporain (1852-1939).

Par ailleurs, de nombreuses recherches iconographiques sont réalisées au quotidien pour répondre aux besoins des pôles sportifs ou d'institutions externes.

La mission de l'observatoire des pratiques professionnelles du sport de haut niveau

L'axe principal de cette mission de l'observatoire est la capitalisation des savoirs d'expérience des entraîneurs. Cette mission répond à une demande sociale, institutionnelle et politique. Elle contribue à l'innovation et aux enjeux de performance. Elle permet également de développer et d'orienter les actions de formation, anticiper et préparer aux métiers de demain, d'enrichir les connaissances et de contribuer à l'information scientifique et pédagogique.

Deux objectifs prioritaires pour l'observatoire ont organisé son activité :

- l'optimisation d'une ingénierie de capitalisation disponible pour les fédérations et les établissements,
- la mise en œuvre et la mise en perspective d'outils de circulation des savoirs d'expériences.

Dans ce cadre, des projets d'action ont été développés.

- La lettre d'informations professionnelles des entraîneurs de haute performance propose régulièrement des articles, des brèves, des vidéos et des infographies professionnelles. Elle s'est adressée fin décembre 2023 à 1 004 entraîneurs/membres de staff/DTN/DTN adjoints (40 fédérations) et 363 personnes hors équipe de France contribuant à l'optimisation de la performance (chercheurs, formateurs, experts, accompagnateurs, coaches...). Elle fait l'objet d'une mise à jour régulière sous la responsabilité des directions techniques nationales et des directions d'établissement.
- Les avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle ont fait évoluer le projet de plateforme de savoirs d'expérience et scientifique. Si celui-ci est en attente de financement et fait l'objet d'une demande de subvention, un prototype a été élaboré. L'originalité est de proposer un accès inhabituel à des ressources documentaires et humaines pour accompagner les entraîneurs dans leur activité professionnelle.
- Le projet d'encyclopédie collaborative en ligne, appelée Wikiperf, initié en 2022 voit son évolution dans la mise en œuvre d'un deuxième prototype (changement de logiciel, élargissement du panel utilisateur). Cette encyclopédie est un « lieu » où l'on peut trouver des savoirs/connaissances structurantes à « forte valeur ajoutée ». Le concept du collaboratif signifie que ces savoirs et connaissances sont le fruit de travaux de plusieurs personnes. Il est garanti par une « mise à jour » permanente de ces savoirs/connaissances.

Le projet de collaboration entre la R&D d'EDF et l'INSEP s'est poursuivi en 2023 avec l'Université de Caen-Normandie. L'étude a porté sur les clés de performance des entraîneurs de haute performance et celles de responsables de centrales nucléaires. Plusieurs retours sur les travaux réalisés ont été apportés aux entraîneurs concernés, colloques, journées d'étude ainsi qu'au sein de l'entreprise EDF. Le rapport terminal a été finalisé en décembre 2023 et va faire l'objet de plusieurs formes de communication auprès de différents publics en 2024.

Une ingénierie de capitalisation, faisant l'objet d'une étude par l'ECS, a été proposée à L'École des Cadres du Sport (ECS) fin décembre 2023. Cette initiative fait partie des 3 « process » robustes et agiles en cours d'élaboration pour contribuer à la multiplication de projets visant, entre autres, à favoriser le onboarding et le outbording (accueil de nouveaux collaborateurs, départ de collaborateurs expérimentés).

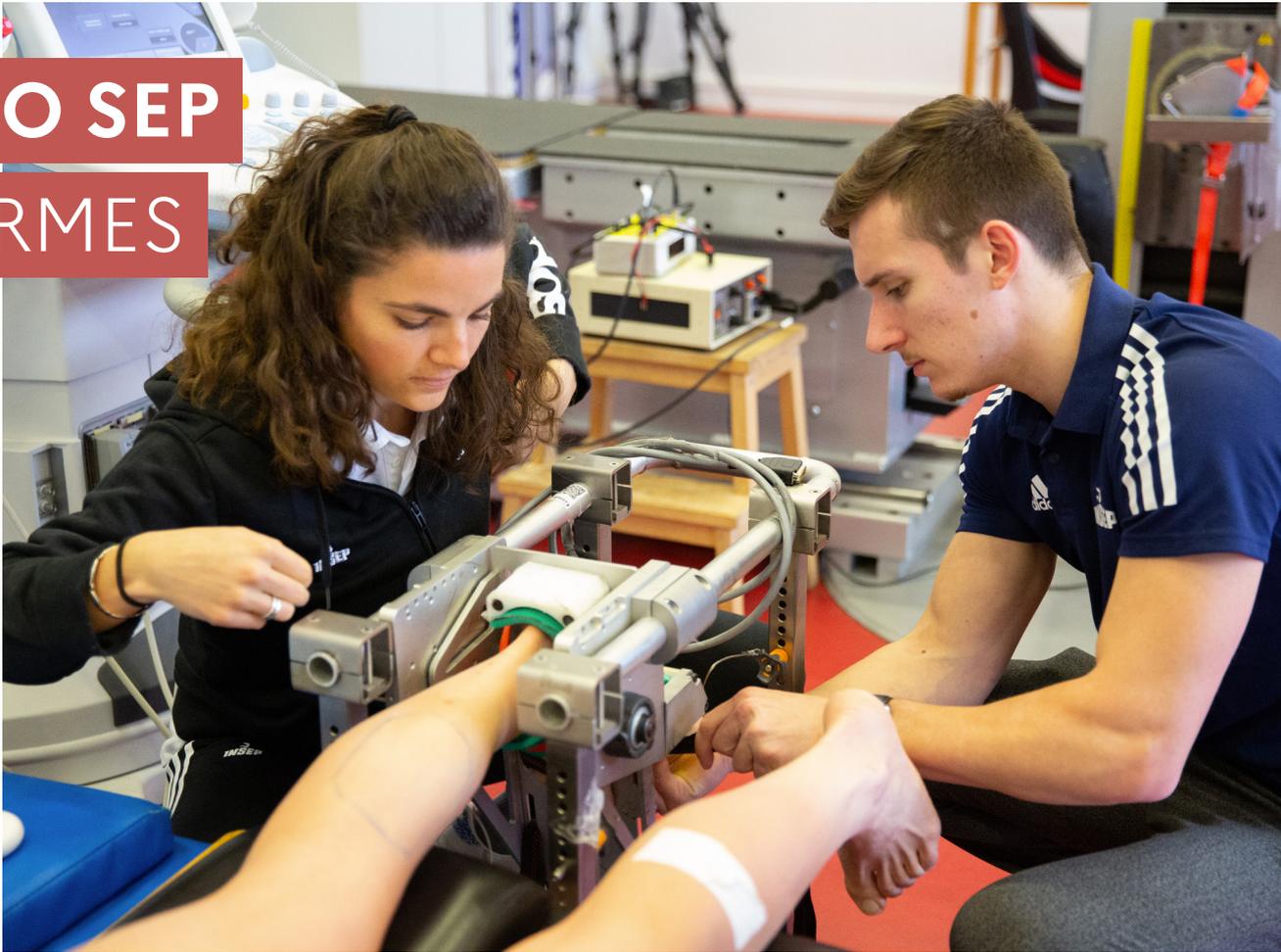
Un séminaire regroupant 10 collaborateurs du pôle Formation a eu lieu en présence d'un Knowledge Manager de Framatome. Ce dernier a permis d'élaborer des préconisations sur la question de la gestion des connaissances qui seront présentées en 2024 à la direction générale de l'INSEP.

Le premier réseau (Cop OASIES), animé par la mission de l'observatoire autour de la problématique de l'expertise et de son partage, a poursuivi régulièrement ses rencontres : 7 rencontres de travail - 14 fédérations - 6 entités du réseau grand INSEP. Dans ce cadre et sous l'égide de L'École des Cadres du Sport, l'observatoire avec la Cop OASIES a organisé à l'INSEP une journée sur la gestion des connaissances et le concept d'organisation apprenante. Celle-ci a rassemblé 53 personnes.

La mission de l'observatoire a poursuivi l'accompagnement de projets de capitalisation et de gestion des connaissances auprès de trois fédérations (gymnastique, cyclisme, triathlon).

Enfin le sommet des cadres, organisé par l'ECS (80 personnes) à l'IFCE, a été coconstruit par l'observatoire et l'IFCE. La thématique de cette journée était la mise en œuvre de communautés de pratiques (Cop) à l'échelon national. Les communautés de pratiques sont un maillon essentiel à la circulation des connaissances issues de l'expérience. Ce sommet a été suivi par une journée coconstruite avec la mission de l'observatoire, regroupant les animateurs des Cops (25 personnes) au ministère chargé des Sports.

LABO SEP ET IRMES



Le laboratoire Sport, Expertise et Performance (SEP)

L'unité de recherche SEP dispose d'un environnement très favorable et possède des équipements scientifiques et des compétences technologiques de qualité. Cette unité est un acteur central de la recherche portant sur la performance sportive de haut niveau en France et sa reconnaissance scientifique à l'international s'élargit progressivement.

Elle rassemble des chercheurs issus de domaines scientifiques différents (physiologie, biomécanique, neurosciences, psychologie, sociologie) et propose une recherche pluridisciplinaire structurée en trois thèmes :

1. Optimisation de la performance
2. Prévention des blessures
3. Équilibre de vie du sportif

Afin de l'accompagner dans sa trajectoire scientifique, l'unité est encouragée à constituer un conseil scientifique consultatif.

Son activité s'est fortement accrue à la suite de l'attribution des Jeux olympiques et paralympiques à la ville de Paris pour 2024 et de son succès remarquable dans le cadre des Programmes Prioritaires de Recherche - Sport de Très Haute Performance, avec une participation à six projets, dont deux portés par l'unité (FULGUR et HYPOXPERF).

La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche : 3,7 publications en moyenne par an et par chercheur. Mais il existe une forte hétérogénéité dans le taux de publication des chercheurs de l'unité. Elle a amélioré sa production scientifique en termes quantitatifs et qualitatifs, avec plus des trois quarts de ses publications dans des journaux de renommée internationale de premier plan (e.g. American Journal of Physiology-Regulatory, Integrative and Comparative Physiology, Journal of Applied Physiology, Sports Medicine, British Journal of Sports Medicine, Medicine and Science in Sport and Exercise).

L'unité doit accompagner les membres qui ont peu publié lors du dernier contrat et est encouragée à augmenter son taux de publication en accès ouvert.

Le rayonnement de l'unité à l'international est en expansion. L'organisation du congrès de l'European College of Sport Science, rassemblant plus de 3 000 participants au Palais des congrès de Paris en 2023, est un bel exemple du dynamisme de l'unité. L'unité devra veiller à préserver cette dynamique après les Jeux olympiques et paralympiques de Paris. L'accueil de chercheurs invités, en particulier internationaux, doit être favorisé.

L'institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (IRMES)

Pour rappel, l'IRMES a été créé en 2006 et labellisé en 2013 en tant qu'équipe d'accueil (EA 7329). Cet institut est rattaché à l'Université Paris Cité et à l'INSEP.

L'IRMES connaît une croissance budgétaire constante depuis 15 ans. Au cours du dernier mandat, son budget est passé de 259 000 € en 2017 à 655 000 € en 2022.

Ses deux thématiques scientifiques nommées :

1. « Trajectoires et dynamiques de performance »
2. « Longévité, qualité de vie, santé publique et prévention »

ont, en effet, été valorisées par des financements importants de la part de l'Agence nationale du Sport (> 1 M€) et du programme investissement d'avenir 3 (> 3 M€).

Les financements de ces projets témoignent de la pertinence de la stratégie scientifique adoptée par l'IRMES. Cependant, la dépendance de l'IRMES à l'égard de ces sources de financement interroge sur sa capacité à développer une autonomie financière plus importante, notamment à l'issue du PIA3.

De plus, les financements obtenus par l'IRMES concernent uniquement les thématiques de recherche liées à la performance sportive de très haut niveau, qu'elle soit olympique ou paralympique. L'expertise de l'IRMES en matière de santé publique et de prévention par les activités physiques ou sportives n'a pas bénéficié de financements. L'IRMES participe pourtant activement à la promotion du sport santé et à sa mise en œuvre, tant par les projets développés que par les différentes actions de communication scientifique et grand public.

Enfin, la thématique « Physiologie expérimentale » de l'IRMES n'a bénéficié d'aucun financement et ne fait l'objet d'aucuns travaux scientifiques s'inscrivant dans l'activité de l'unité. Elle apparaît de fait clairement décalée au regard des activités scientifiques développées par l'IRMES.

L'IRMES bénéficie d'un très bon rayonnement scientifique national et renforce progressivement sa renommée à l'international en collaborant avec des centres européens spécialisés dans la préparation physique des athlètes de haut niveau.

L'expertise de l'IRMES dans l'utilisation des données sportives en fait une ressource stratégique pour les fédérations et les institutions sportives. Toutefois, les axes de recherche qui reposent sur l'analyse de données chez l'Homme nécessitent l'identification d'un délégué à la protection des données afin de donner de la visibilité à l'utilisation de ces bases de données.

La production scientifique de l'IRMES est satisfaisante. Les publications sont globalement de bon niveau scientifique et 9 % figurent dans des revues non référencées. Certaines publications ont un rayonnement très large dans la thématique principale du laboratoire à savoir le suivi épidémiologique des sportifs de haut niveau et la prédiction des performances.

Au début du mandat précédent (2017), l'IRMES comptait dix-huit membres. Au 31 décembre 2022, cet institut était composé de 34 membres, dont onze permanents. Deux postes de chercheurs permanents ont été obtenus et le nombre de contrats de chercheurs sur projet a été quintuplé. Deux HDR ont également été soutenues. La parité au sein de l'unité n'est toutefois pas respectée : dix femmes et 24 hommes parmi les 34 membres de l'institut.

Aux postes à fortes responsabilités (direction) cette parité est respectée avec un directeur, un directeur adjoint et une directrice adjointe. Le nombre de chercheurs permanents au sein de l'IRMES reste très faible (3). Il en est de même du nombre d'HDR (3). La capacité de l'IRMES à faire face à une potentielle augmentation de sa charge de travail au cours du prochain mandat est réellement questionnée.

PROJETS PRIORITAIRES DE RECHERCHE

12 projets prioritaires de recherche (PPR) de très haute performance ont été retenus par l'Agence nationale de la Recherche en 2020. L'INSEP est porteur de 3 d'entre eux.

Les PPR portés par l'INSEP

- **FULGUR** : Vers une planification individualisée de la charge d'entraînement adaptée aux propriétés musculaires pour réduire l'incidence des blessures en sprint avec 3 fédérations (FFA, FFR, FFSG), porté par Gaël Guilhem.
- **PARAPERF** : Optimisation de la performance paralympique : de l'identification à l'obtention de la médaille, porté par Jean-François Toussaint.
- **HYPOXPERF** : Hypoxie et performance 2024 avec 6 fédérations (FFCK, FFC, FFJDA, FFLDA, FFN, FFR), porté par Franck Brocherie.

Les PPR auxquels participe l'INSEP

L'INSEP est également présent dans les consortiums de 5 autres projets.

- **D-DAY** : Être en forme le Jour J. Stratégies de planification de la charge d'entraînement et des méthodes de récupération avec la FFN, porté par l'Université de Poitiers
- **THPCPA2024** : Très Haute Performance en Cyclisme et Aviron avec la FFA et la FFC, porté par Polytechnique.
- **REVEA** : Optimisation de la Performance grâce à la réalité virtuelle (FFB, FFG, FFT, FFA, FFE), porté par l'Université de Rennes 2.
- **NEPTUNE** : Réalité virtuelle et modalités d'entraînement avec la FFN et la FFH, porté par l'Université de Rouen.
- **PERFANALYTICS** : Capture de la dynamique du geste sportif avec la FFME et la FFC, porté par l'INRIA.

Autre projet de recherche

- Le projet **EMPOW'HER** (Explorent Menstrual Periods Of Women athletes to Escalate Ranking) a pour objectif de maximiser les performances des athlètes féminines élites en optimisant leurs réponses à l'entraînement par des charges de travail adaptées, en synergie avec leur physiologie et leur cycle menstruel.

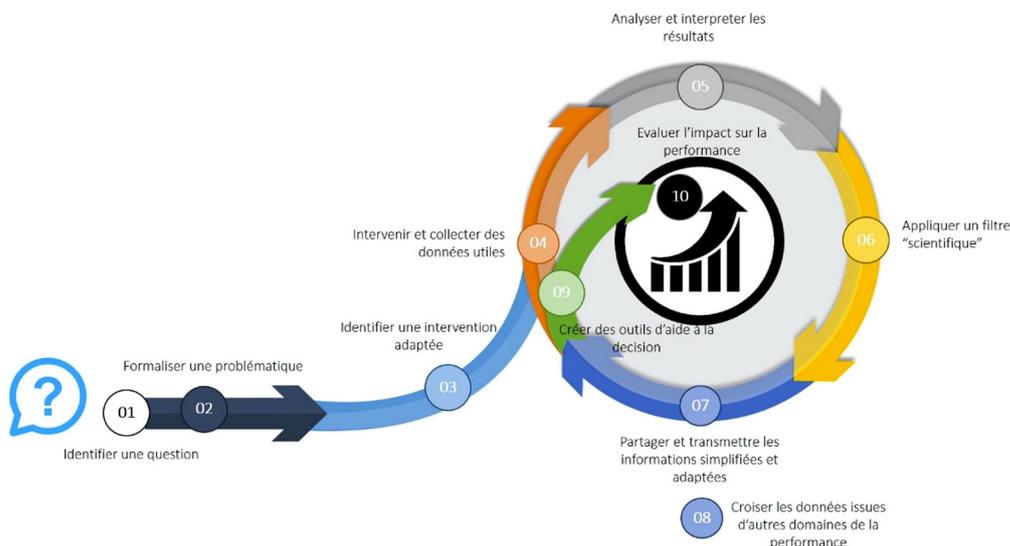


ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE DE LA PERFORMANCE (ASP)

L'ASP est un ensemble d'actions s'appuyant sur une démarche scientifique ayant pour but de contribuer à l'amélioration de la performance sportive. Cet objectif est fondé sur une réflexion collective entre les acteurs de la haute performance et de la recherche. Structuré en 10 étapes, depuis l'identification jusqu'à la ré-interrogation de ce questionnement, en passant par la collecte de données, leur interprétation et leur partage, ce travail vise à avoir un impact sur la performance, avec une volonté forte d'individualisation de la préparation des sportifs.

Dans cette perspective, le laboratoire SEP a développé depuis plusieurs années une série d'applications visant à accélérer l'acquisition, la digestion, l'interprétation, la restitution et la capitalisation des données collectées auprès des sportifs de haut niveau relatives à leurs capacités athlétiques et psychologiques (capacités musculaires, capacités cardiorespiratoires, exposition au risque de blessure, quantification de la charge, sommeil, habitudes nutritionnelles, traits psychologiques).

Ces outils digitaux concourent à une meilleure connaissance des athlètes et à l'aide à la décision concernant la mise en place d'entraînements adaptés à leurs besoins prioritaires d'individualisation. Un travail en collaboration avec l'UDNI et l'IRMES, et participant de la stratégie sport data hub, vise à proposer progressivement un tableau de bord global permettant une visualisation complète et interactive par l'athlète et l'entraîneur de ces informations au cours de la saison sportive.



RÉSEAU NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE DE LA PERFORMANCE (RNASP)

La mission du RNASP consiste à relayer les connaissances scientifiques, pour aider les entraîneurs à prendre des décisions éclairées. Ce réseau fédère principalement les CREPS, les écoles nationales et les fédérations sportives en s'appuyant sur des référents scientifiques, à l'interface entre la recherche et l'entraînement. Ce réseau valorise les projets scientifiques pour la haute performance en s'appuyant sur des partenaires académiques (Sciences 2024, CNRS, Conférence des doyens d'UFR STAPS (C3D), INRIA, CEA, INSERM, etc.) et sur des partenaires industriels.

L'animation du RNASP poursuit trois objectifs : augmenter le nombre d'emplois dédiés à la recherche en sport de haut niveau, accroître les financements de la recherche en sport de haut niveau et accompagner les équipes nationales dans la perspective des JOP de Paris 2024.

Depuis 2019, le nombre de personnes-ressources impliquées dans le réseau national d'accompagnement scientifique à la performance sportive est suivi. L'objectif pour 2024 est de 1 000 référents.



DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

L'INSEP est engagé dans le renforcement de l'offre applicative du sport data hub au travers d'outils comme le PSQS, A360, Canal Sport, Méta Vidéo et Médaillabilité.

L'INSEP met en œuvre également l'offre de service du sport data hub concernant :

- la mise en conformité juridique au regard du règlement général sur la protection des données, la sécurisation du système d'information,
- le développement de l'infrastructure et l'accompagnement des projets DATA.

Enfin, dans la perspective de construction de l'entrepôt de données du sport français, l'INSEP a travaillé sur la consolidation de la base « résultat » et sur la construction des bases « données externes » et « recherche ».

L'Offre applicative

Voici les principales applications du catalogue SDH développées par les équipes de l'INSEP.

- 1. Athlète 360 (AMS) :** le rôle de l'INSEP est de mettre en œuvre Athlète 360, un système de gestion personnalisé des données des athlètes. L'équipe dédiée, composée de 3 personnes, travaille dans le but d'accompagner les entraîneurs des pôles France de l'INSEP et du réseau grand INSEP dans leur utilisation de cet outil, le reporting et l'analyse personnalisée des données collectées.
- 2. Médaillabilité :** l'identification et l'évaluation des potentialités de performance de l'ensemble des sportifs français constituent un enjeu prioritaire. Le projet « Médaillabilité » qui a débuté en juin 2020 vise en premier lieu à estimer les chances des athlètes français à figurer aux plus hauts niveaux de la scène internationale lors des championnats du Monde et des Jeux olympiques et paralympiques (JOP).
- 3. Portail de suivi quotidien du sportif (PSQS) :** le portail de suivi quotidien du sportif (PSQS) est le portail de référence du sport français. À ce titre, il est un outil de base du sport data hub. Ouvert depuis son origine aux établissements qui reçoivent des pôles accueillant des SHN ou non, il recense tous les sportifs listés en France (espoirs et collectifs nationaux compris) ainsi que tous les sportifs inscrits dans les structures PPF des fédérations.

4. Méta Canal Sport : la plateforme Méta Canal Sport (éditée par Méta Vidéo) permet le stockage et la diffusion de contenus multimédias. Elle se compose d'un portail front et back-office : www.canal-sport.fr. Elle héberge également la solution de séquençage et donc d'un système de création de tags évolué.

5. Méta Vidéo : l'INSEP propose un module dynamique de codification de données qui facilite l'étape de tagging d'événements, tout en apportant une expertise technique. L'outil permet de marquer et de qualifier tous les faits : jeux d'une rencontre, exercices (de réathlétisation, par exemple), séquences d'opposition. Configurable, il s'adapte à chaque sport, intègre ses données (athlètes, arbitres, catégories, etc.) ainsi qu'un certain nombre d'éléments graphiques. L'outil peut se connecter avec Canal Sport (la plateforme de diffusion et de stockage vidéo du sport). Il peut interagir avec des médias déjà présents sur Canal Sport et rajouter (directement depuis son interface utilisateur) de nouveaux médias annotés sur cette même plateforme.

6. Cartographie des ressources : l'application de cartographie des ressources permet d'identifier les acteurs de la performance sportive sur le territoire en spécifiant leurs champs d'expertise, leurs champs d'intervention, leurs publics cibles et leurs liens professionnels. La recherche de ces acteurs peut s'effectuer par chacune de ces entrées.

7. Offre de services : en complément de l'offre applicative, l'INSEP propose une offre de services pour les fédérations sportives et les établissements souhaitant s'engager dans le sport data hub.

INNOVATION OUVERTE :

« STARTING-BLOCK »

L'INSEP a poursuivi le développement de sa stratégie d'innovation au service de la performance sportive. L'intention est de donner aux sportifs et entraîneurs un avantage concurrentiel pour progresser durablement et devenir champions olympiques et paralympiques. Pour ce faire, nous sommes engagés dans la structuration et le développement de la démarche d'innovation ouverte en lien étroit avec le réseau national d'accompagnement scientifique à la performance et l'ensemble de l'écosystème de la sportTech :

- 100 référents scientifiques de fédérations et des établissements RGI,
- 1 000 chercheurs,
- 120 entreprises, incubateurs et start-up...

Dans les starting-blocks et en sprint permanent, le programme d'innovation ouverte a pour objectif d'acculturer, d'infuser, d'accélérer et d'intégrer l'innovation en favorisant durablement les échanges entre les acteurs sportifs (athlètes, entraîneurs, référents scientifiques, staffs) et les agents de la recherche et de l'innovation (laboratoires, incubateurs, entreprises, start-up...) au travers :

- de nombreux temps d'échange et d'animation sous différents formats au service de la performance sportive (communauté de pratique, conférences scientifiques, webinaires, rencontres, hackathon, démo-days...),
- de nombreuses actions de médiation scientifique aux formats variés,
- un soutien et des conseils sur les dispositifs financiers existants dédiés à la recherche et à l'innovation auprès des labs SEP et IRMES et l'ensemble des acteurs du RNASP, notamment les fédérations et CREPS,
- de nombreuses actions transversales et structurantes pour stimuler la recherche et l'innovation au service de la performance sportive.

Les principales actions cette année pour infuser, accélérer, intégrer de nouvelles pratiques ont été :

- l'itinérance du showroom de suivi 360° du sommeil des athlètes avec plus de 4 000 personnes touchées (9 établissements RGI, précongrès ECSS, JEP, Fête de la science au musée de l'Homme),
- la réalisation et l'itinérance du showroom affûtage permettant de partager les bonnes pratiques dans cette période cruciale avant la compétition avec plus de 500 personnes touchées (déjeuner des entraîneurs de l'INSEP, plusieurs CREPS, JEP, bibliothèque...),
- l'exposition autour de l'apport de la fabrication additive à la performance sportive (impression 3D et scan 3D), avec plus de 2 000 personnes touchées (JEP, Fête de la science, salon Print 3D Paris, hackathon Bordeaux, bâtiment J INSEP),
- l'exposition de data visualisation « trajectoires » avec plus de 5 500 personnes touchées (ECSS, JEP, Fête de la science, Allée des champions de l'INSEP).

Nous avons également réorienté notre stratégie de partage de pratique en démocratisant l'usage de communauté de pratique. Nous avons lancé ainsi cette année les COP suivantes en les ouvrant également aux fédérations et établissements du RGI :

- COP sur la fabrication additive et la performance sportive (30 membres),
- COP sur l'IA générative (77 membres),
- COP sur le return to play RTP (21 membres).

Ces COP s'inscrivent dans la dynamique de la COP Datavizz existant depuis 2022 (87 membres).

Ainsi, au cours de cette année, nous avons mené plus de 70 actions pour faire dialoguer sciences et sociétés (les entraîneurs en priorité) pour un total de plus de 10 000 personnes touchées par nos actions.

Enfin, nous avons poursuivi une démarche de gestion et suivi des acteurs de l'innovation (start-up et entreprises) avec pour ambition de mutualiser ce process avec l'ensemble des fédérations et établissements du RGI.

SPORT

DATA HUB

En 2023, le sport data hub a continué de se structurer avec de nombreux projets autour de 3 axes principaux :

1. Meilleur suivi de l'athlète

- > Accompagnement quotidien et réglementaire (droits des SHN).
- > Analyse et Optimisation de la performance.

2. Pilotage et organisation du sport de haut niveau

- > Mieux partager et mieux décider.
- > Tableaux de bord partagés au-delà du pôle HP ANS avec tous les acteurs SDH et partenaires.

3. Structuration de la donnée du sport de haut niveau

- > Entrepôt de données du sport de haut niveau.

Tous les dispositifs Ambition Bleue ont pu être dématérialisés (à travers la mise en place de formulaires et d'outils de saisie dédiés). Toutes les données, stockées dans des bases de données spécifiques, ont ainsi pu être intégrées à Vis'Or pour un meilleur suivi métier et surtout une meilleure transversalité de la donnée permettant d'aboutir à des fiches de synthèse analytiques et pertinentes.

Au-delà des cas d'usage déjà développés et qui ont été affinés pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs (Médaillabilité, A360, Méta Canal Sport, PSQS), quelques outils complémentaires de collecte ont vu le jour en 2023 :

- SDH Form : qui permet de générer des enquêtes liées directement à l'identifiant d'un sportif et lui facilite grandement son remplissage (exemple de l'enquête SSP lancée en sept 2023 avec un taux de réponse supérieur à 25 % et celle sur les ressources lancées en janvier 2024 qui dépasse les 50 % de taux de réponses, soit plus de 2 600 sportifs de haut niveau),
- un outil de gestion administrative et financière qui permet de suivre plusieurs dispositifs :
 - > le suivi financier des actions mises en place par les MRP,
 - > le budget détaillé du pôle HP et son évolution en direct,
 - > le suivi des actions du plan coach validées par la CASDA.

Si le suivi réglementaire, administratif et financier du sport de haut niveau a énormément progressé et arrive bientôt à maturité, des efforts sur l'optimisation de la performance et le suivi de l'athlète ont également été réalisés en 2023.

En complément d'A360 et pour accompagner les fédérations qui ont fait le choix, historiquement ou pour des fonctionnalités très spécifiques, d'utiliser d'autres outils, la base de collecte externe nous permet de récupérer les données issues de nombreux outils hors SDH et ainsi d'alimenter l'entrepôt de données du SDH, permettant une analyse plus fine et croisée au service de la performance.

Après la réalisation technique par les architectes data et les ingénieurs data, c'est la fédération française de cyclisme qui est le pilote sur ce projet de collecte transversale et d'analyse croisée, avec l'aide des sports scientifiques du SDH et le soutien du laboratoire de l'IRMES.



France.sport et Gagner en France

En complément mais en cohérence avec tous les projets portés par le SDH, deux projets ambitieux sont venus se rajouter à la feuille de route.

1. **Le portail France.sport** : après 1 an de travail, il a pu être lancé à destination de tous les SHN le 8 janvier 2024. Ce portail permet la centralisation de toutes les informations sur le sport de haut niveau, de fédérer les acteurs autour d'un projet numérique commun et d'apporter des services spécifiques et individualisés aux sportifs.
2. **Gagner en France** : 4 projets numériques ont été commandés par GEF pour :
 - > permettre au CPSF de gérer la constitution de ses listes larges pour Paris,
 - > gérer les accès et les réservations des services proposés dans le cadre du camp de base (INSEP) et de la maison de la perf (Lycée Cachin),
 - > répondre aux besoins du pôle HP de l'agence pendant les JOP (fiche synthétique des athlètes, production semi-automatisée des notes quotidiennes à destination des instances décisionnelles),
 - > centraliser les informations des équipes de France en amont et pendant les JOP (calendrier de stages, compétitions, arrivée au camp de base, au village).

Environnement technique et juridique

Le travail engagé avec la CNIL, l'ANSSI, la DINUM et la DAJ de Bercy a beaucoup mobilisé les équipes juridiques et sur la sécurité en 2023 mais des avancées significatives ont été réalisées (courriers de la CNIL et de la DAJ, test d'intrusion, audit en cours de l'ANSSI) et devraient se concrétiser en 2024 par :

- la parution d'un ou plusieurs décrets et de leurs arrêtés pour encadrer le SDH et le portail France.sport,
- la structuration juridique de l'entrepôt de données du SHN,
- l'homologation RGS du SDH,
- la cyber-sécurisation des outils et bases de données du SDH en amont des JOP.

Au niveau technique-informatique, de nettes améliorations, souvent invisibles pour l'utilisateur, ont également été réalisées, avec une harmonisation des technologies déployées et une intégration continue des mises à jour du code informatique (CI/CD).

Gouvernance, budget et ressources humaines

La gouvernance du SDH continue de fonctionner correctement avec ses COPIL (toutes les 4 semaines) et ses COSTRAT (tous les 6 mois). Cependant, la DAJ et la CNIL nous ont alertés sur la nécessité de préciser la co-responsabilité des différents partenaires, et il faudra rapidement anticiper la reconduction et les évolutions possibles de la convention actuelle qui prendra fin après les JOP de Paris.

Alerte RH

Une alerte sur les ressources humaines a été portée à plusieurs reprises lors des COSTRAT SDH :

- le montant que représente le coût RH porté par les prestataires de services, par faute de postes sur les plafonds d'emplois, dépassera en 2024 l'ensemble de tous les autres coûts du SDH,
- plus de 1 M€/an pourraient être économisés en internalisant ces postes,
- tous les postes clés du SDH (architecte DATA, lead développeur, responsable juridique et conformité, maintenance et sécurité) sont confiés à des prestataires extérieurs.



ACCUEIL DES STAGES



L'établissement dispose de salles de réunion, d'installations sportives et d'infrastructures hôtelières rénovées et modulables. La commercialisation de ces espaces permet d'accueillir des stages sportifs nationaux et internationaux, des séminaires institutionnels ou d'entreprises, des événements professionnels et d'organiser différents types de manifestations.

Le pôle Hospitalités est le garant de l'articulation de l'organisation de ces différents types d'accueil et la vie quotidienne du site, la transversalité et le partage d'information avec tous les acteurs sont incontournables et nécessaires.

Les stages sportifs

Les clubs professionnels, français et étrangers, les ligues régionales et les fédérations internationales qui sollicitent l'expertise de l'INSEP peuvent également bénéficier des infrastructures et des compétences présentes. Les équipes de l'institut développent au quotidien une démarche qualitative au service des sportives et sportifs de haut niveau afin que ceux-ci puissent, dans les meilleures conditions possibles, mener à bien leur projet de performance et ce, quelle que soit la durée de leur séjour au sein de l'institut. Lors d'accueil de stages courts, les solutions d'hébergement et de restauration les plus adaptées sont ainsi systématiquement recherchées. Différentes prestations à la demande sont également proposées : conciergerie, accès aux espaces balnéothérapie et musculation, blanchisserie, matériels spécifiques, transport sur site avec voiturette...

L'expertise de ses équipes, dans la diversité de leurs spécialités, la qualité de ses installations, qui répond aux exigences de nombreuses disciplines sportives, l'adaptation de la restauration (exigence nutritionnelle), comme l'offre d'hébergement, sont autant d'atouts qui séduisent aujourd'hui de plus en plus d'athlètes nationaux et internationaux qui viennent effectuer à l'INSEP leurs stages de préparation, leur suivi médical ou encore leurs séances de réathlétisation.

L'accueil de stages sportifs nationaux et internationaux en chiffres

	Nombre de stages sportifs	Nombre de sportifs + staffs
2019	681	7 933
2020	375	3 862
2021	385	3 784
2022	529	5 028
2023	631	7 180

Préparation du camp de base JOP 2024

Le pôle Hospitalités travaille, depuis plus d'un an, sur l'organisation et la coordination du camp de base JOP 2024.

Une année charnière pour notre pôle concernant les différentes équipes de France que nous allons accueillir lors de cette période, mais également dans la transmission d'information, afin de donner toutes les bonnes pratiques aux différents référents qui seront affectés aux fédérations, pour les accompagner sur le site de l'INSEP.



03

INCARNER

LA PERFORMANCE

Ressources humaines

68

Gestion du patrimoine

81

Suivi financier et contrôle
de gestion rigoureux

84

Affaires juridiques

94

Hospitalités / séminaires
d'entreprises et manifestations
sportives

97



LES RESSOURCES HUMAINES

Le niveau d'emploi sous plafond est passé de 277 ETPT en moyenne annuelle 2022 à 280,9 ETPT en moyenne annuelle 2023.

Répartition et nombre d'agents par statut

Évolution des effectifs (titulaires et contractuels)

Entre 2022 et 2023, l'effectif global a très légèrement augmenté, passant de 316 agents recensés au 31 décembre 2022 à 319 au 31 décembre 2023.

Le nombre d'ETP (Équivalents Temps Plein) est passé de 274 au 31 décembre 2022 à 275,9 au 31 décembre 2023.

Répartition des effectifs par genre et par catégorie : comparaison 2022/2023

	Effectifs physiques		ETP		Genre	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Total général	319	316	275,9	274	165 hommes 154 femmes	161 hommes 155 femmes

Masse salariale

Le montant total de l'enveloppe consommée en 2023 est en augmentation de 1 368 979,87 € par rapport à 2022, soit +6,7 %.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- la moindre vacance frictionnelle infra-annuelle : alors que l'établissement constatait chaque année une trentaine de départs (32 en moyenne sur la période 2018-2022), lesquels étaient remplacés en moyenne 2 mois après (78 jours en moyenne en 2022), moins de 10 départs ont été comptabilisés en 2023. Cette moindre vacance infra-annuelle a impliqué un surcoût de masse salariale estimé à environ 350 k€ et a eu pour conséquence un moindre effet de noria permis habituellement par le remplacement d'agents par d'autres plus jeunes,
- l'effet année pleine de l'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 3,5 % au 01/07/2022 (soit 600 k€),

- les mesures salariales annoncées par le Gouvernement au cours de l'été 2023 :
 - > la hausse du point d'indice (+1,5 %) a été mise en œuvre à compter de la paie de juillet 2023 (soit 140 k€ pour 6 mois),
 - > l'augmentation du remboursement transport (de 50 % à 75 % de l'abonnement) s'est appliquée à partir de la paie de septembre,
 - > le versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle sur la paie du mois de décembre 2023, pour un surcoût estimé à 79 k€,
- des régularisations pluriannuelles relatives à des situations individuelles et à des cotisations CNRACL et APHP : il a été mis fin à des litiges qui opposaient depuis plusieurs années l'INSEP à des collectivités territoriales et des établissements hospitaliers concernant les cotisations patronales d'agents détachés à l'INSEP. Par ailleurs, la régularisation de plusieurs situations individuelles a dû

être mise en œuvre, parfois sur plusieurs années, dans la limite de la prescription quadriennale pour les cas les plus anciens,

- enfin, divers événements salariaux parmi lesquels la mise en œuvre rétroactive au 1^{er} janvier 2023 du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) des agents PTP publié en octobre 2023 ainsi qu'une rupture conventionnelle non budgétée ont nécessité une hausse du plafond de dépenses de personnel.

Les vacances ont baissé de 24 884,15 €, soit 780 369,42 € en 2023, contre 805 253,57 € en 2021.

En outre, il est à noter une légère augmentation des allocations de retour à l'emploi versées à d'anciens agents au chômage, le montant passant de 144 737,13 € en 2022 à 157 375,10 € en 2023. Ce montant total est très fluctuant car il dépend du nombre d'agents au chômage et de leur capacité à trouver un nouvel emploi.

Variation de la masse salariale 2022/2023

	2022	2023	Variations
Titulaires	10 210 691,60 €	10 803 823,58 €	593 131,98 €
Contractuels	9 090 654,88 €	9 810 126,44 €	719 471,56 €
Chômage	144 737,13 €	157 375,10 €	12 637,97 €
Hors PSOP	114 429,01 €	188 590,72 €	74 161,71 €
Rente AT	6 878,76 €	1 339,56 €	-5 539,20 €
Vacations	805 253,57 €	780 369,42 €	-24 884,15 €
Masse salariale exécutée	20 372 644,95 €	21 741 624,82 €	1 368 979,87 €



Stratégie RH

Le télétravail

Le télétravail constitue une opportunité d'améliorer la qualité de vie au travail en trouvant un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Il repose à la fois sur le volontariat, la confiance et le maintien d'une efficacité générale dans le travail.

Le télétravail a été mis en place à l'INSEP depuis juin 2018, assorti d'une période d'observation d'un an afin d'identifier des dysfonctionnements éventuels, en évaluer les impacts et ainsi définir au mieux ce cadre de travail.

Une charte portant sur le fonctionnement du télétravail à l'INSEP a été approuvée par les représentants du personnel lors du comité technique du 28 janvier 2021.

En 2023, au terme des deux premières années de télétravail « pérenne » au sein de l'INSEP, la direction générale de l'INSEP a décidé, en lien avec les représentants du personnel, de diffuser aux agents deux questionnaires anonymes (agents et encadrants) destinés à recueillir les retours d'expérience en tant que télétravailleurs(ses) afin d'identifier des dysfonctionnements éventuels, en évaluer les impacts et ainsi adapter les dispositions définies dans la charte du télétravail.

Deux documents reprenant les chiffres clés issus de ces questionnaires destinés respectivement aux agents et aux encadrants ont été diffusés à la fin du mois d'août 2023.

Les résultats de ces questionnaires ont été présentés au comité de suivi du télétravail des 21 avril et 25 mai 2023, puis au CSAE du 14 juin 2023, et ont permis de cibler des axes essentiels ou enjeux sur lesquels la direction générale souhaite que l'établissement s'engage plus fortement, notamment la formation sur le télétravail dans le cadre du prochain plan de formation, la prévention des risques d'isolement, l'évolution des pratiques managériales.

Suite aux différents retours que les agents ont pu faire, des adaptations de GTT (logiciel de gestion du temps de travail) ont par ailleurs été mises en place (par exemple, impossibilité de poser plus de 3 jours de télétravail par semaine, création d'un télétravail « exceptionnel » pour faire face à certains aléas tels que les problèmes de transport).

En 2023, l'INSEP compte environ 170 télétravailleurs(ses), soit environ 54 % des agents.

Sujets égalité professionnelle femmes/hommes – diversité

Durant l'année 2023, deux sujets importants ont été menés à leur terme dans le cadre du plan égalité diversité qui a été voté au conseil d'administration du 6 décembre 2022 :

- l'annexe « qualité de vie au travail », jointe au compte rendu d'entretien professionnel.

Cette annexe, testée lors des entretiens professionnels 2023, portant sur l'année 2022 avait pour but d'encourager les agents et leur responsable à échanger sur les questions relatives à la qualité de vie au travail (conditions de travail, télétravail, ambiance, sentiment d'appartenance, etc.).

L'objectif est d'analyser les données renseignées dans cette annexe par les agents et leur encadrant pour en tirer les conséquences. Un projet de dématérialisation de l'entretien professionnel est en cours de construction, il doit notamment permettre de faciliter l'analyse qualitative et quantitative des données renseignées au sein de l'annexe QVT.

- les critères de classement lors des campagnes de listes d'aptitude et de tableaux d'avancement.

L'objectif de ces critères de classement est de garantir une égalité de traitement et de transparence mais également de clarifier auprès des agents les critères utilisés afin qu'ils puissent agir individuellement en vue de leur classement lors de ces campagnes.

Politique sociale en faveur des personnels

En 2023, l'établissement a maintenu et développé sa politique sociale en faveur des personnels, dont les leviers sont les suivants :

- des prestations d'action sociale : aide au départ en vacances, à l'inscription au sport des agents, des agentes et de leurs familles, aide au permis de conduire, etc.,
- des secours d'urgence ponctuels et des prêts sociaux, accordés en commission d'action sociale aux agents et aux agentes en difficulté financière,
- un accompagnement des personnels dans leurs démarches administratives personnelles : famille, retraite, budget, santé, impôts, etc.

L'objectif de ces mesures est d'améliorer les conditions de vie des agents et des agentes en s'adaptant constamment à leurs besoins.

L'établissement a aussi développé 6 axes autour des prestations d'action sociale, à savoir :

1. le rehaussement du plafond de ressources pour l'accès aux prestations sociales,
2. l'aide aux vacances et au sport rendue sans condition de ressources pour les agents et les agentes en situation de handicap ou bien ayant une personne de leur famille en situation de handicap,
3. l'aide aux parents d'enfants en situation de handicap payable en une fois au lieu de versements trimestriels auparavant,
4. formations de maître-nageur sauveteur et d'animateur sportif pour les enfants des personnels,
5. en plus du vélo, une aide pour l'achat et l'entretien d'une trottinette pour les déplacements domicile-travail,
6. une aide au départ en retraite.

Politique handicap en faveur des personnels

Sensibilisation

Pour faire connaître la mission de la référente handicap, des informations collectives aux personnels ont été organisées dans chaque service et la plaquette du service social-handicap a été modifiée et transmise, pour présenter ce nouveau champ d'intervention.

Des actions de sensibilisation des agents aux différents handicaps ont été menées durant la semaine européenne du handicap (novembre 2023) :

- brocante de jouets, dont les bénéfices ont été reversés à un établissement qui emploie des travailleurs en situation de handicap,
- duoday : une quinzaine d'agents et d'agentes se sont portés volontaires pour accueillir, le temps d'une journée, des personnes extérieures en situation de handicap, souhaitant découvrir leurs métiers,
- exposition d'art sur le handicap au self de l'INSEP, dont les œuvres ont été créées par des personnels et SHN de l'INSEP,
- mise en place d'un service de conciergerie chaque semaine à l'INSEP, tenu par des personnes en situation de handicap. Le service propose de la vente de paniers bio (fruits et légumes), du lavage de voiture ainsi que des prestations de pressing, couture et cordonnerie à toutes les personnes présentes sur le site.

Aides sociales

Certaines prestations d'action sociale ont été accordées sans conditions de ressources pour les agents et agentes en situation de handicap ou ayant un membre de leur famille en situation de handicap, afin d'inciter ce public à développer ses loisirs.

Recrutement

Un travail sur le recrutement des personnes en situation de handicap a été mené, en diffusant les offres d'emploi sur des sites spécialisés, afin de présenter la politique handicap bienveillante de l'établissement.



La gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH)

La gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH) est un processus d'ajustement des ressources humaines aux emplois. Elle est par essence un processus de changement, qui nécessite de s'inscrire dans la durée, en fonction d'une cible prévisionnelle.

Il s'agit d'un ensemble de dispositifs de GRH mis en œuvre par une coalition d'acteurs, au travers de différentes pratiques visant, dans une approche anticipative et préventive, à favoriser simultanément, la compétitivité des établissements, la sécurité de l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels.

Cette démarche, conduite par l'unité d'expertise de gestion prévisionnelle des ressources humaines (UEGPRH), se déroule par étapes concomitantes ou successives engagées depuis 2017.

Étude finalisée en 2023 : le taux de rotation et de départ des personnels entre 2017 et 2021

Dès octobre 2022, une étude portant sur le taux de rotation (turnover) des personnels à l'INSEP, entre 2017 et 2021, ainsi que sur le taux de départ a été lancée. Il s'agissait, à l'issue, de disposer d'indicateurs afin de parvenir à poser une stratégie ressources humaines. Le taux de rotation, autrement appelé taux de turnover, est un indicateur de ressources humaines définissant de manière chiffrée le renouvellement de l'effectif d'un établissement ou d'une entreprise sur une année.

Selon une étude de l'Insee, datant de 2021, le taux de rotation moyen du personnel en France est de 15 %. L'INSEE considère qu'un taux de turnover est élevé quand il est supérieur à 15 %. En dessous de 5 %, il est jugé faible.

Description de l'échantillon

Ont été pris en compte pour cette étude uniquement les mouvements des personnels sur emplois dits permanents^[1]. Sont donc exclus des données les emplois saisonniers, occasionnels, renforts, vacations, emplois aidés et en apprentissage, les sportifs de haut niveau sur emplois réservés, ainsi que les assistants d'éducation des mineurs et des majeurs qui ont vocation à quitter l'INSEP au moins tous les trois ans.

Les agents de l'ex-Mission Optimisation de la Performance (MOP) ayant intégré l'Agence nationale du Sport (ANS), les agents appartenant à l'ex-unité de radiologie et ayant rejoint le groupement d'intérêt économique (GIE) dédié à la radiologie, ne sont également pas pris en compte.

Taux de rotation général entre 2017 et 2021

(Nombre de départs sur l'année N + nombre d'arrivées sur l'année N)/2/Effectif au 1^{er} janvier de l'année N

	Arrivées	Départs	Effectifs au 01/01	Taux de rotation
2017	34	38	286	12,59 %
2018	30	28	282	10,28 %
2019	33	28	284,5	10,72 %
2020	28	26	289,5	9,33 %
2021	42	34	292	13,01 %
Total	167	154	-	-

Entre 2017 et 2021, les taux de rotation annuels de l'institut restent en deçà de 15 % (seuil critique).

L'étude sur le taux de rotation est complétée par une exploration du nombre de départs d'agents entre 2017 et 2021 de l'INSEP.

Taux de départs entre 2017 et 2021

	Effectif moyen/an	Nombre de départs	Pourcentage de départs INSEP
2017	254	38	14,96 %
2018	259	28	10,81 %
2019	260	28	10,77 %
2020	270	26	9,63 %
2021	278	34	12,23 %
Total	-	154	-

Le pourcentage de départs en 2017 est le plus important en cinq ans avec 14,96 % de départs, en opposition à 2020 : 9,63 %. 2017 fait suite à une réorganisation des services et simultanément à l'arrivée d'une nouvelle direction générale. Il s'agit également d'une année post Jeux olympiques.

Les départs volontaires représentent 64 % des départs entre 2017 et 2021. Sur cinq ans, on compte 31 départs à la retraite, soit 21 % des départs. On observe 27 démissions (18 %) et 8 non-renouvellements de contrat à la demande de l'agent (5 % des départs).

[1] Un emploi permanent est créé pour répondre à l'activité normale et habituelle de l'administration. Sur ce type d'emplois, la priorité est donnée aux fonctionnaires et aux lauréats de concours.

L'accompagnement des parcours professionnels des agents

L'une des missions de l'UEGPRH est d'accompagner les agents de l'institut dans l'évolution de leur parcours professionnel. La responsable de l'unité EGPRH est identifiée comme étant le pendant, au sein de l'INSEP, du conseiller mobilité carrière des services de l'État. Sa mission d'accompagnement des agents est estimée à 30 % de son temps de travail lissé sur l'année 2023.

Nombre d'entretiens par thèmes en 2023

Thèmes		Nombre d'entretiens	Nombre d'agents reçus
Entretiens de carrière (développement des compétences/formation, statut, concours)	Évolution professionnelle	22	15
	Retraite	1	1
	Montage dossier d'avancement	8	4
	Concours	5	4
	Évolution statutaire	13	6
	Usure et maladie professionnelle	1	1
	Montage dossier CPF	6	3
	Maladie	2	1
	Développement des compétences	5	4
	Mobilité	1	1
Accompagnement épreuves concours	Rapport d'activité, dossier RAEP	14	5
Accompagnement recherche d'emploi		1	1
Accompagnement managérial, partage de pratiques...		2	2
Nombre total d'entretiens en 2023		81	48

L'accompagnement des agents dans leurs parcours professionnels représente 81 entretiens menés en 2023 (un agent peut être amené à être reçu à plusieurs reprises).

48 agents ont sollicité un accompagnement en 2023, soit 16 % des agents de l'institut (emplois permanents ou non - calcul effectué sur une moyenne de 310 agents présents mensuellement).

Les concours des métiers des ingénieurs, techniciens de recherche et de formation (ITRF)

Trois ouvertures de concours de recrutement dans les métiers ITRF en 2023

ITRF Fiche métier	Nombre de postes	Catégorie visée	ITRF grade	Type de concours
J3C44 - Assistant en gestion administrative	1	A	Assistant ingénieur	Interne
J2B45 - Chargé de la coopération internationale	1	A	Ingénieur d'études de classe normale	Externe
F2A41 - Chargé des systèmes d'information documentaire	1	A	Ingénieur d'études de classe normale	Externe

L'ensemble des agents concernés a pu bénéficier d'une formation de découverte de l'univers de l'enseignement

supérieur, d'un suivi individualisé dans la perspective des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Concours de catégorie A, épreuves d'admission organisées par l'INSEP

Emploi type ITRF	Nombre d'admissibles	Nombre de présents à l'épreuve d'admission	Nombre de reçus	Nombre sur liste complémentaire
J3C44 - Assistant en gestion administrative	8	0	0	0
J2B45 - Chargé de la coopération internationale	10	6	1	0
F2A41 - Chargé des systèmes d'information documentaire	4	2	1	0

Seuls deux des trois concours de recrutement ITRF ouverts en 2023 ont été concluants. En effet, un concours fut déclaré infructueux faute de candidats présents à l'épreuve d'admission.

En 2023, trois agents INSEPiens ont été admis à un concours des métiers ITRF. Deux ont été nommés à l'INSEP, tous de catégorie A au 1^{er} décembre 2023.

Les trois épreuves d'admission des concours ITRF 2023 ouverts par l'INSEP ont réuni 20 jurés (présidents, membres et suppléants) afin de permettre leurs tenues sur 3,5 jours.

La formation professionnelle continue (FPC)

L'employeur a des obligations en matière de formation professionnelle et notamment l'adaptation au poste de travail et le maintien dans l'emploi. Il peut également proposer des actions qui participent au développement des compétences. Dans un contexte d'évolution des missions et de l'environnement professionnel, la formation est un levier indispensable d'acquisition des compétences nécessaires aux agents à l'exercice de leur mission.

Les trois principales missions relatives à la FPC sont :

- le conseil aux agents et encadrants,
- l'ingénierie de formation : conception de contenus pédagogiques visant à développer ou maintenir les compétences d'un agent,
- l'ingénierie pédagogique : mise en œuvre et réalisation d'une action de formation selon les dispositifs de formation en fonction des besoins et attentes des agents, les profils des intervenants.

| Le conseil aux agents et encadrants

En 2023, 76 prises de rendez-vous :

- 53 agents rencontrés afin d'échanger sur des besoins en formation et être conseillés sur les dispositifs de formation pouvant être mobilisés,
- 23 encadrants rencontrés afin d'être accompagnés dans l'analyse des besoins en formation de leur entité.

Les actions de formation

Dispositifs de la formation professionnelle mis en œuvre à l'INSEP :

- la formation continue,
- la préparation aux examens et concours administratifs,
- le congé de préparation au bilan de compétences,
- le congé de validation des acquis de l'expérience,
- le congé de formation professionnelle,
- le congé de transition professionnelle,
- le compte personnel de formation.

Nombre et pourcentage d'agents formés, et nombre de stagiaires formés, par an, en heures et en jours

	Nombre d'agents formés	Nombre de stagiaires	Total heures	Total jours	Moyenne annuelle effectifs physiques	% d'agents formés
2023	194	432	6 317	935	322	60,25
2022	214	469	6 024	875	320	66,88

On distingue le nombre d'agents formés du nombre de stagiaires formés. Un même agent peut en effet avoir suivi plusieurs stages de formation. En 2023, on compte 194 agents formés, soit 60 % de l'effectif moyen, pour 432 stagiaires et 110 stages organisés.

En 2022, on comptait 214 agents formés, soit 67 % de l'effectif moyen. Il est à noter qu'en 2022, 99 stagiaires ont été formés à devenir guides files et serres files. Il s'agissait d'une année exceptionnelle.

Répartition des dépenses de formation (hors apprentis et frais de mission) par catégorie et par genre

En 2023, la dépense budgétaire dédiée à la formation s'élève à 236 627 € et est ainsi répartie :

- 207 316 € au titre des stages de formation,
- 18 855 € ont financé la formation de quatre apprentis^[2],
- 10 456 € dédiés au remboursement de frais de mission (repas, hébergement et transport) d'agents suivant une formation à l'extérieur de l'INSEP.

	Hommes	Femmes	Total annuel
Cat A	59 299 €	91 029 €	150 328 €
Cat B	8 122 €	15 427 €	23 549 €
Cat C	10 065 €	23 374 €	33 439 €
Total / genre	77 486 €	129 830 €	207 316 €

La différence des coûts de formation entre femmes et hommes s'explique par la variation du nombre de participants par genre, par exemple :

- formation anglais : 19 stagiaires femmes ont suivi un total cumulé de 46,5 jours de formation, pour 12 stagiaires hommes et 27 jours,
- formation bureautique : 16 stagiaires femmes ont suivi un total cumulé de 27 jours de formation, pour 7 stagiaires hommes et 14 jours.



Nombre d'agents formés par catégorie, genre, nombre de jours de formation

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nb agents formés	60	66	22	7	24	15
% agents formés/ moyenne effectifs physiques sur l'année	62,72	53,95	86,85	45,90	64,86	55,91
Nb jours de formation	352	343	70	22	108	40
Nb moyen de jours de formation/agents	5,9	5,2	3,2	3,1	4,5	2,7

En 2023, on compte 106 femmes formées (530 jours de formation) pour 88 hommes (405 jours de formation). On constate que les femmes participent plus souvent à des formations que les hommes et ce, quelle que soit la catégorie.

[2] Cinq nouveaux contrats d'apprentissage signés au second semestre 2023 impacteront les crédits de paiement 2024.

Modes de formation professionnelle continue

Le mode de formation appelé « formation professionnelle continue » regroupe la mise en œuvre de/du :

- plan de formation de l'INSEP, sur site et/ou en distanciel,
- plan de développement des compétences du pôle Formation, sur site et à l'extérieur,
- formations individuelles, à l'extérieur,
- formations intra/multiservices, sur site : organisées sur mesure pour un même pôle ou en transversalité, afin de répondre à un besoin précis,
- plan de formation de l'École Académique de la Formation Continue (EAFC) (ex-Délégation Académique à la Formation-Académie de Paris (DAFOR)), à l'extérieur,
- plan de formation du Pôle National de Soutien au Réseau des agents comptables (PNSR), à l'extérieur.



Répartition du nombre de stagiaires selon le dispositif, la catégorie et le genre

	Nombre de stagiaires de catégorie A		Nombre de stagiaires de catégorie B		Nombre de stagiaires de catégorie C		Total stagiaires
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Formation continue							
• Plan de formation	97	83	26	9	38	10	262
• Pôle Formation	1	4	1	0	0	0	6
• Individuelles	33	16	5	2	1	4	61
• Intra/multi	19	18	8	4	7	17	73
• EAFC	3	1	0	0	0	0	4
• PNSR	0	0	1	0	0	0	1
Préparation aux examens et concours ^[3]	8	3	4	0	5	0	20
Compte personnel de formation ^[4]	2	1	0	0	1	0	4
Total	163	126	45	15	52	31	432

20 stagiaires, soit 13 agents, sont concernés^[5] par la préparation aux examens et concours :

- 7 stagiaires inscrits à une préparation aux concours internes proposée par l'EAFC : 3 stagiaires au concours interne de secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et 4 stagiaires à l'examen professionnel d'avancement au grade d'attaché principal,
- 1 stagiaire inscrit à une préparation proposée par l'IGPDE au concours interministériel de secrétaire administratif,
- 1 stagiaire inscrit à une préparation proposée par le CREPS de Dijon au concours de professeur de sport,

- 5 stagiaires inscrits à une formation organisée sur site sur le « panorama de l'enseignement supérieur », en vue d'un concours ITRF,
- 5 stagiaires inscrits à une formation dispensée par le directeur du laboratoire « sport, expertise, performance »,
- 1 stagiaire accompagné par un chargé de mission au pôle Haut niveau dans les domaines de l'expression orale/écrite, l'écriture, l'analyse de documents, la structuration de plan, la rédaction de dossiers de type reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

[3] Un emploi permanent est créé pour répondre à l'activité normale et habituelle de l'administration. Sur ce type d'emplois, la priorité est donnée aux fonctionnaires et aux lauréats de concours.

[4] Cinq nouveaux contrats d'apprentissage signés au second semestre 2023 impacteront les crédits de paiement 2024.

[5] À noter : un agent peut avoir participé à plusieurs dispositifs.

Pourcentage d'agents formés moyens annuels

	Moyenne annuelle effectifs physiques	Nombre d'agents formés	Nombre de stagiaires formés	% agents formés/effectif entités moyen annuel	% agents formés/effectif INSEP moyen annuel
Direction générale	6,00	4	8	66,67	1,24
CESH	4,00	1	1	25,00	0,31
CRIRGI	7,00	4	9	57,14	1,24
CRSST	2,00	2	7	100,00	0,62
Agence comptable	8,00	5	8	62,50	1,55
DPS (dont emplois réservés)	21,00	2	2	9,52	0,62
Pôle Hospitalités	5,25	1	2	19,05	0,31
Pôle Haut niveau	50,00	27	57	54,00	8,39
Pôle Hospitalités/ Haut niveau	1,00	1	1	100,00	0,31
Pôle Performance	61,50	27	42	43,90	8,39
Pôle Formation	37,80	28	71	74,07	8,70
Pôle Médical	38,00	32	75	84,21	9,94
DAG	1,25	1	3	80,00	0,31
Pôle Administration	26,30	22	70	83,65	6,83
Pôle Communication et Audiovisuel	20,20	12	28	59,41	3,73
Pôle Informatique	9,20	5	13	54,35	1,55
Pôle Patrimoine	23,50	20	35	85,11	6,21
Total	322,00	194	432	60,25	60,25

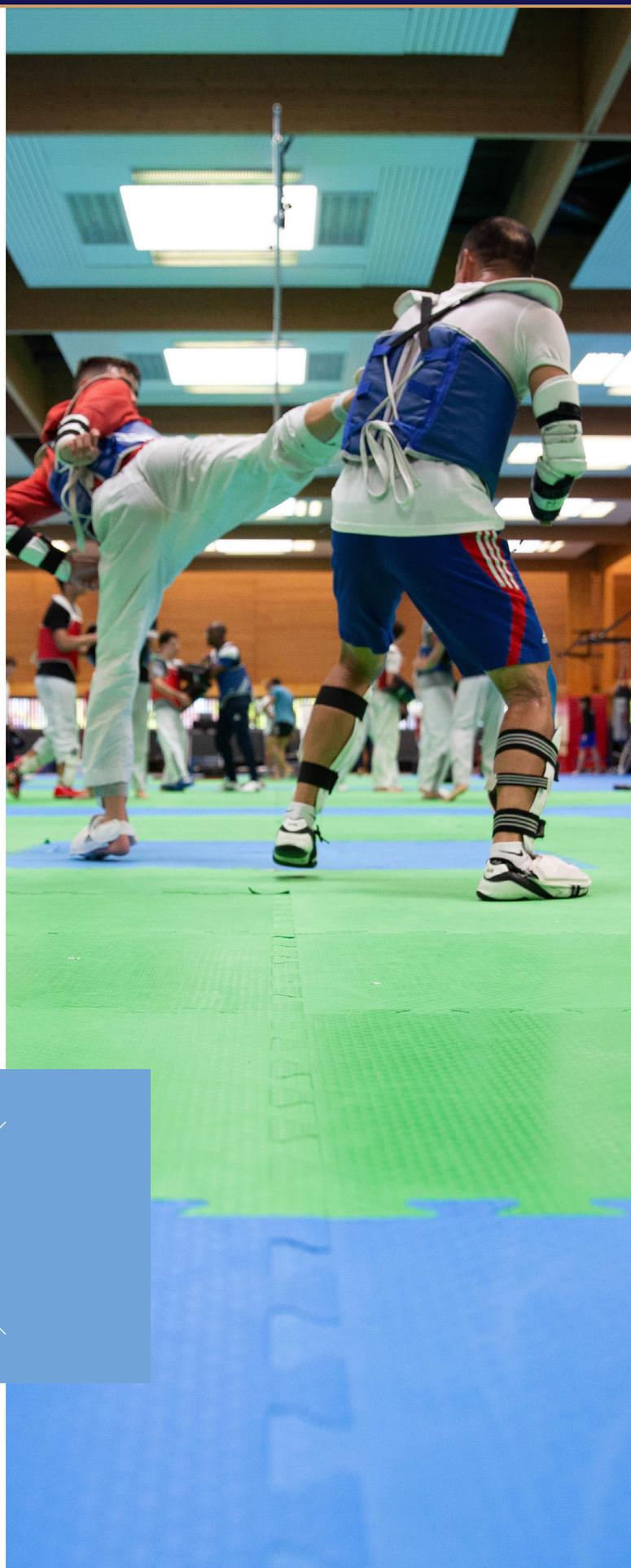
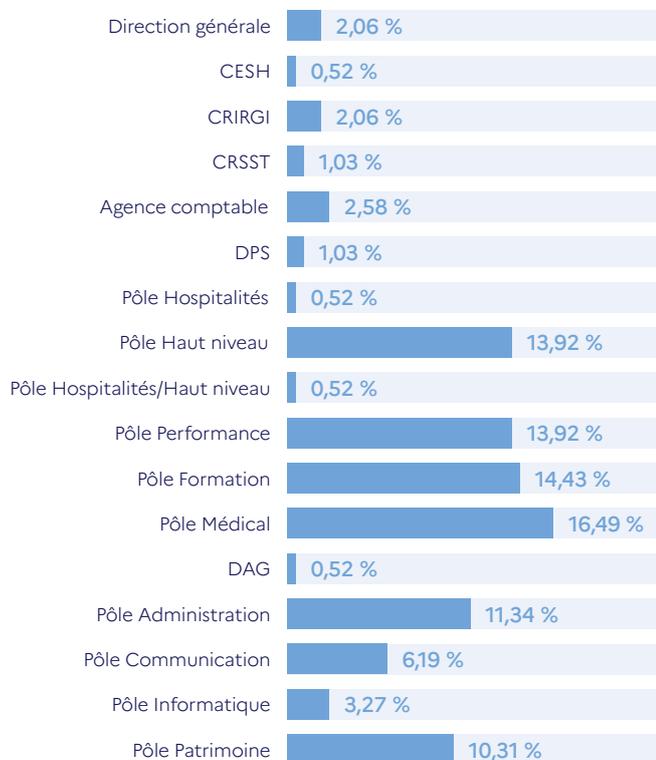
En 2023, 60 % des agents de l'INSEP ont suivi une formation. Il est à noter que :

- 20 sportifs de haut niveau sur emplois réservés sont affectés à la direction de la politique sportive (DPS). Parmi eux, seule une agente a suivi une formation en 2023,
- uniquement 8 assistants d'éducation appartenant au pôle Haut niveau ont suivi au moins une formation en 2023, soit 50 % de l'effectif. Aucun surveillant répétiteur parmi les 6 agents exerçant ces missions au sein de l'unité scolarité du pôle Haut niveau n'a suivi de formation. La quotité travaillée (50 %) de ces personnels est probablement l'explication ainsi que la période d'activité (adaptable en fonction des cours et de l'entraînement). En effet, des horaires atypiques peuvent rendre complexe l'organisation du suivi d'une formation sur une journée,
- le pôle Performance compte quatre entités. 50 % des agents de l'institut de recherche biomédicale et d'épi-

démiologie du sport (IRMES) et de l'unité d'accompagnement à la performance (UAP) ont participé à une formation. Le laboratoire Sport, Expertise et Performance (SEP) a vu 33 % de ses agents suivre une formation, alors que l'unité de développement et d'innovation numérique (UDIN) 12 % de son effectif,

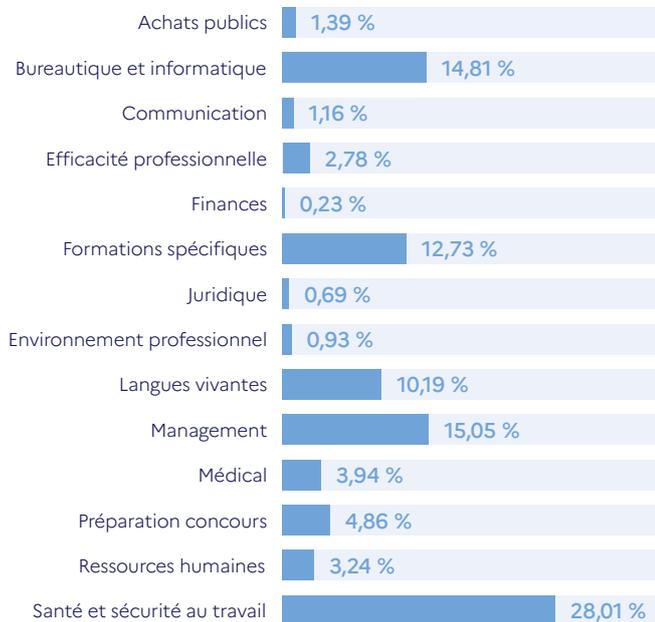
- le pôle Médical, composé en partie d'un centre de santé, est soumis à des obligations de suivi de formations réglementaires telles que la formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU) ou encore la gestion des risques infectieux en cabinet dentaire. Par ailleurs, l'INSEP veille chaque année au perfectionnement dans certaines pratiques ou au développement de nouvelles compétences afin de permettre un accompagnement optimal et sur mesure des sportifs-ives de haut niveau. Par exemple, dès 2019, la direction de l'INSEP a impulsé le suivi d'un cycle de formation diplômant de quatre ans en ostéopathie vers les masseurs-kinésithérapeutes. En 2023, un premier agent a été diplômé alors qu'un second finalise le suivi de son cycle quadriennal.

Répartition des agents formés par grande entité au sein de l'institut



60 %
des agents
de l'INSEP
ont suivi
une formation

Répartition des stagiaires formés par domaines fonctionnels



Les trois domaines de formation les plus importants sont :

- la santé et la sécurité au travail (28,01 %),
- le management (15,05 %),
- la bureautique et l'informatique (14,81 %).

La santé et la sécurité au travail

Un travail en transversalité avec la cellule « ressources, santé et sécurité au travail » a été renforcé afin d'accroître la mise en place des formations dédiées à la santé et la sécurité au travail, de façon pérenne, notamment sur les risques psychosociaux, la prévention premiers secours (PSC1) ou encore la formation aux gestes qui sauvent.

S'agissant des formations SST spécifiques à certains métiers de l'INSEP :

- 17 agents du pôle Médical ont suivi une formation aux gestes et soins d'urgence destinée à l'ensemble des professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé (arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU),
- 11 agents exerçant dans les deux internats ont été sensibilisés à l'accueil de la parole spécifique des mineurs,
- 1 session de formation a été organisée afin de former initialement et/ou de recycler 9 agents guides files/serres files,
- 1 session de formation sur le thème de la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) a été dispensée auprès de 12 agents issus majoritairement de l'unité audiovisuelle.

Les formations initiales, et recyclages, aux habilitations électriques, aux conduites d'engins, ainsi qu'à l'utilisation de machines spécifiques à l'unité des installations sportives, sont organisées annuellement.

Management

L'accompagnement des encadrants dans l'exercice de leurs responsabilités est une des thématiques prioritaires fixée par le schéma directeur de la formation continue des personnels du MENJS 2022-2025^[6]. À ce titre, la direction générale de l'INSEP souhaite que les encadrants aient suivi un cycle de formations managériales à l'horizon 2025. En 2023, ce cycle a concerné les formations suivantes :

- l'encadrant, acteur de la qualité de vie et conditions au travail (QVCT) (16 encadrants),
- communication constructive et gestion de conflits (5 encadrants),
- mobiliser et animer son équipe (6 encadrants),
- co-développement managériale (5 encadrants).

Les formations « Fondamentaux du management » et « Conduite d'entretiens professionnels » sont organisées chaque année pour les nouveaux encadrants (et recyclage tous les 5 ans pour la conduite d'entretiens professionnels) : 21 encadrants inscrits à chacune de ces formations en 2023.

Bureautique et informatique

L'INSEP a organisé un plan de formation aux outils bureautiques en 2023 (Excel et PowerPoint). Fin 2022, un large recensement a été fait (44 inscrits), et des groupes par thèmes et niveaux constitués. Par ailleurs, un technicien système support et réseau du pôle Informatique a formé individuellement 2 agents de l'unité des installations sportives à l'utilisation de l'outil Outlook. En 2022, il avait formé 9 agents de cette même unité.

Compte personnel de formation (CPF)

6 demandes de mobilisation du CPF ont été soumises à la commission en charge de l'étude des dossiers en 2023, et toutes acceptées par l'institut.

[6] NOR : MENH2201155C, Circulaire du 11-2-2022. MENJS - DGRH F1 - DGESCO C1-2.

GESTION DU PATRIMOINE

Le pôle Patrimoine est constitué de deux entités : l'unité des services du patrimoine (USP) et l'unité des installations sportives (UIS).

Plus précisément, l'USP est chargée, dans le cadre du contrat de partenariat public-privé conclu en 2006 par le ministère chargé des Sports avec le groupement Sport Partenariat, auquel l'INSEP est associé, du suivi et du contrôle de la qualité des différentes prestations fournies par le partenaire dans la zone Nord de l'établissement. Cette zone englobe tous les bâtiments administratifs, les logements des sportifs et des encadrements de permanence, les installations scolaires, le restaurant ainsi que le pôle Médical.

Dans cette zone Nord, le pôle Patrimoine assure le suivi de la maintenance préventive et corrective du gros entretien et du renouvellement, des « modifications », de la gestion des déchets, de l'entretien des espaces verts et du nettoyage, afin de garantir la conformité des différentes prestations fournies par le partenaire.

En ce qui concerne le suivi des opérations avec le partenaire, le pôle Patrimoine s'engage à respecter les dispositions contractuelles relatives à la coordination de la maintenance des locaux administratifs. Au quotidien, il assure l'interface avec les différents services et pôles sportifs de l'établissement pour résoudre tous les problèmes liés aux bâtiments et à leur utilisation.

L'UIS, avec ses agents techniques et ses prestataires, est une équipe opérationnelle et de proximité qui s'emploie au quotidien pour assurer, sur le terrain, la meilleure exploitation possible de la zone Sud.

Tout au long de l'année, elle a cherché à offrir d'excellentes conditions matérielles aux différents publics utilisateurs des installations sportives, et tout particulièrement aux pôles France et aux athlètes en stage sur le site *via* les activités « cœur de métier » de l'unité (le nettoyage/entretien, la maintenance, les adaptations/améliorations techniques, l'aménagement d'espaces, les montages/démontages d'événements) au sein de son périmètre d'action (aires sportives, équipements sportifs, salles de musculation, espaces d'hydro-récupération, locaux de rangement, bureaux, vestiaires...).

Par ailleurs, avec les pôles Performance et Haut niveau, toute l'unité des installations sportives s'est investie pleinement dans le projet de la mise en place des « réplia » des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (notamment avec la préparation, la rédaction et l'analyse des cahiers de charges de marchés publics négociés et des dossiers techniques, les préparatifs et les installations

opérationnelles) afin que les pôles et les équipes de France puissent s'entraîner dans des conditions identiques à celles qui seront installées pour les épreuves des Jeux (1 praticable GAM, 2 trampolines, 1 ring de boxe, 1 table de tennis de table...).

Également, afin de répondre aux ambitions de l'établissement dans le cadre des opérations « Gagner en France » et du camp de base que sera l'INSEP durant les Jeux, de nombreuses rénovations au sein des installations sportives ont été effectuées (rénovations complètes du stade d'athlétisme Marie-José Pérec et des pistes métalliques de l'escrime et du pentathlon moderne, remplacement des enrouleurs des 3 armes de l'escrime, l'acquisition de buts et de lignes de champs de jeu pour le water-polo...).

Ainsi, le pôle Patrimoine assure le suivi des opérations de maintenance et des travaux effectués par le partenaire privé dans la zone Nord, en utilisant un outil de gestion de la maintenance assisté par ordinateur, et il supervise directement les entreprises intervenant dans la zone Sud. Dans cette dernière, où se trouvent la plupart des installations sportives, l'USP prend en charge la maintenance et l'exploitation des installations, qu'il s'agisse de bâtiments ou d'équipements sportifs tels que les tapis roulants, les vélos d'intérieur ou les bancs de musculation, mis à disposition des différents pôles sportifs résidents de l'institut. L'UIS, en collaboration avec les pôles Hospitalités et Communication, a joué un rôle essentiel dans l'accueil d'équipes de renommée au sein de nos installations. Parmi celles-ci figuraient les plus grandes équipes internationales de rugby à XV lors de la dernière Coupe du monde organisée en France, notamment la Nouvelle-Zélande, l'Angleterre, l'Irlande et la Géorgie. De plus, nous avons accueilli des équipes de France non résidentes à l'INSEP dans diverses disciplines telles que l'athlétisme, le basket-ball, l'escrime en fauteuil, le para-badminton, le triathlon, le rugby à VII et à XV, ainsi que le water-polo, pour des stages de préparation en vue de grands championnats.

Ces événements ont nécessité la mise en place d'espaces spécifiques pour l'entraînement, la musculation et la récupération, parfois adaptés de manière unique pour répondre aux besoins particuliers des équipes. Au cours de l'année 2023, près d'une centaine d'événements ont été organisés dans nos installations sportives. Ces événements visaient à promouvoir notre établissement, à soutenir les fédérations sportives (comme les championnats de France de pentathlon moderne, les regroupements internationaux en haltérophilie et en lutte) et à renforcer l'attractivité ainsi que les ressources propres de l'INSEP.



Parmi ces événements figuraient la Soirée des champions, le Téléthon, l'accueil de stages, la collaboration avec des entreprises pour des événements sportifs d'envergure, des tournages, des reportages, des séances de photos, des séminaires, des événements spécifiques, des entraînements, des visites guidées et des rencontres sportives.

Sur l'ensemble du site, le pôle Patrimoine garantit la sécurité et la sûreté des personnes et des biens. De plus, l'USP se charge de la préparation et de la participation à toutes les commissions de sécurité obligatoires dans toutes les structures de l'établissement, afin de vérifier la conformité avec les réglementations en matière d'habitation et de construction.

Par ailleurs, le pôle Patrimoine suit de près les dossiers relatifs à la fiabilisation immobilière, tels que les audits énergétiques, le dispositif éco-énergie tertiaire et le bilan des émissions de gaz à effet de serre.

En 2023, le pôle Patrimoine a réalisé plusieurs actions concrètes, parmi lesquelles une attention particulière a été accordée à la gestion des déchets. À cet effet, deux bacs de 240 litres pour la collecte du verre ont été mis en place et installés à l'arrière du bâtiment K depuis septembre 2023.

De plus, le pôle a décidé de relocaliser les deux bennes de déchets industriels banals, de 10 et 15 mètres cubes, derrière le self, tandis que la benne pour les déchets verts a été déplacée en zone Sud, à proximité du bâtiment Letessier, où se trouvent les installations de boxe, de tennis de table et d'haltérophilie.

Ces actions ont été entreprises dans le but de limiter le volume de déchets et de réduire le nombre de rotations nécessaires pour les vider, s'inscrivant ainsi dans une démarche de sensibilisation à la réduction de l'empreinte carbone de l'INSEP.

En 2023, le pôle Patrimoine a été porteur du projet de rénovation complète du nouveau stade Marie-José Pérec, une infrastructure centrale de l'établissement largement utilisée par de nombreux pôles sportifs.

Pour cette rénovation, un marché de conception-réalisation a été établi, permettant à l'INSEP de confier à un opérateur économique une mission englobant à la fois l'établissement des études et l'exécution des travaux. Les entreprises A2C Sport et Parc & Sport se sont associées pour la réalisation du stade Pérec. Dans le cadre de ce contrat, l'INSEP a exercé la fonction de maître d'ouvrage. Par la suite, les demandes et besoins spécifiques des différents pôles ont été recensés afin de garantir que la nouvelle piste et les nouveaux ateliers qui y sont intégrés (saut en longueur, en hauteur, à la perche, lancer de poids) répondent aux exigences des athlètes qui s'y entraînent.

La conception de la piste a bénéficié des dernières innovations technologiques, avec plusieurs revêtements adaptés aux différents couloirs réalisés par l'entreprise Polytan : demi-fond et fond au premier, sprint long du deuxième au huitième, et un synthétique identique à celui du Stade de France lors des Jeux olympiques pour le neuvième et dixième couloir. De plus, des équipements tels que la « wave light » (système de lièvre lumineux) ont été intégrés, tout comme l'installation d'un millier de mètres de fibre sous le tartan, permettant de recueillir des données précieuses pour l'entraînement.

Une attention particulière a également été portée à l'aspect environnemental, avec la mise en place d'une cuve de récupération des eaux pluviales d'une capacité de 50 mètres cubes. Un système de drainage enterré, connecté aux caniveaux de récupération des eaux pluviales, recueille les eaux de pluie qui sont ensuite dirigées vers la cuve. Cette eau récupérée pourra être réutilisée pour l'arrosage de la pelouse du stade ainsi que des espaces verts adjacents.

Pendant l'été 2023, le pôle Patrimoine a supervisé les travaux de restructuration et de réaménagement des locaux du pôle Médical de l'INSEP (bâtiments G et H). Ces travaux, qui seront achevés au printemps 2024, ont pour objectif de compléter l'offre du GIE service imagerie de l'INSEP en introduisant un espace scanner et un espace EOS (système d'imagerie médicale permettant l'acquisition simultanée de deux images radiographiques, de face et de profil, corps entier).

Ils visent également à créer de nouveaux cabinets de consultations équipés de points d'eau, à réaménager le service dentaire, à aménager plusieurs salles d'attente pour améliorer le confort des patients et les rapprocher des services médicaux concernés, ainsi qu'à installer de nouveaux sas et bornes d'accueil pour faciliter les flux de patients et améliorer les conditions de travail du personnel.

De plus, ces travaux ont été entrepris pour améliorer les conditions de récupération des sportifs hébergés dans les bâtiments G et H, avec l'installation d'un bloc de climatisation dans chaque chambre et dans tous les bureaux utilisés par le service de kinésithérapie.

En mars 2023, le pôle Patrimoine a entrepris d'importants travaux de sécurisation au sein de l'établissement, en mettant en place 36 nouvelles caméras et en réaménageant la salle de visionnage dans le poste de sécurité, grâce au concours d'un partenaire. Cet investissement a été rendu possible grâce au partenariat de mécénat signé entre l'INSEP et la société Konica Minolta, leader dans les technologies de vidéosurveillance, notamment avec des caméras intelligentes capables de filmer en infrarouge.

En 2023, le pôle Patrimoine a joué un rôle actif lors de la toxi-infection alimentaire collective (TIAC) causée par une mauvaise qualité de l'eau fournie à l'INSEP, qui a eu un impact significatif sur l'ensemble des occupants du site. De nombreuses analyses de l'eau ont été effectuées aux points de puisage de l'établissement. Le retour à la normale n'a été possible qu'après la mise en place de purges et d'une désinfection complète de toutes les canalisations de l'institut. Pendant toute la durée de la crise sanitaire, le pôle Patrimoine a également activement participé à la distribution de packs d'eau.

En octobre 2023, en collaboration avec tous les services de l'INSEP, le pôle Patrimoine a contribué à la logistique pour la mise en place de la nouvelle literie fournie par la société Cofel, partenaire mécène de notre institut. Dans une perspective de durabilité, les anciens lits ont été acheminés vers différents centres sportifs régionaux.

Sous la direction de la directrice adjointe chargée de l'administration générale, le pôle Patrimoine a suivi tout au long de l'année 2023 les initiatives de développement durable. En particulier, le service s'est engagé dans l'élaboration des différents indicateurs réglementaires permettant de suivre de manière précise les progrès de l'État en matière de développement durable.

Aussi, l'UIS s'engage activement en interne pour adopter un comportement éco-responsable.

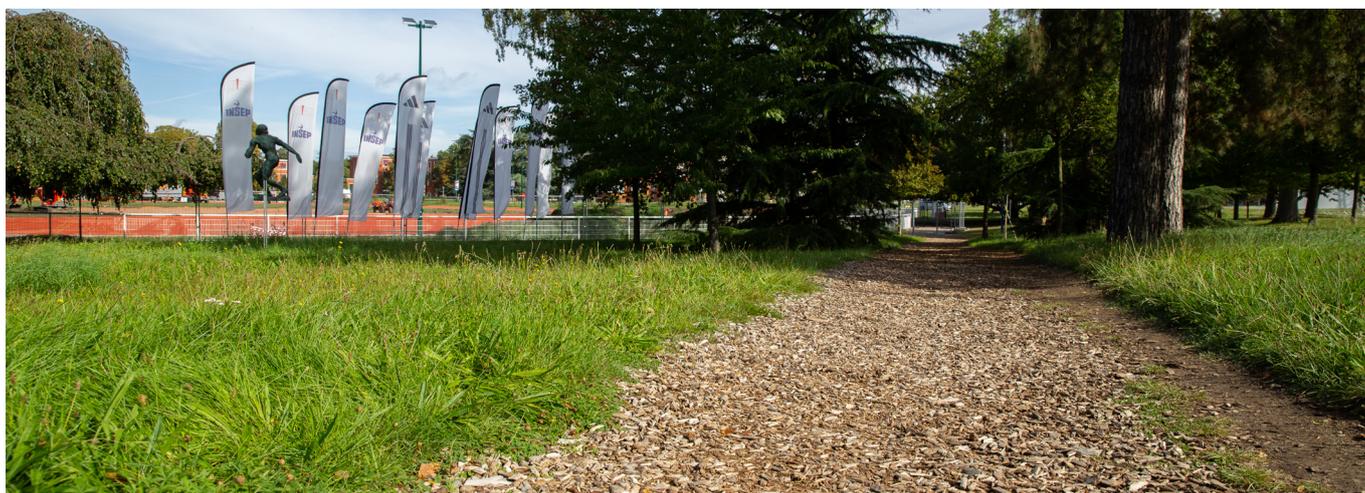
D'une part, elle met en œuvre des actions visant à promouvoir la sobriété énergétique et, d'autre part, elle favorise la réutilisation maximale de matériels et d'équipements dans le cadre du réemploi.

Elle demande également à ses prestataires de privilégier les circuits de l'économie circulaire, à prolonger la durée de vie des équipements dès leur conception et à utiliser des produits et des matériaux respectueux de l'environnement.

Aujourd'hui, au sein de l'UIS, tant au sein de son équipe technique que chez ses prestataires, les critères environnementaux sont parfaitement intégrés dans les principes de fonctionnement quotidiens. Les très bonnes relations nouées avec la direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) de la Ville de Paris, et tout particulièrement la division du Bois de Vincennes, ont également permis de récupérer plus de 100 mètres cubes de broyat de bois, qui ont servi au regarnissage de la piste finlandaise qui s'étend sur une grande partie de la zone Sud.

Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une approche et d'une démarche environnementale, une des mesures prises a été de lutter contre le gaspillage d'eau potable. À cette fin, le pôle Patrimoine a pris la décision de mettre fin à l'arrosage automatique des pelouses de la zone Nord.

En dernier lieu, le pôle Patrimoine accompagne et suit les instructions de la DEVE (direction des espaces verts de la Ville de Paris, propriétaire des sols et de la végétation du site) pour assurer un état phytosanitaire optimal de toute la végétation de l'INSEP.



SUIVI FINANCIER

ET CONTRÔLE DE GESTION

RIGOUREUX

L'année 2023 a confirmé le dynamisme de l'activité tant en dépenses qu'en recettes. À titre d'exemple, pour les crédits de fonctionnement, on note une année 2023 quasi saturée tant en autorisation d'engagement qu'en crédit de paiement.

Concernant les recettes, la subvention pour charge de service public a fortement augmenté entre le budget initial et le compte financier (+1 M€) pour atteindre 24,1 M€ en fin d'exercice.

Quant aux ressources propres, ces dernières ont été très dynamiques avec une augmentation de 22 % par rapport à 2022.

La budgétisation 2023

| Le budget rectificatif n° 1 2023

Le budget initial 2023 adopté à l'équilibre en décembre 2022 avait été suivi d'un budget rectificatif n° 1 (BR1) approuvé en mars 2023.

Ce BR1, en déficit de -1,3 M€, intégrait des évolutions en recettes et en dépenses en vue de mobiliser les ressources nécessaires à la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, notamment du point de vue des investissements : réfection de la piste OMNES, construction d'installations éphémères dédiées à différentes disciplines telles que le basket 3x3, achats de matériels « réplique » permettant aux sportives et sportifs olympiques et paralympiques de s'entraîner dans les conditions des JOP.

| Le budget rectificatif n° 2 2023

Un budget rectificatif n° 2 (BR2) a été voté lors d'un conseil d'administration qui s'est tenu en octobre 2023. Ce BR2 présentait une augmentation :

- du plafond de dépenses de personnel pour tenir compte des mesures salariales annoncées par le Gouvernement en cours d'année (augmentation du point d'indice notamment), de la moindre vacance frictionnelle infra-annuelle mais également de régularisations pluriannuelles relatives à des situations individuelles et à des cotisations CNRACL et APHP,
- du plafond de dépenses de fonctionnement, principalement afin de tenir compte de la hausse considérable du prix du gaz et de l'électricité, ainsi que des surcoûts liés à la toxi-infection alimentaire collective intervenue en début d'année 2023.

L'augmentation de ces dépenses était contrebalancée par :

- la hausse des prévisions de recettes, qu'il s'agisse des ressources propres ou des recettes fléchées sur des projets nouveaux (exemple : France.sport),
- le report d'une partie des dépenses d'investissement, une partie des projets devant finalement être engagés et/ou payés en 2024.

Au final, les autorisations budgétaires prévues en BR2 s'établissaient à :

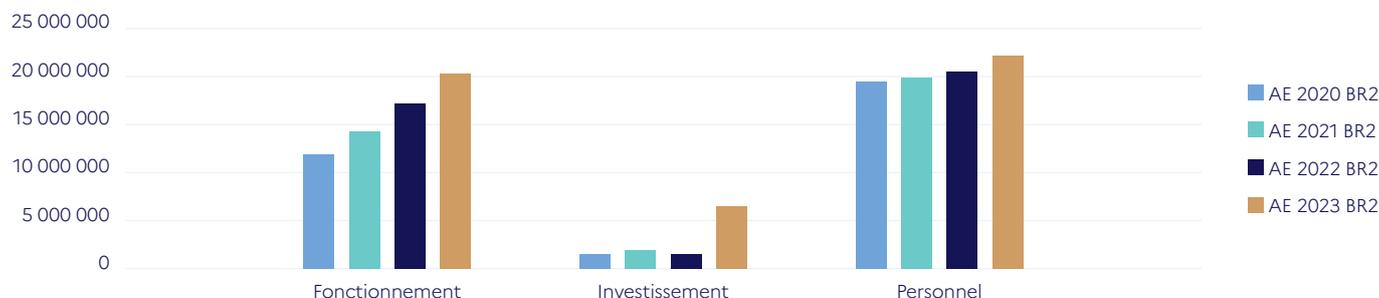
- 48 982 207 € en AE en dépenses,
- 45 923 547 € en CP en dépenses,
- 44 642 836 € en recettes.

Le solde budgétaire prévisionnel présentait un déficit de 1 280 711 €, contre un déficit de 1 273 748 € en BR1, soit une dégradation de 6 963 €.

En outre, les choix faits à l'occasion de ce BR2 entraînaient la diminution de la capacité d'autofinancement de 1 509 685 €, pour s'établir à 2 546 925 €. Le résultat prévisionnel de l'exercice était en perte de 753 075 € (en dégradation de 1 509 685 €), le fonds de roulement s'établissait à 7 338 377 € et la trésorerie en fin d'exercice à 4 855 482 € (soit un abondement de 107 013 €), dont un abondement de 457 342 € de trésorerie fléchée et un prélèvement de 2 874 077 € de trésorerie non fléchée.

Budgets prévisionnels 2020 à 2023 : comparaison graphique

Programmation des autorisations d'engagement (€)



AE en €	AE 2020 BR2	AE 2021 BR2	AE 2022 BR2	AE 2023 BR2	Variation 2023/2022
Fonctionnement	11 877 008	14 245 988	17 155 286	20 248 518	18,0 %
Investissement	1 491 147	1 948 796	1 467 056	6 487 826	342,2 %
Personnel	19 427 348	19 853 219	20 462 488	22 145 577	8,2 %
Total	32 795 503	36 048 003	39 084 830	48 881 921	25,1 %

Le budget prévisionnel 2023 acté lors du BR2 traduisait la forte mobilisation de l'établissement pour l'année pré-olympique. Les 3 postes d'engagement étaient en hausse de 8,2 % pour les crédits de personnel (+5 ETPT sous plafond), 18 % pour le fonctionnement (inflation et

fluides) et 342,2 % pour l'investissement compte tenu de la mobilisation logique d'autorisations d'engagement pour la réalisation du programme pluriannuel d'investissement (PPI) cofinancé par l'État.

Programmation des crédits de paiement (€)



CP en €	CP 2020 BR2	CP 2021 BR2	CP 2022 BR2	CP 2023 BR2	Variation 2023/2022
Fonctionnement	11 706 936	14 599 911	16 657 157	19 606 310	17,7 %
Investissement	2 038 125	2 042 165	1 392 677	4 071 374	192,3 %
Personnel	19 427 348	19 853 219	20 462 488	22 145 577	8,2 %
Total	33 172 409	36 495 295	38 512 323	45 823 261	19,0 %

À l'instar des autorisations d'engagement, les crédits de paiement (CP) s'inscrivent en hausse en 2023 par rapport à 2022. En personnel et fonctionnement, les montants et les hausses sont quasiment identiques aux autorisations

d'engagement. Pour l'investissement, un léger décalage s'observe en raison du temps nécessaire à l'exécution des travaux. L'enveloppe qui a été votée à 4 M€ représente une hausse de 192 % par rapport à 2022.

L'exécution budgétaire 2023

Les dépenses

L'exécution budgétaire correspond en dépenses aux commandes effectivement engagées sur l'exercice pour les AE, aux paiements réalisés pour les CP, ainsi qu'aux opérations de recettes définitivement encaissées et rapprochées pour les crédits de paiement.

Dernière année avant l'organisation des JOP de Paris 2024, l'année 2023 traduit la mobilisation de l'INSEP pour proposer aux athlètes les meilleures conditions d'entraînement et de préparation.

Exécution budgétaire 2020 à 2023 :

Les engagements

CF AE en €	AE 2020	AE 2021	AE 2022	AE 2023	Variation 2023/2022
Fonctionnement	11 873 937	13 978 995	17 155 167	20 218 424	17,9 %
Investissement	1 472 438	1 946 689	1 105 786	5 206 550	370,8 %
Personnel	18 855 815	19 612 803	20 391 997	21 741 625	6,6 %
Total	32 202 190	35 538 478	38 652 950	47 166 599	22,0 %

Le volume global des AE consommées est en augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente.

Les AE de personnel 2023 sont en hausse par rapport à 2022 (6,6 %), les AE de fonctionnement sont en hausse d'environ 18 % et les AE d'investissement en forte hausse d'environ 371 %.

Taux de consommation des AE par exercice



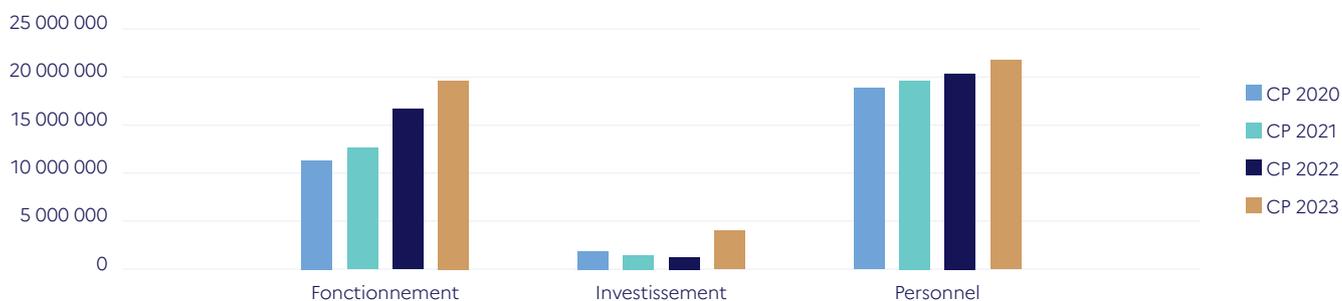
Taux de consommation AE	2020	2021	2022	2023
Fonctionnement	100 %	98 %	100 %	100 %
Investissement	99 %	100 %	75 %	80 %
Personnel	97 %	99 %	100 %	98 %
Total	98 %	99 %	99 %	96 %

L'observation des niveaux d'engagement par rapport aux crédits ouverts permet d'établir le niveau de consommation.

Cette saturation presque totale traduit une prévision conforme au plus près des besoins.

Les paiements

Exécution des crédits de paiement (€)



CF CP en €	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	Variation 2023/2022
Fonctionnement	11 318 475	12 633 308	16 651 564	19 606 075	17,7 %
Investissement	1 869 018	1 492 288	1 259 581	4 033 767	220,2 %
Personnel	18 855 815	19 612 803	20 372 645	21 741 625	6,7 %
Total	32 043 308	33 738 399	38 283 790	45 381 466	18,5 %

Parallèlement aux AE, le volume total des crédits de paiement a augmenté durant l'exercice 2023 de 18,5 % par rapport à 2022, atteignant un volume de plus de 45 M€.

En fonctionnement, le volume 2023 est en augmentation de 17,7 % par rapport à 2022. Quant à l'investissement (+4 M€), l'augmentation est de 220,2 % entre les deux exercices.

Taux de consommation des CP par exercice



Taux de consommation CP	2020	2021	2022	2023
Fonctionnement	97 %	87 %	100 %	100 %
Investissement	92 %	73 %	90 %	99 %
Personnel	97 %	99 %	100 %	98 %
Total	97 %	92 %	99 %	99 %

En 2023 le taux de consommation moyen des crédits de paiement s'établit, comme en 2022, à 99 %, soit la quasi-saturation des crédits de fonctionnement, d'investissement et de personnel. En revanche, en 2023 les crédits totaux exécutés atteignent 45 M€ contre 38 M€ en 2022.

Ce niveau s'explique d'abord par l'investissement, dont une partie des engagements réalisés en 2023 a été payée dans l'exercice, ainsi que par la forte inflation des fluides, dont les prix ont doublé, contraignant d'autant les marges de manœuvre de l'établissement.

Enveloppe de personnel

Le montant total de l'enveloppe consommée en 2023 est en augmentation de 1,4 M€ par rapport à 2022, soit +6,7 %.

Cette augmentation s'explique par :

- l'effet année pleine de l'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 3,5 % au 01/07/2022 et la revalorisation de 1,5 % de la valeur du point d'indice de la fonction publique au 01/07/2023,
- la régularisation de cotisations et de situations salariales individuelles concernant des exercices budgétaires antérieurs à 2023,
- le versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle en décembre 2023,
- un niveau important de trop versé lié à des erreurs sur le logiciel de paie,

- le repyramidage de l'IFSE de la filière administrative en mars 2023 avec effet rétroactif au 01/01/2022, et la prise en compte des événements de carrière avec effet rétroactif au 01/01/2021,

- le RIFSEEP des PTP mis en place sur la paie du mois de décembre 2023 avec effet rétroactif au 01/01/2023.

En 2023, le plafond d'emploi de l'INSEP a été augmenté de 5 ETPT, passant de 277 à 282 ETPT sous plafond, et le niveau d'emplois occupés sous plafond est passé de 277 ETPT en 2022 à 280,9 ETPT en 2023.

Enveloppe de fonctionnement

Le tableau ci-dessous présente les montants de fonctionnement prévus en AE CP au budget rectificatif n° 2 et réalisés en AE CP pour chaque activité de l'établissement.

	Fonctionnement					
	CF 2023		BR2 2023		Écart BR2/CF	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Activités annexes - Développement des partenariats	119 416	6 850	161 566	161 972	-26 %	-96 %
Activités annexes - Gestion de la boutique	94 631	65 342	39 505	39 842	140 %	64 %
Activités annexes - Gestion de l'événement	665 634	795 950	451 925	760 189	47 %	5 %
Activités annexes - Organisation commerciale des espaces pour l'extérieur	982 646	964 278	608 565	683 476	61 %	41 %
Activités annexes - Soins pour le patient extérieur	226 719	197 334	224 823	226 740	1 %	-13 %
Assure la formation & la préparation du SHN	5 775 683	5 844 695	4 967 667	4 828 157	16 %	21 %
Concours à des programmes de recherche	5 138 183	4 787 618	5 557 874	5 131 688	-8 %	-7 %
Favorise la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national	148 785	142 095	164 476	136 160	-10 %	4 %
Mène des actions en matière de relations internationales et de coopération	468 023	477 885	136 848	291 090	242 %	64 %
Participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport	515 128	457 441	559 092	576 137	-8 %	-21 %
Produit & diffuse des connaissances et valorise ses ressources documentaires	55 493	58 512	90 009	90 776	-38 %	-36 %
Fonctions support	5 255 498	5 296 701	6 751 181	6 265 618	-22 %	-15 %
Fonctions support - Management	772 584	511 374	534 984	414 466	44 %	23 %
Total	20 218 424	19 606 075	21 248 515	19 606 311	0 %	0 %

En 2023, les moyens de fonctionnement en autorisations d'engagement et en crédits de paiement ont été utilisés à saturation des plafonds. Dans le détail, trois activités absorbent 75 % des dépenses de fonctionnement, à savoir « assure la formation et la préparation du SHN », « concourt à des programmes de recherche » et les « fonctions support ». Ces 3 principales activités ont été exécutées globalement conformément aux prévisions. Cependant, la forte augmentation du prix des énergies pour la seconde année consécutive entraîne un déversement plus important au profit de l'activité « formation préparation du SHN », qui augmente ainsi d'un million d'euros par rapport à la prévision.

Parmi les autres activités, 2023 a de nouveau été une année de très intense activité pour les relations internationales avec en particulier la poursuite de la coopération avec l'Agence française de Développement et l'accueil de nombreuses délégations étrangères.

Enveloppe d'investissement

Le tableau ci-dessous présente les montants d'investissement prévus et réalisés en AE CP pour chaque activité de l'établissement.

	Investissement					
	CF 2023		BR2 2023		Écarts BR2/CF	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Activités annexes - Gestion de l'événementiel	1 687	-	-	-	-	-
Assure la formation & la préparation du SHN	4 560 605	3 604 808	6 282 687	3 866 235	-27 %	-7 %
Concours à des programmes de recherche	183 799	352 633	5 139	5 139	3 477 %	6 762 %
Participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport	356 770	10 076	-	-	-	-
Fonctions support	103 688	66 250	200 000	200 000	-48 %	-67 %
Total	5 206 550	4 033 767	6 487 826	4 071 374	-20 %	-1 %

En 2023, le niveau des investissements sur le site INSEP a été très élevé, en engagement comme en paiement, et c'est naturellement les travaux préparatoires des JOP de Paris 2024 qui ont concentré les moyens, principalement du PPI 2021-2024 et de Gagner en France (GEF).

Les travaux de la piste d'athlétisme ont été engagés en totalité et payés partiellement compte tenu de l'avancement du chantier. Après les études et autres missions d'assistance du maître d'ouvrage, en fin d'exercice ont été engagés également les premiers marchés des installations éphémères.

En parallèle, certains pôles France installés à l'INSEP ont finalisé les besoins « réplique » pour lesquels les commandes ont été engagées et ou réceptionnées (lutte, escrime, plongeon, gymnastique). Le pôle Performance a poursuivi l'acquisition de stations dédiées à la captation vidéo (escrime) ainsi que différents matériels dédiés à la recherche (analyseurs de gaz et matériel pour l'imagerie doppler). Enfin, la réfection de l'amphithéâtre du bâtiment C a été décidée et engagée en fin d'exercice.

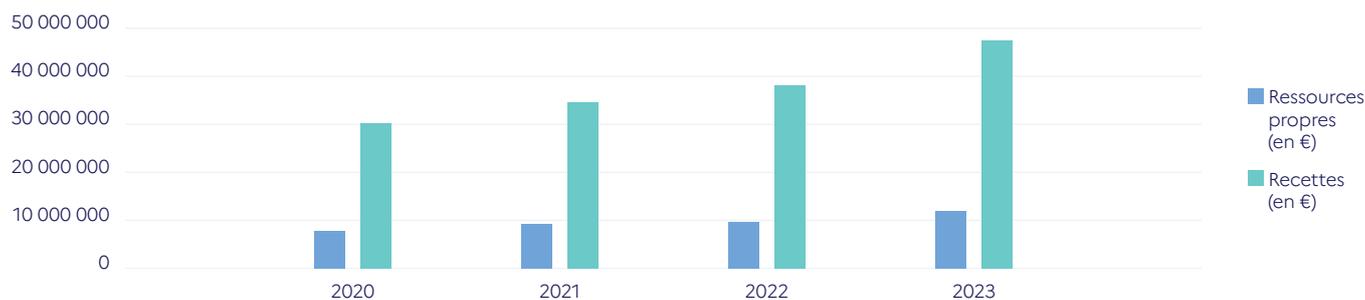


Les recettes

En 2023, les recettes et les ressources propres sont en forte augmentation par rapport aux résultats de l'année précédente, avec un total de recettes constatées

budgétairement de 47,3 M€, ce qui représente une augmentation significative de 24 % et de 22 % sur les seules ressources propres.

Recettes et ressources propres (€)

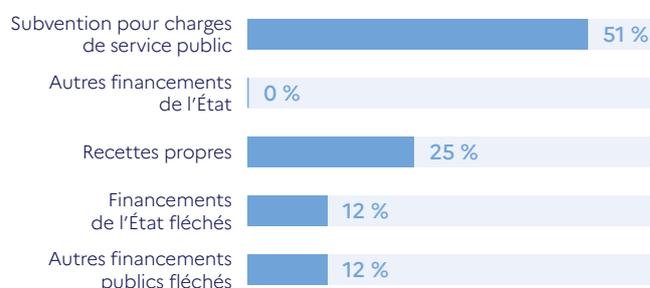


	2020	2021	2022	2023	Variation 2023/2022
Ressources propres	7 705 331 €	9 187 849 €	9 741 628 €	11 923 171 €	20 %
Recettes	30 203 065 €	34 513 140 €	38 109 393 €	47 384 798 €	24 %

Sur l'exercice 2023, la subvention pour charge de service public a fortement augmenté entre le budget initial et le compte financier (+1 M€) pour atteindre 24,1 M€ en fin d'exercice. Cette augmentation répond notamment aux augmentations des prix des fluides, mais également à la mise en œuvre du RIFSEEP des personnels techniques et pédagogiques (PTP).

Le graphique ci-contre présente la structure de financement de l'INSEP pour l'exercice 2023. Malgré les très fortes augmentations de la SCSP et des ressources propres, la part des financements globalisés (ou « non fléchés ») est en très forte diminution de 10 points à seulement 76 % des recettes, contre 86 % en 2022. Cet effet se retrouve également dans les évolutions des trésoreries globalisées et fléchées de l'INSEP.

Répartition des recettes 2023



Les recettes sont présentées par nature et par activités dans le tableau ci-dessous du recueil budgétaire. Ici, la présentation adoptée permet de comparer les prévisions du budget rectificatif n° 2 à l'exécution finale de l'exercice, avec la variation constatée.

Par souci de lisibilité, les recettes sont présentées selon l'ordre suivant : recettes fléchées puis ressources propres.

	Recettes fléchées									
	Financements de l'État fléchés CF	Financements de l'État fléchés BR2	Variation CF/BR2	Financements de l'État fléchés BI	Variation CF/BI	Autres financements publics fléchés CF	Autres financements publics fléchés BR2	Variation CF/BR2	Autres financements publics fléchés BI	Variation CF/BI
Concourt à des programmes de recherche	327 698	327 698	0 %	297 698	10 %	1 305 904	2 545 481	-49 %	2 673 129	-51 %
Favorise la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national	100 000	100 00	0 %	100 00	0 %	-	219 202	-	-	-
Assure la formation & la préparation du SHN	5 167 648	3 113 112	66 %	1 910 000	171 %	3 560 000	1 605 000	122 %	105 000	3 290 %
Mène des actions en matière de relations internationales et de coopération	-	-	-	-	-	727 403	727 408	0 %	356 204	104 %
Participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport	-	-	-	-	-	50 000	86 880	-42 %	36 880	36 %
Total	5 595 346	3 540 810	58 %	2 307 698	142 %	5 643 307	5 183 971	9 %	3 171 213	78 %

Concernant les recettes fléchées, les financements de l'État sont fortement supérieurs aux prévisions du BR2 : en fin d'exercice l'INSEP a bénéficié d'un financement complémentaire de 2 M€ au titre du PPI 2021-2024, affecté sur l'activité « assure la formation & la préparation du SHN », soit une augmentation de 66 % par rapport à la prévision.

Les autres financements publics fléchés sont en augmentation de 9 % et totalisent 5,6 M€ de recettes. La ligne « programmes de recherche » comprend les financements des projets de recherche PARAPERF, FULGUR, NEPTUNE, DDAY, REVEA, EMPOWHER, THPCA et CIO Reform. Au titre de la formation et préparation du SHN figurent les crédits fléchés pour sport data hub et Gagner en France. La ligne des relations internationales présente la remontée budgétaire des crédits de l'Agence française de Développement dans le cadre du projet des JOJ de Dakar. Enfin, la dernière ligne porte le financement accordé par l'ANS au titre du plan coach 2024.

	Ressources propres CF	Ressources propres BR2	Variation CF/BR2	Ressources propres BI	Variation CF/BI
Activités annexes - Développement des partenariats	390 000	520 127	-25 %	420 127	-7 %
Activités annexes - Gestion de la boutique	25 003	13 500	85 %	-	-
Activités annexes - Gestion de l'événementiel	139 100	-	-	-	-
Activités annexes - Organisation commerciale des espaces pour l'extérieur	3 413 027	3 003 436	14 %	2 653 436	29 %
Activités annexes - Soins pour le patient extérieur	1 508 571	1 493 714	1 %	1 048 660	44 %
Assure la formation & la préparation du SHN	5 055 285	6 017 285	-16 %	6 017 285	-16 %
Concours à des programmes de recherche	189 805	202 546	-6 %	202 546	-6 %
Favorise la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national	103 333	114 982	-10 %	114 982	-10 %
Mène des actions en matière de relations internationales et de coopération	148 363	243 937	-39 %	16 584	795 %
Participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport	430 204	826 960	-48 %	826 960	-48 %
Produit & diffuse des connaissances et valorise ses ressources documentaires	19 332	-	-	-	-
Fonctions support	445 266	567 159	-21 %	160 953	177 %
Fonctions support - Management	55 882	55 280	-	55 280	1 %
Total	11 923 171	13 058 927	-9 %	11 516 814	4 %

Les ressources propres de l'établissement atteignent 11,9 M€, soit un niveau très élevé bien qu'en deçà de la cible fixée initialement à 13 M€. Concernant les principaux écarts, l'activité commerciale a largement dépassé sa cible, avec une réalisation de 3,4 M€, compte tenu d'une très forte occupation des espaces combinée à la revalorisation

des tarifs des prestations proposées. *A contrario*, une créance de 1,5 M€ est enregistrée vis-à-vis des fédérations. Une partie de ce montant était attendue sur l'exercice 2023 ce qui se traduit par une moindre recette constatée sur l'activité cœur de métier « assure la formation & la préparation du SHN ».

Éléments de synthèse sur la situation budgétaire

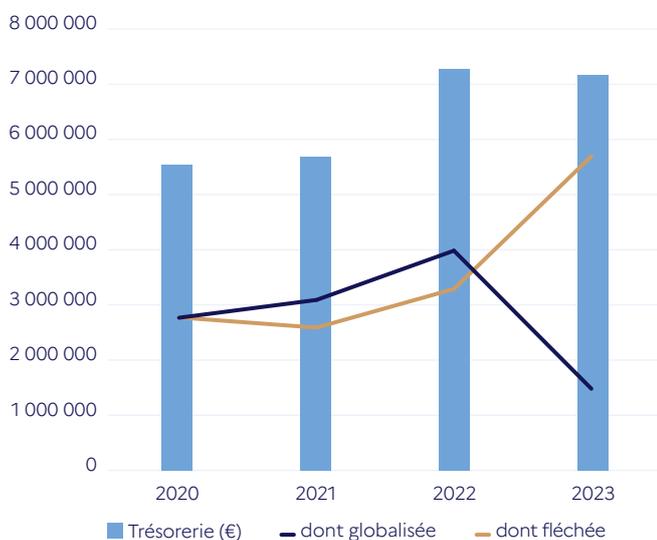
Le solde budgétaire

Le solde budgétaire s'établit en excédent de 2 M€ en 2023, soit +2,9 M€ par rapport au solde déficitaire de 0,9 M€ prévu en BR2. Cet écart s'explique principalement par les compléments de financement versés par l'État et qui n'avaient pu être inscrits au budget rectificatif n° 2.

La trésorerie

En 2023 la trésorerie de l'établissement est quasiment stable à 7,2 M€, soit une légère diminution de 96 k€. Cette quasi-stabilité d'ensemble masque l'évolution contrastée des trésoreries. Compte tenu des charges courantes de fonctionnement de l'établissement en forte augmentation en raison de l'inflation et du doublement du prix des fluides, la trésorerie globalisée diminue de 2,5 M€ et s'établit à fin décembre à 1,5 M€, soit 13 jours de fonctionnement (dépenses de personnel et de fonctionnement). En revanche, la trésorerie fléchée augmente de 2,4 M€ pour atteindre 5,7 M€ (financements du PPI 2021-2024, de GEF et des projets ANR).

Trésorerie totale, dont globalisée et fléchée (en €)

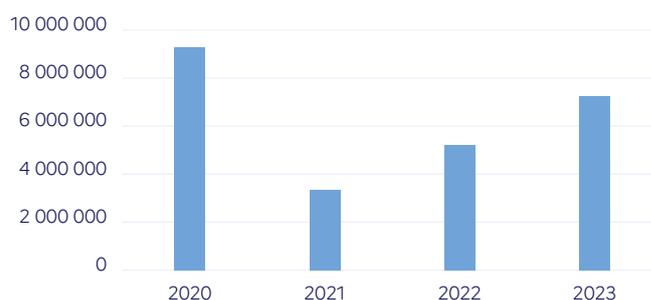


	2020	2021	2022	2023
Trésorerie	5 542 107	5 679 803	7 272 217	7 176 221
dont globalisée	2 768 284	3 090 607	3 983 186	1 482 581
dont fléchée	2 773 824	2 589 196	3 289 031	5 693 640

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement net global représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables. Il traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement sur les éléments à caractère durable de son patrimoine.

Fonds de roulement (en €)



	2020	2021	2022	2023
Fonds de roulement	9 281 380	3 361 214	5 222 827	7 256 512

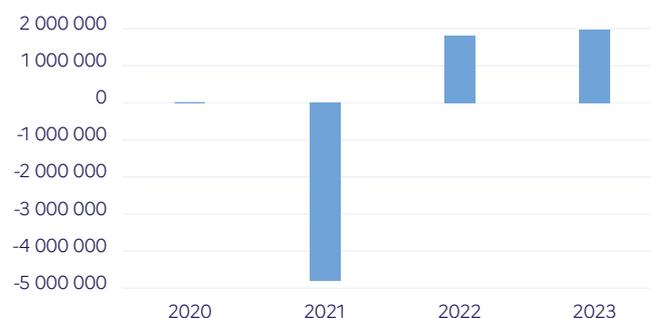
En 2023, le montant du fonds de roulement a augmenté pour s'établir à 7 256 512 €.

La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement représente le résultat des seules opérations susceptibles d'avoir un impact sur la trésorerie et mesure les ressources financières internes générées par l'activité courante de l'organisme. Elle traduit par conséquent la capacité de l'organisme à financer les besoins pérennes liés à son existence et constitue, à ce titre, une ressource stable.

En 2023, la capacité d'autofinancement augmente et s'établit à 1,97 M€.

Capacité d'autofinancement (en €)



	2020	2021	2022	2023
Capacité d'autofinancement	6 659	-4 806 356	1 813 711	1 968 255

AFFAIRES JURIDIQUES



Constituée de quatre agents, l'unité des affaires juridiques (UAJ) assure le pilotage des affaires juridiques au sein de l'établissement, ainsi que la prise en charge des marchés publics.

La commande publique

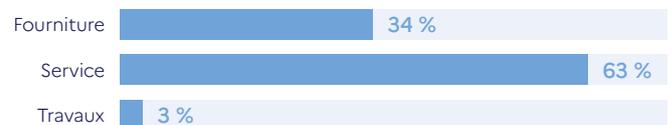
En 2023, ce sont 32 nouveaux marchés publics (un lot = un marché) qui ont été attribués :

- **pôle Administration :**
 - > marché de prestations de services d'assurances (3 lots).
- **pôle Performance :**
 - > maintenance des équipements et logiciel CamCapt, mise en œuvre de nouveaux projets et prestations associées.
- **pôle Hospitalités :**
 - > prestations de restauration rapide/légère,
 - > prestations d'hôtellerie.
- **pôle Communication et Audiovisuel :**
 - > prestations d'impression et services annexes (2 lots),
 - > prestations événementielles liées à l'organisation de la Soirée des champions,
 - > fourniture, personnalisation et livraison de solutions d'habillage et supports de communication de type PLV,
 - > mise à disposition de solutions de veille presse et digitale et prestations associées (2 lots),
 - > création et exécution de mise en page pour tout type de support print,
 - > fourniture et personnalisation d'objets promotionnels, marquage de textiles, livraison et prestations associées (2 lots).
- **pôle Informatique :**
 - > prestations de services de télécommunications (3 lots).
- **pôle Formation :**
 - > prestations d'impression de livres et de revues scientifiques et techniques et services connexes,
 - > fourniture d'un outil de découverte et d'un système intégré de gestion de bibliothèque et prestations associées (2 lots).

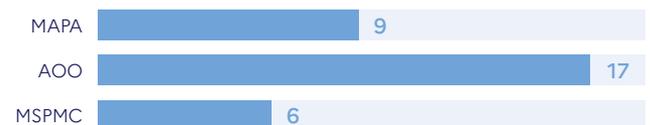
- **pôle Patrimoine :**

- > prestations de contrôle des équipements présentant un risque à l'utilisation au sein des installations sportives de l'INSEP,
- > entretien et maintenance d'un terrain de grands jeux en gazon naturel,
- > fourniture de gaz (3 lots),
- > travaux de restructuration de la piste d'athlétisme,
- > fourniture et pose d'un praticable de gymnastique et prestations associées,
- > fourniture de tatamis de judo et prestations associées,
- > fourniture d'une structure gonflable pour le projet d'installation éphémère du pôle Basket 3x3 au sein de l'INSEP,
- > fourniture de tatamis enroulables de taekwondo identiques à ceux installés lors des épreuves des JOP de Paris 2024,
- > fourniture, livraison, installation d'un sol sportif dédié à la lutte, identique à celui qui sera installé pour les épreuves des JOP de Paris 2024.

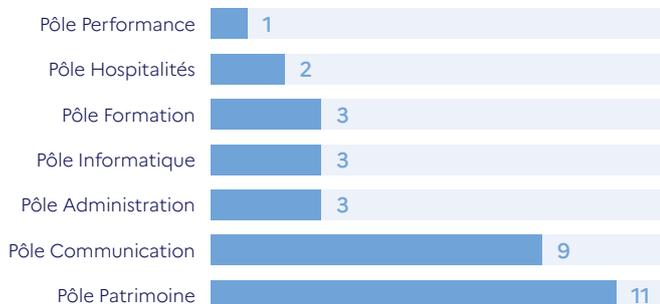
Répartition par type de marché



Répartition par type de procédure



Répartition par pôle



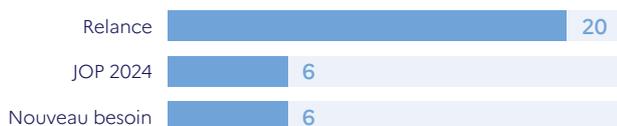
- **En vue des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024**, l'unité s'est activement mobilisée, en collaboration avec le pôle Patrimoine, pour permettre que puissent être installés de nouveaux équipements sportifs au sein de la zone Sud de l'INSEP.

L'acquisition de ces équipements s'inscrit, pour certains d'entre eux, dans le dispositif « Gagner en France » et a pu se faire soit par le biais de commandes grâce à des accords-cadres déjà existants, soit *via* de nouvelles consultations.

Six marchés ont ainsi été notifiés en 2023, dont celui relatif à la rénovation de la piste d'athlétisme Omnès, rebaptisée Marie-José Pérec. Celle-ci a été inaugurée le 22 mars 2024.

Sept autres marchés, préparés et lancés en 2023, entreront en vigueur en 2024. Ils concerneront notamment l'implantation de terrains de basket 3x3 (quatre couverts sous chapiteaux et deux installés en extérieur) et leurs aménagements.

Répartition par type de besoin



- **L'INSEP intègre des clauses RSE dans 30 % de ses marchés publics**

À travers les marchés publics, l'INSEP est invité à suivre les préconisations du Plan national pour les achats durables (PNAD) 2022-2025.

Ce plan qui vise à accompagner le déploiement de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (dite loi « Climat et Résilience »), porte 2 objectifs d'ici à 2025 : **100 % des contrats de la commande publique doivent comprendre au moins une considération environnementale et 30 % une considération sociale.**

En 2023, l'INSEP a intégré des considérations :

- environnementales : dans 31 % de ses marchés,
- sociales : dans **3 % de ses marchés publics.**

- **Le « sourcing »**

Conformément aux recommandations réglementaires, l'UAJ a eu recours au « sourcing ». Cette pratique, qui se prépare en amont des passations de marchés, vise à mieux connaître l'offre disponible et à affiner les besoins, permettant ainsi d'éviter les procédures infructueuses ou insatisfaisantes. En 2023, 10 % des marchés de l'INSEP ont fait l'objet d'une procédure de sourcing en amont.

- **Le guide de la commande publique**

Durant l'année 2023, une réactualisation du guide de la commande publique a été réalisée. La diffusion de ce guide courant 2024 s'accompagnera d'actions de sensibilisation et de formation à destination des agents de l'INSEP.



Le suivi des procédures disciplinaires

L'UAJ a en charge le suivi des procédures disciplinaires engagées à l'encontre des sportifs de haut niveau de l'établissement (entretiens, constitution des dossiers, notification des sanctions...), en lien étroit avec le chef du pôle Haut niveau et les responsables des pôles France de l'INSEP. En 2023, 3 conseils de disciplines ont été organisés par l'UAJ. Un bilan des procédures engagées est présenté chaque année au conseil de la vie du sportif et du stagiaire.

Le suivi et le traitement des assurances

L'UAJ s'occupe du suivi des dossiers de sinistres de l'établissement. Des contrats d'assurance ont été conclus dans les domaines suivants :

- dommages aux biens,
- responsabilité civile,
- flotte automobile,
- assistance-rapatriement.

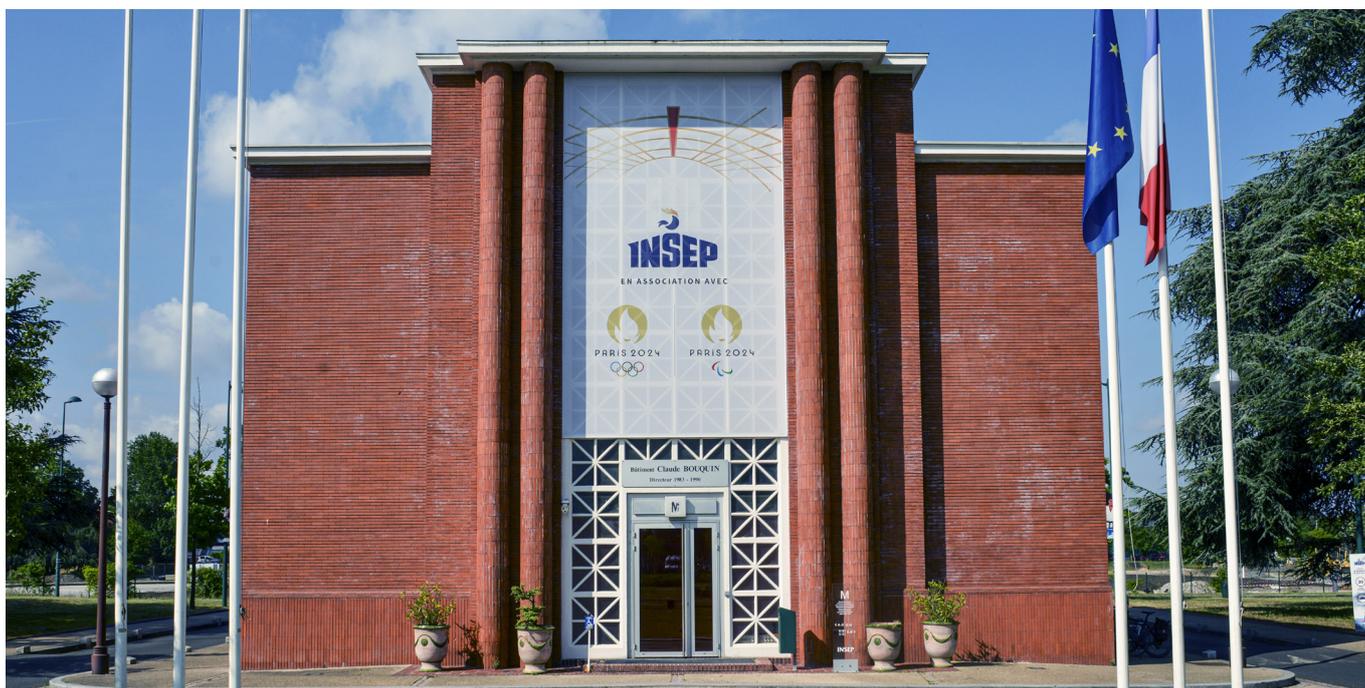
En cas de sinistre, l'UAJ assure, en lien avec les services et/ou les personnes extérieures concernés, la déclaration du sinistre auprès de l'assureur compétent, la visite de l'expert en cas de besoin, ainsi que le suivi du dossier jusqu'à sa clôture. En 2023, l'UAJ a déclaré 12 sinistres parmi lesquels figuraient quelques dégâts des eaux, des bris de vitres ou de miroirs dans certains bâtiments (halle Maigrot, centre Paillou...), ou encore des vols.

Le conseil juridique et la gestion des contentieux

L'UAJ intervient en appui des différentes unités de l'INSEP afin de finaliser la rédaction des conventions et avenants conclus par l'établissement. À titre d'illustration, plus de 350 conventions et contrats ont été signés par l'INSEP en 2023, notamment dans le domaine de la recherche.

En outre, le service apporte son analyse et son conseil pour le règlement amiable ou contentieux de litiges, le traitement de questions spécifiques dans des domaines variés (ressources humaines, protection des données...). L'UAJ a eu ainsi à définir le cadre juridique de la mission des référents camp de base.

Enfin, le service réalise une veille juridique quotidienne, notamment à partir du Journal Officiel.





HOSPITALITÉ/ LES SÉMINAIRES D'ENTREPRISES ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

Les séminaires d'entreprises

L'institut offre un cadre idéal pour l'accueil des groupes dans le cadre d'événements professionnels (séminaires, réunions, présentations de produits, salons ou événements corporate, conseil d'administration, plénière en amphithéâtre...) ou privés (réception, soirées réseaux...).

Des spécialistes de l'INSEP reconnus dans leur domaine : entraîneurs, formateurs, médecins, chercheurs... et des sportifs de haut niveau peuvent intervenir, à la demande, lors de ces événements. Des moments conviviaux d'échange et de partage avec les sportifs de haut niveau, entraîneurs nationaux ou anciens champions à l'occasion d'un déjeuner ou lors d'une soirée peuvent également être organisés, au même titre que des initiations sportives encadrées par les entraîneurs ou sportifs de haut niveau des équipes de France, au cœur de leurs terrains d'entraînement quotidiens.

	Nombre de séminaires	Nombre de personnes
2021 (de septembre à décembre)	39	1 420
2022	94	6 871
2023	114	6 605

Les manifestations sportives et l'activité événementielle

Tout au long de l'année, l'INSEP organise différentes manifestations liées à ses expertises en matière de :

- formation et de reconversion (conférences Culture Sport, Carrefour SporTalents, Start'Up ta reconversion, notamment),
- de recherche (journée du sommeil, séminaires « À la Recherche de la Performance »),
- de médecine du sport (journée médicale, congrès international ECOSEP).

Chaque année, des événements au cours desquels les sportifs sont mis à l'honneur ont également lieu : cérémonie de remise des diplômes, journée olympique, concours...

Des compétitions sportives de référence se disputent également à l'INSEP de manière maîtrisée et ponctuelle :

- rencontres du championnat de France de nationale 1 de basketball,
- championnat de France élite de pentathlon moderne,
- matchs de water-polo,
- compétitions UNSS,
- ...

Séminaire « Accompagner le déploiement de la dimension mentale dans le sport de haut niveau »

1^{er} et 2^e j
CREPS C





04

COOPÉRER

DANS LA

PERFORMANCE

L'animation, la coordination
et promotion du réseau grand INSEP

100

Le rayonnement international
de l'INSEP

104

L'ANIMATION, LA COORDINATION ET PROMOTION DU RÉSEAU GRAND INSEP

L'INSEP anime le réseau national des centres labellisés grand INSEP. Les actions proposées sont basées sur les quatre thématiques structurantes du réseau grand INSEP (« Bien s'entraîner », « Bien vivre », « Bien se soigner », « Bien se former ») afin de favoriser :

- une montée en gamme des services à la performance,
- une montée en compétences des agents du RGI.

Campagne de labellisation grand INSEP

La campagne de labellisation 2021-2024 s'est terminée en décembre 2023. Cette deuxième édition de la campagne de labellisation compte 32 centres labellisés dont plusieurs nouveaux entrants : le Centre national du cyclisme (CNC) de la FF Cyclisme, le Centre national d'entraînement (CNE) de la FF Tennis, le CDFAS, le CSJC Ajaccio ou encore le CSRA Mulhouse.

Pour chacun des centres, des cérémonies de remise de label ont été organisées pour officialiser la labellisation grand INSEP. En 2023, sept d'entre elles ont été délocalisées dans des centres RGI : campus de la Brunnery, Sport Bretagne, CNSNMM Prémanon, CREPS Bourgogne-France-Comté, CREPS Pays de la Loire, CREPS Antilles-Guyane, CNC. Le but est de mieux associer les équipes des centres RGI, les collectivités et les partenaires publics et privés.

Un groupe de travail INSEP/RGI portant sur le label grand INSEP 2025-2028 a été lancé en début d'année 2023. Au regard des évolutions actuelles et de l'organisation territoriale de l'État, le label grand INSEP 2025-2028 permettra de mieux valoriser le travail collaboratif des acteurs locaux au service de la performance et des sportifs de haut niveau et de leurs encadrants.

Valorisation des équipements et services

Outils de valorisation des centres du réseau grand INSEP : RGI 360

La plateforme interactive RGI 360 qui recense toutes les installations sportives, infrastructures et services à la performance des centres du réseau a été actualisée et enrichie au fur et à mesure des nouveaux entrants dans le RGI. L'objectif est de pouvoir favoriser l'accueil des sportifs de haut niveau des équipes de France ainsi que celui des délégations étrangères en vue des JOP de Paris 2024.

Ateliers de formation et de sensibilisation au sein des centres RGI

Règles, cycles, périnée et performance

Les ateliers de sensibilisation « Règles, cycles, périnée et performance » engagés en 2022 se sont poursuivis au cours de l'année 2023. Une dizaine de centres RGI ont bénéficié de ces échanges privilégiés (CREPS Centre-Val de Loire, CRJS Petit-Couronne, CREPS Montpellier - CNEA Font-Romeu, CREPS Strasbourg, etc.). Au total, plus de 500 personnes (sportives de haut niveau, équipes d'encadrement et entraîneurs) ont été sensibilisées et accompagnées sur cette thématique. Les données collectées, qui représentent une base unique en France, vont être exploitées dans le cadre d'une publication qui paraîtra au cours de l'année 2024.

Incontinence urinaire d'effort

Dans une perspective pédagogique, des ateliers de sensibilisation sur la prévention de l'incontinence urinaire d'effort et du périnée de la sportive ont pu être lancés pour rappeler l'impact du sport sur la survenue de fuites urinaires. Des exercices permettant un travail de prévention des fuites urinaires sont expliqués au cours des sessions. Le premier atelier de sensibilisation a eu lieu au CREPS Île-de-France le 18/12.

Éducation antidopage des sportifs et de leur encadrement

En étroite collaboration avec l'AFSD, l'INSEP et le RGI ont lancé en 2023 des ateliers de formation et de sensibilisation pour lutter contre le dopage. Ces formations ont été déployées dans trois centres pilotes : CREPS Reims, CREPS Hauts-de-France - Wattignies et CREPS Montpellier - CNEA Font-Romeu. Ces formations ont pour objectif de permettre la montée en compétences des encadrants et staffs. Elles sont aussi suivies de séquences de sensibilisation auprès des sportifs de haut niveau des centres RGI.

Nouvelles productions du réseau grand INSEP

Livret INSEP/RGI « Accompagner le déploiement de la dimension mentale dans le sport de haut niveau »

Dans la continuité de la première version du livret « Accompagner le déploiement de la dimension mentale dans le sport de haut niveau », le groupe ressources INSEP/RGI « Dimension mentale » a approfondi les travaux valorisés lors du séminaire national et la conférence internationale organisés en décembre 2021. Cette seconde version enrichie et consolidée des réflexions issues des expérimentations menées en 2022 est le fruit d'un travail collaboratif piloté par l'INSEP et le RGI.

Guide INSEP/RGI « Accompagnement des sportifs ultramarins engagés dans un parcours de performance »

Le livret INSEP/RGI « Guide pour un meilleur accompagnement des sportifs ultramarins engagés dans un parcours de performance » a été actualisé en 2023. Sur la base des retours d'expérience et au regard des évolutions du contexte, ce document présente la version actualisée du guide réalisé en 2016 dans le cadre du RGI.

Déplacement d'expositions itinérantes et de showrooms au sein des centres RGI

Des showrooms (Datavizz, affûtage, sommeil) pouvant être mis à disposition du RGI ont été installés de manière itinérante dans plusieurs centres au cours de l'année 2023 (CREPS Toulouse, CREPS Strasbourg, CREPS Bordeaux, CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur). L'objectif de ces showrooms est de sensibiliser les sportifs de haut niveau et les staffs dans le cadre de la performance.

Accueil des délégations étrangères dans les centres RGI

À l'approche des JOP de Paris 2024, l'INSEP et les centres RGI ont été massivement sollicités pour l'accueil de délégations étrangères dans le cadre de stages d'entraînement, de cohésion ou encore de préparation terminale pré-JOP. La mission grand INSEP, du fait de son lien quotidien avec la mission des relations internationales, a en ce sens été le relais de ces sollicitations, jouant le rôle de facilitateur et de créateur d'opportunités. Plusieurs comités olympiques étrangers ou fédérations étrangères ont été redirigés vers les centres RGI pouvant répondre à leurs besoins.

Vidéo J-300 : le relais virtuel du vase 1924-2024

À 300 jours de l'ouverture des Jeux de Paris 2024, l'INSEP, le RGI et le CPDE se sont associés pour célébrer l'esprit olympique via la réalisation d'une vidéo. Un relais virtuel du vase de Paris 1924, emblème récompensant les sportifs de l'époque, a été organisé. Ce vase a été transmis de centres en centres, de CREPS en écoles nationales, d'écoles nationales en centres nationaux d'entraînement. Chaque étape de ce relais symbolise le soutien aux sportifs.

Valorisation des compétences

Animation des instances de gouvernance du RGI

Les instances de gouvernance du RGI (bureaux, conseils stratégiques, comités label), chargées des orientations stratégiques et opérationnelles, ont poursuivi le travail de transparence des objectifs et décisions.

Coordination des groupes ressources RGI

Réseau accompagnement à la performance en stress environnemental (ASTRE)

Dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années, le réseau ASTRE s'intéresse aux différentes questions inhérentes aux stress environnementaux (altitude, chaleur, humidité, hypoxie). Face à la montée en puissance des installations hypoxiques dans les centres RGI et les structures privées, les principaux objectifs pour 2023 ont concerné l'accompagnement (formation, réglementation, suivi) de nouveaux centres et de nouvelles personnes-ressources, afin de garantir l'efficacité des structures et des procédures.

Accompagnement à la performance en dimension mentale

Dans le domaine de la dimension mentale, trois groupes de travail pilotés par l'INSEP et le RGI, mobilisant une trentaine d'intervenants du réseau issus des regroupements de 2018 à 2021, ont été approfondis durant l'année 2023. La volonté est maintenant de pouvoir mutualiser les pratiques, intensifier le travail en réseau et garantir l'accompagnement et la formation des personnes-ressources en lien avec la dimension mentale.

Éthique et intégrité dans le sport de haut niveau

Dans la continuité des travaux engagés au sein du RGI en fin d'année 2022, les premières visualisations de la plateforme « Sport et intégrité » ont pu être présentées en 2023. Cette plateforme, destinée aux sportifs de haut niveau, staffs, encadrants et parents a pour objectif de prévenir contre les dérives éthiques dans le sport de haut niveau : gestes, comportements et propos inappropriés et interdits ; phénomènes d'emprise ; bien-être, maltraitance et performance ; relations entraîneurs-athlètes-parents. Après une phase de tests, puis un retour utilisateurs, l'objectif est de déployer l'outil à l'INSEP et dans l'ensemble des centres RGI à la rentrée 2024/2025.

Séminaires territoriaux et nationaux

Plusieurs événements en lien avec l'accompagnement à la performance ont été organisés à l'INSEP ou dans des centres RGI en 2023.

Symposium ASTRE/HYPOXPERF sur « L'accompagnement en stress environnemental »

Depuis les JOP de Tokyo 2020, de plus en plus de fédérations ont fait le choix d'intégrer les stress environnementaux dans leur préparation. Dans le prolongement des précédents regroupements du RGI, le réseau ASTRE et les acteurs en charge du projet de recherche HYPOXPERF (chercheurs, référents scientifiques, ingénieurs de recherche) ont organisé le 03/07 à l'INSEP un symposium sur la performance et le stress environnemental.

Séminaire sur « Le déploiement de la dimension mentale dans le sport de haut niveau »

Les 01/06 et 02/06, l'INSEP et le RGI étaient réunis au CREPS de Reims pour un séminaire autour du déploiement de la dimension mentale dans le sport de haut niveau. Les préparateurs mentaux, psychologues cliniciens, chercheurs, responsables de performance des centres RGI ont ainsi pu échanger autour de différentes thématiques essentielles de ce champ d'accompagnement à la performance.

Séminaire « Médical-paramédical »

Le CREPS Bourgogne-Franche-Comté a accueilli les 07/11 et 08/11 un séminaire INSEP/RGI « Médical-paramédical ». À travers des regards croisés, différentes thématiques ont été abordées pour dégager des perspectives et des axes de travail communs aux différents centres du réseau : les commotions cérébrales des sportifs, l'éthique et l'intégrité dans le sport de haut niveau, la prévention et l'éducation antidopage. Ce séminaire était ouvert à l'ensemble des médecins, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, responsables administratifs et médicaux des structures médicales du RGI.

Séminaire « L'accompagnement quotidien des parasportifs »

L'INSEP et le RGI ont organisé au CREPS de Vichy les 14/11 et 15/11 leur premier séminaire thématique sur le paralympique intitulé « L'accompagnement quotidien des parasportifs ». Habituellement traité comme un axe transversal, intégré aux quatre piliers structurants du réseau, il semblait opportun, à quelques mois des JOP de Paris 2024, de pouvoir organiser une séquence spécifique au sujet de l'accompagnement des parasportifs. L'objectif était de pouvoir aborder différents questionnements en lien avec l'accompagnement spécifique destiné au public paralympique, et ce à travers plusieurs axes : les programmes de recherche en cours, la prophylaxie de la contre-performance, les facteurs sociaux de la performance paralympique, la prise en charge des athlètes paralympiques dans le domaine de la dimension physique.

Séminaire « Communication »

Les 14/03 et 15/03, un séminaire « Communication » a été organisé à l'INSEP. Ce séminaire avait pour objectif de traiter plusieurs thématiques avec les chargés de communication des centres RGI : concevoir, développer et déployer une stratégie de communication cohérente au sein d'un centre RGI ; mieux communiquer ensemble ; insuffler l'esprit des JOP au sein des centres du réseau ; la communication en situation de crise : les bonnes pratiques à adopter.

Webinaires RGI

En 2023, plusieurs webinaires RGI ont été organisés dans le cadre de l'animation du RGI. L'enjeu de ces webinaires est double :

- valoriser le savoir-faire et les bonnes pratiques de l'INSEP et des centres RGI,
- partager des expertises sur des sujets qui font le quotidien des centres d'entraînement de haut niveau.

Les sujets traités ont été les suivants : le sport de haut niveau et le RGPD, le sommeil des sportifs, les systèmes éducatifs à destination des sportifs en France et à l'étranger, l'accompagnement des parasportifs, la démarche Snoezelen : un outil de régulation sensorielle pour les sportifs, la gestion des installations sportives, l'autonomie des sportifs, le dopage, l'entraînement fractionné à haute intensité, France.sport : la maison du numérique du sport français.

Au total, sur l'année 2023, dix webinaires ont été organisés, suivis par un total de 467 participants. En moyenne, chaque webinaire était suivi par plus de 46 personnes-ressources de l'INSEP et des centres RGI. Ces webinaires sont également mis en ligne sur la plateforme Canal Sport, de manière que les personnes intéressées puissent (re)visionner ces séquences. Ils comptent un total de plus de 500 vues en replay.



Déploiement de la plateforme Canal Sport

L'INSEP a développé la plateforme Canal Sport, permettant de stocker différents contenus vidéo et d'ainsi capitaliser sur les compétences et l'expertise des personnes-ressources de l'INSEP et du RGI. En ce sens, tous les contenus vidéo enregistrés au cours des travaux menés dans le cadre du réseau (webinaires RGI, séminaires, outils de communication, etc.) sont désormais stockés et accessibles sur cette plateforme.

Cartographie des intervenants professionnels du sport de haut niveau : CARTO 360

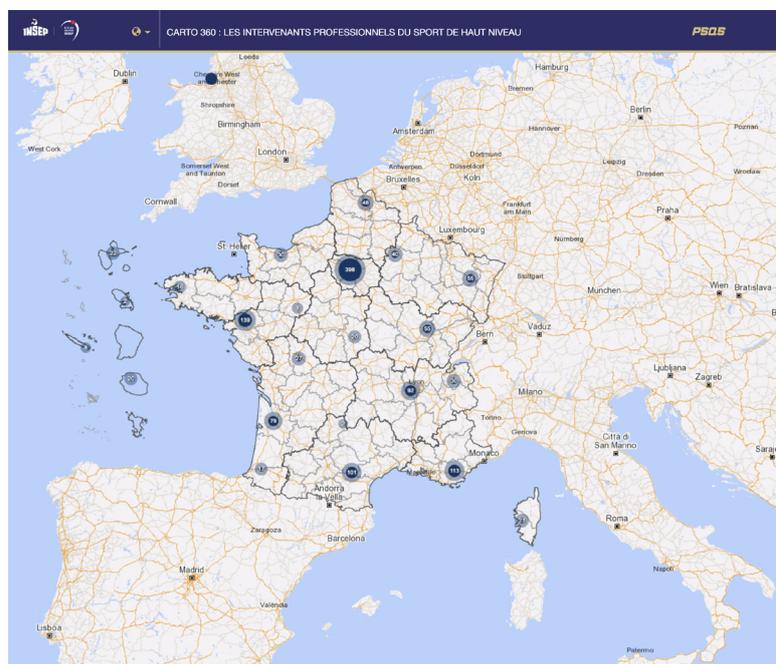
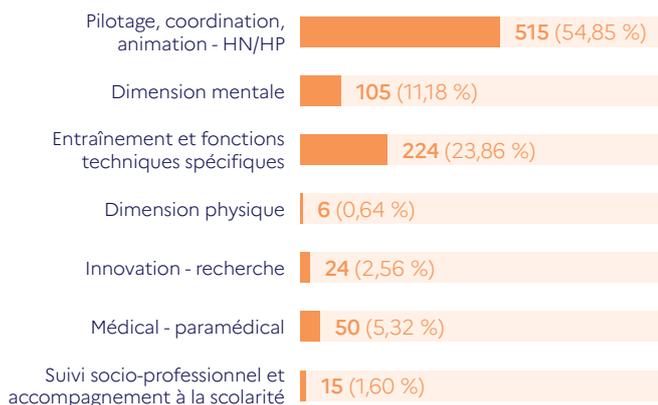
En 2023, la cartographie des intervenants professionnels des centres RGI permettant la visualisation interactive et géolocalisée des informations a été enrichie. Au total, plus de 1 500 personnes sont aujourd'hui identifiées.

Mobilisation des agents de l'INSEP et des centres RGI pour l'année 2023

Depuis l'année 2020, un outil de mobilisation des personnes-ressources a été développé dans le cadre du RGI. Cet outil permet de faire valider chaque sollicitation d'un agent par sa hiérarchie, de garder une trace des mobilisations, ainsi que de quantifier la dynamique du réseau sur les différents champs d'optimisation de la performance. Sur l'année 2023, 945 demandes de mobilisations ont été effectuées. Les trois principaux types de mission générant une mobilisation sont les groupes de travail, les séminaires, ainsi que les séquences institutionnelles (bureaux, conseils stratégiques, comités label).

En ce qui concerne les champs d'optimisation de la performance mobilisés, nous observons :

- une prépondérance de mobilisations pour le pilotage, la coordination et l'animation du haut niveau et de la haute performance,
- une part importante de mobilisations concernant l'entraînement et les fonctions techniques spécifiques (en lien notamment avec une implication croissante des fédérations dans la dynamique du RGI),
- la dimension mentale.



● Professionnels intervenant auprès des fédérations sportives et des centres d'entraînement et de formation de haut niveau

Participation du réseau aux différentes instances continentales et internationales

Dans le cadre du fort lien nouant les missions grand INSEP et relations internationales, les centres RGI ont intégré une solide dynamique internationale au sein de leur feuille de route. En 2023, de nombreuses personnes-ressources du réseau grand INSEP ont participé activement à différents temps institutionnels et opérationnels de réseaux internationaux : *Association of Sport Performance Centres (ASPC)*, *European College of Sport Science (ECSS)*, *International Council for Coaching Excellence (ICCE)*, etc.



LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE L'INSEP

Afin de poursuivre son développement, d'enrichir ses connaissances et d'inscrire durablement la France parmi les meilleures nations olympiques et paralympiques, l'INSEP développe ses relations internationales tant sur le volet de l'accueil des délégations étrangères, que du partage d'expertises. L'année 2023 a donné lieu à un certain nombre d'événements qui ont renforcé l'assise internationale de l'INSEP. En effet, l'INSEP a su répondre présent sur la scène internationale, dans les associations, conférences, congrès et symposiums majeurs tels que l'European College of Sport Science (ECSS) et participe au projet européen Erasmus+ Mentis et internationaux tels que RéFORM et ESC2 rebaptisé ESnCE dans lequel l'INSEP est associé ou encore avec l'organisation du XIII^e Forum international de l'Association of Sport Performance Centres (ASPC) à l'INSEP du 3 au 6 octobre 2023 sur la thématique du leadership et de l'éthique.

Aussi, dans le cadre des bonnes relations entretenues par l'INSEP avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (à travers les ambassades, consulats ou opérateurs comme Business France ou l'AFD), plusieurs séquences ont permis la valorisation du réseau et la promotion de l'expertise française en matière de sport de haut niveau. Ce fut notamment le cas illustré par les déplacements du directeur des Relations Internationales et du réseau grand INSEP dans les ambassades françaises, comme :

- à Berlin, en novembre 2023, lors de la semaine des Sciences,
- à Dakar, lors du Sport Summit, en présence du directeur général de l'INSEP et de la ministre des Sports et des JOP.

Enfin, l'INSEP est associé dans la construction d'un projet de master caribéen co-piloté avec le CREPS de Pointe-à-Pitre et l'Université de West Indies de la Jamaïque depuis octobre 2022. Les experts des trois instituts ont pu approfondir le projet lors d'une mission en octobre 2023 en Guadeloupe.

Sur l'European College of Sport Science

Fondé à Nice en 1995, l'ECSS est une organisation internationale qui vise à promouvoir et diffuser les différents travaux de recherche en sciences du sport jusqu'à devenir la communauté de référence en la matière en Europe. L'INSEP et ses 11 partenaires académiques franciliens ont été choisis par le bureau exécutif de l'European College of Sport Science (ECSS) pour organiser son 28^e congrès, du 4 au 7 juillet 2023 à Paris. Un an avant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris, un siècle après l'édition de 1924, et 28 ans après le tout premier congrès de l'ECSS à Nice. Plus de 3 000 participants et intervenants internationaux étaient présents pour échanger sur les thématiques variées des sciences du sport lors de conférences, ateliers et présentations. L'événement a également été l'occasion de présenter les résultats de nombreux projets en sciences du sport conduits en amont des JOP 2024.

Sur Mentis

L'INSEP collabore avec cinq autres pays européens sur ce projet d'une durée de deux ans qui vise à favoriser une bonne santé mentale dans le sport de haut niveau à travers l'entourage. L'objectif de ce projet est de développer et de mettre en œuvre des ressources et des outils pédagogiques mis à disposition de l'entourage et des sportifs de haut niveau (SHN) afin qu'ils soient capables d'identifier les éventuels signes de détresse psychologique.

Sur le XIII^e Forum international de l'ASPC

Le XIII^e Forum international de l'ASPC a efficacement contribué à l'un des objectifs principaux de l'ASPC : promouvoir l'excellence dans les centres sportifs grâce à des collaborations et des méthodes de leadership innovantes.

Réunissant 170 dirigeants des centres sportifs d'excellence provenant de plus de 30 pays et 5 continents, ainsi que des décideurs politiques, économiques et sportifs français*, ce forum a permis un partage d'expériences et de connaissances dans le domaine du sport d'élite enrichissant, en opérant un parallèle avec le monde de l'entreprise.

« La coopération internationale, le rayonnement international du savoir-faire français et l'échange d'expertise constituent la colonne vertébrale de l'action de l'INSEP dans le

domaine des relations internationales. Une dimension qui prend encore plus d'importance à moins d'un an des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) à Paris en 2024 », a rappelé Fabien Canu, directeur général de l'INSEP.

Les participants ont d'ailleurs eu l'opportunité de visiter le siège du comité d'organisation des JOP, où ils ont assisté à une présentation des préparatifs inhérents à un tel événement d'envergure mondiale.

Ce forum a ainsi permis d'asseoir le rayonnement de l'INSEP et de renforcer son image en tant que centre sportif fédérateur et attrayant pour les participants à ce forum. De plus, il a contribué à renforcer un réseau international déjà très actif et efficace dans le domaine du sport de haut niveau.



* Parmi les intervenants figuraient des personnalités telles que Nicolas Hieronimus (Directeur général du groupe L'Oréal Monde), Julien Issoulié (DTN de la Fédération française de natation), Juan Herrera (Responsable du marketing de Visa pour la France, la Belgique et le Luxembourg), Marie-Amélie Le Fur (Présidente du CPSF), Emma Terho (membre du board du CIO), Cédric Borremans (Directeur de la division Olympique et paralympique chez Toyota France), ou encore Kenny Jean-Marie (Directeur de la division Associations membres de la FIFA) entre autres.

Conventions et coopérations internationales

En 2023, l'INSEP compte plusieurs conventions et accords internationaux supplémentaires, signés avec des centres sportifs, universités et organismes internationaux. Ces accords portent principalement sur les points suivants :

- échanges concernant la médecine du sport,
- soutien des programmes innovants dans le domaine de la haute performance et de la recherche,
- participation à des conférences, participation d'intervenants, conférencier principal,
- échanges croisés d'équipes sportives pour des camps d'entraînement au sein des installations sportives.

Ces accords ont été signés avec les pays suivants :

- Afrique du Sud : Prime Human Performance Institute,
- Espagne : Centre d'Alt Rendiment (CAR) de Barcelone,
- Maroc : Université Mohamed 6 polytechnique UM6P,
- Canada : Own The Podium (OTP).

Sur la coopération avec le Sénégal

Par ailleurs, dans le prolongement des actions mises en œuvre lors des Jeux olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires en 2018 et après sollicitation du Comité international olympique, un partenariat avec l'Agence française du Développement (AFD) a été signé fin 2020 en vue d'accompagner le Comité national olympique et sportif sénégalais (CNOSS) et les acteurs de Dakar 2026. La troisième et dernière session des deux formations menées au Sénégal, l'une portant sur le profilage et l'autre sur la détection, a eu lieu respectivement en mai et octobre 2023 à Dakar. Au total, les formateurs de l'INSEP et du réseau grand INSEP ont accompagné environ 40 cadres et entraîneurs provenant de 30 fédérations sénégalaises différentes dans l'acquisition et le développement de compétences de terrain afin de performer durant les Jeux olympiques de la Jeunesse à Dakar en 2026. Les experts de l'UDNI se sont également déplacés en mai et octobre 2023 pour avancer sur le développement de la plateforme numérique (base de données sur les licenciés et outil de formation ouvert à distance).

L'accompagnement des fédérations s'est également poursuivi avec l'accueil d'une dizaine d'entraîneurs sénégalais à l'INSEP et dans le CREPS de Reims en juin 2023 dans le cadre du projet « immersion ». Ces derniers ont eu l'occasion d'observer des entraînements à l'INSEP et dans les clubs avoisinants, d'assister à la conférence

organisée par le réseau grand INSEP sur la dimension mentale et d'échanger avec divers acteurs du monde du sport français.

En 2023 à l'INSEP se tenait également le dernier semestre des formations du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) et le certificat de capacité de préparateur physique (C2P2) auxquelles trois entraîneurs sénégalais ont participé pour l'année 2022/2023.

En fin d'année, l'INSEP et le CNOSS, en partenariat avec le centre départemental de Rufisque (banlieue de Dakar), le Conseil régional d'Île-de-France et l'Académie nationale olympique, ont mis en place le troisième volet du projet de sensibilisation dans les écoles. Le thème portait sur le handicap et le handisport et plusieurs écoles adaptées de la région de Rufisque ont pu accueillir l'événement et ses ambassadeurs, anciens ou actuels sportifs de haut niveau handisport.

Si 2023 marque la fin de la convention AFD/INSEP/CNOSS (signée en 2020 et effective 3 ans), un avenant sera signé dans le courant de l'année 2024 pour finaliser la totalité des projets prévus - notamment la plateforme numérique - et accompagner au mieux le Sénégal dans sa préparation pour les Jeux olympiques de la Jeunesse en 2026.

Sur la coopération avec le Japon

Sur la base du protocole d'accord signé en mars 2014, prolongé en janvier 2019, le JSC et l'INSEP se sont entraînés, notamment en vue des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 et de Paris 2024. La collaboration et la coopération vont du partage des connaissances et de l'expérience en diverses occasions à la conduite de recherches en sciences du sport.

Compte tenu de l'intérêt mutuel à renforcer les compétences des différents acteurs (chercheurs, encadrants, etc.) grâce à des expériences internationales, le JSC et l'INSEP ont décidé d'exploiter davantage cette relation de coopération et d'établir un cadre permettant à leurs collaborateurs respectifs de travailler en mode intégré au sein de chacun des deux instituts, comme l'a souligné Fabien Canu, directeur général de l'INSEP.

Ainsi, le 16 novembre 2023, le Japan Sport Council (JSC) a conclu un accord avec l'INSEP dans le but d'établir un cadre de coopération pour le renforcement des ressources dont va bénéficier la future génération de sportifs de haut niveau des deux pays.

Sur la coopération avec le Maroc

Le 12 juin dernier 2023, l'INSEP s'est rendu à Benguerir (Maroc) afin de signer officiellement le protocole d'accord entre l'INSEP et l'Université Mohamed 6 Polytechnique.

Cette convention de collaboration permettra un accompagnement par l'INSEP orienté autour de la structuration et du déploiement du Lycée d'excellence sportive de l'UM6P à Rabat. Cette nouvelle structure, axée autour de l'excellence sportive et académique, a d'ores et déjà été conseillée autour de plusieurs enjeux :

- création d'un établissement de référence à l'échelle nationale et continentale et promotion de l'excellence sportive, en offrant aux talents sportifs les moyens de performer dans leur discipline tout en bénéficiant d'un enseignement d'excellence,

- formation d'une élite sportive marocaine issue de la diversité sociale, favorisant l'accès de jeunes méritant à un accompagnement de leur parcours sportif et académique au niveau national et international,
- mise en place, à terme, d'une plateforme d'enseignement d'excellence ouverte destinée à la formation de la jeunesse africaine.

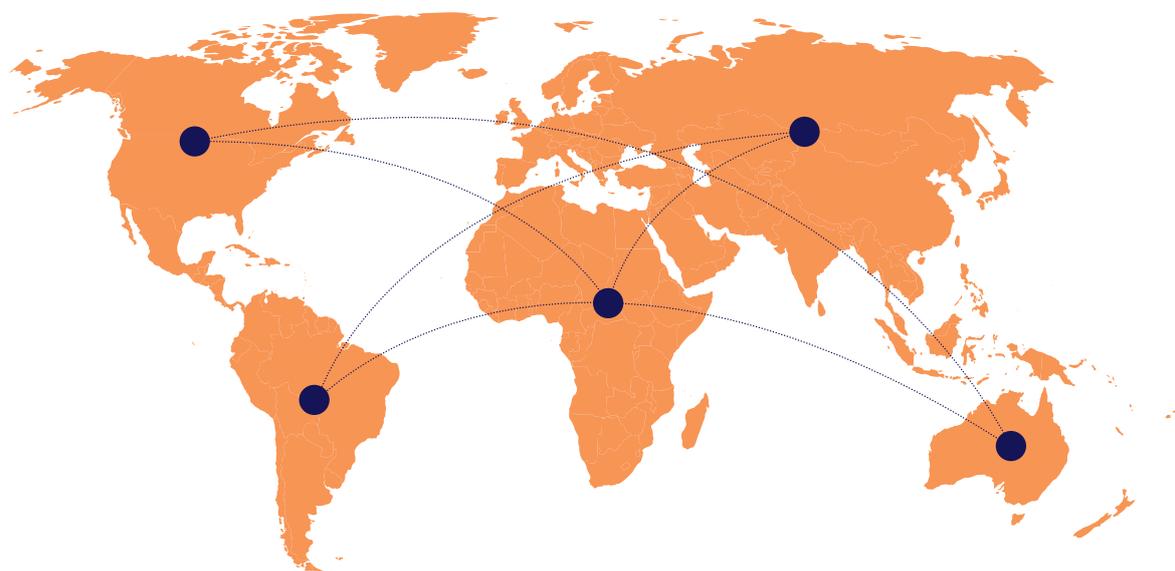
Le Lycée d'excellence sportive de l'Université Mohammed VI Polytechnique de Rabat a ouvert ses portes à la rentrée 2023/2024 et peut ainsi compter sur l'expertise de l'INSEP afin de garantir à ses jeunes sportifs de haut niveau un environnement propice à la réussite académique et sportive.



Les missions d'expertise des agents de l'INSEP à l'étranger

Les accords de coopération permettent notamment le développement de missions d'expertise à l'étranger, facilitant les échanges avec les partenaires et concourant à améliorer les compétences des deux parties. La montée en compétences des acteurs du sport français passe par la confrontation avec les experts internationaux et concourt à l'amélioration des connaissances des deux parties sur l'ensemble des champs du sport de haut niveau.

Les agents de l'INSEP sont ainsi présents sur la scène internationale, dans les associations, conférences, congrès et symposiums majeurs et participent à de nombreux projets européens et internationaux. Face à une concurrence mondiale qui s'intensifie en matière de sport de haut niveau, notamment dans la perspective des Jeux de Paris en 2024, les accords de coopération permettent notamment le développement de missions d'expertise.



87

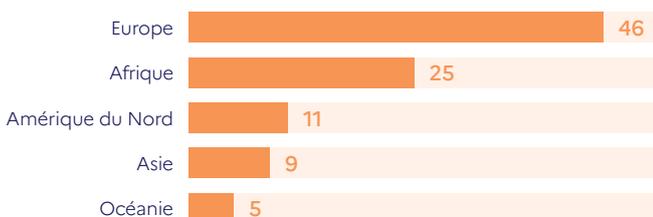
agents mobilisés
en 2023



66

missions
à travers le monde

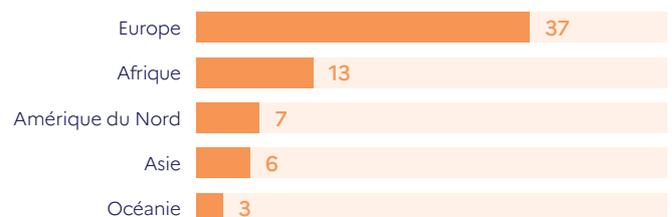
Le nombre d'agents mobilisés pour chaque continent est ventilé de la façon suivante



Ce graphique fait état du **nombre d'agents mobilisés pour chaque continent**.

Un seul agent a pu se rendre sur plusieurs continents au cours de l'année 2023.

Ces missions ont été effectuées sur plusieurs continents



Ce graphique fait état du **nombre de missions pour chaque continent**.

Parmi ces missions, certaines ont été effectuées sur invitation

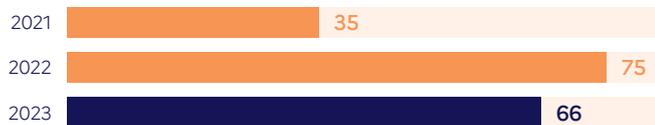
En 2023, sur les 66 missions réalisées, 25 ont été faites sur invitation.

Une augmentation de 14 % par rapport à l'année 2022.

Nombre de missions sur invitation Période 2021 - 2023



Total annuel des missions réalisées Période 2021 - 2023



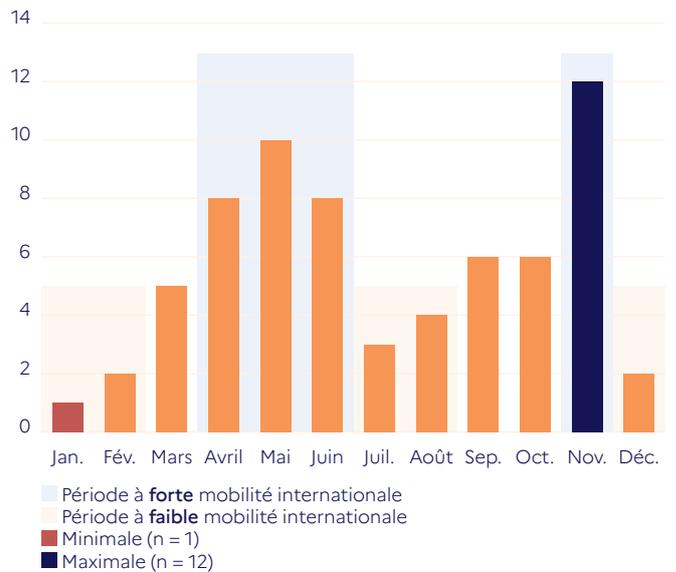
La durée moyenne d'une mission tend à baisser

Durée moyenne d'une mission Période 2021 - 2023



Enfin, durant l'année 2023, le volume des mobilisations par mois a été le suivant

Nombre de mobilisations par mois



Mission la plus longue :
33
jours

« Évaluation des adaptations sanguines et de la rate en hypoxie induit par séjour en altitude » à Katmandou, au Népal



Accueil de délégations étrangères

L'accueil de délégations étrangères est aujourd'hui un véritable moteur dans l'optimisation de la performance et participe activement à la modernisation et à l'attractivité de l'INSEP. Au-delà des équipes sportives, l'INSEP accueille régulièrement des dignitaires étrangers (ministres, membres de cabinet, CNO et CNP...) et tout autre représentant d'institutions et d'organisations sportives.

En 2023, année pré-olympique et paralympique, 106 délégations institutionnelles et 84 délégations sportives ont été accueillies à l'INSEP :

Répartition par type de délégation



Délégations institutionnelles les plus reçues :

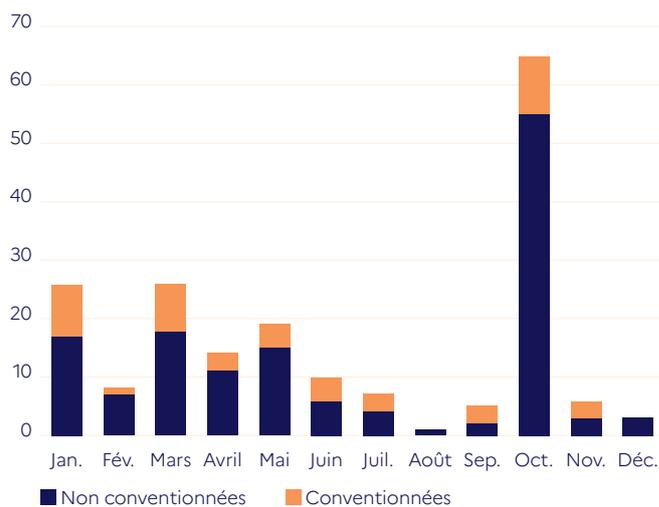
1. Australian Institute of Sports (7)
2. Japan Sport Council (6)
3. Institut National des Sports du Québec (5)

Délégations sportives les plus reçues :

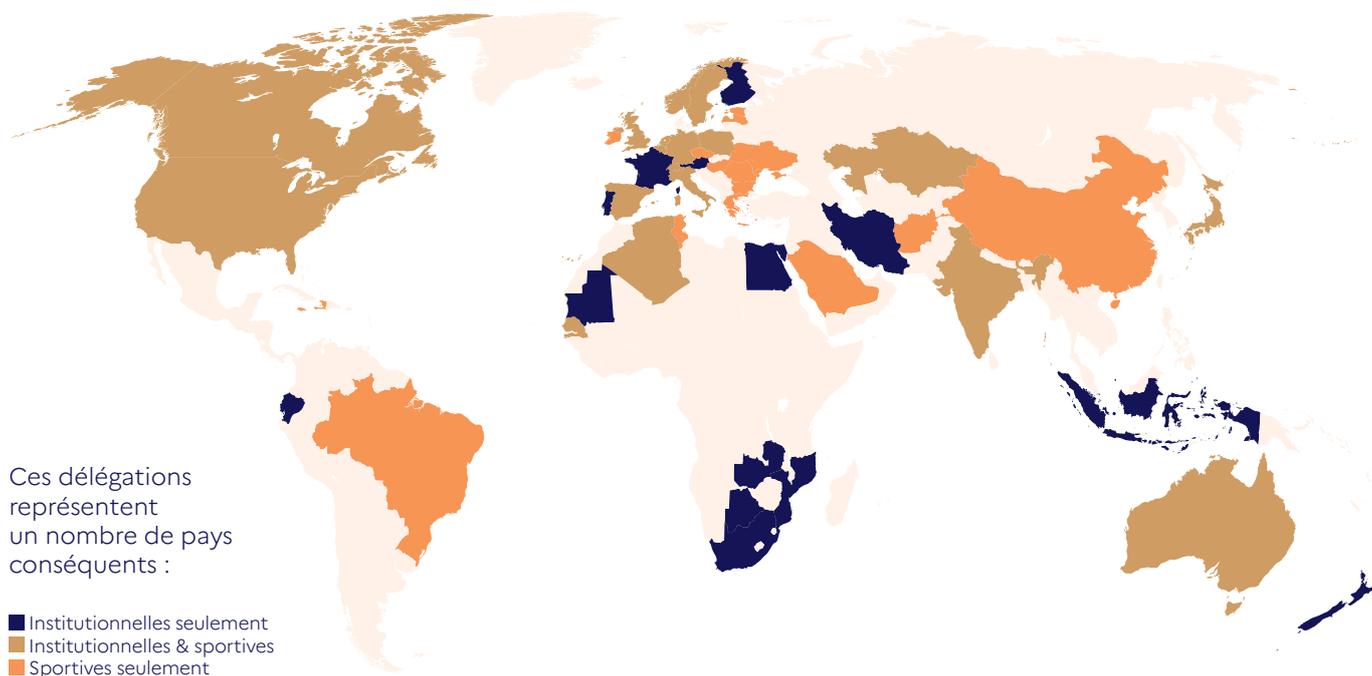
1. Japan Sport Council (12)
2. Fédération d'Escrime de Hong Kong (11)
3. Institut National des Sports du Québec (8)

L'accueil de ces délégations concernant à la fois des pays avec lesquels l'INSEP dispose d'une convention et des pays avec lesquels l'INSEP n'a pas passé de convention :

Délégations conventionnées & non conventionnées



Ces chiffres élevés s'expliquent en partie par l'organisation du Forum de l'ASPC à l'INSEP ou de nombreux centres étrangers membres de l'ASPC étaient présents.





Représentation internationale au sein des associations

En 2023, des représentants des différents pôles de l'INSEP ont participé à différents programmes européens, parmi lesquels Empatia, Elcamp, EAS, Starting11, Paralimits, l'ESC2, Mentis.

En matière de représentation dans les associations internationales en lien avec le cœur de métier de l'établissement, l'INSEP est également présent et actif dans cinq bureaux exécutifs d'associations internationales reconnues dans le champ de la performance sportive.

Association of Sport Performance Centres (ASPC)

Cette association, qui regroupe les structures internationales du sport de haut niveau, a été créée dans le but de collaborer efficacement et dynamiquement sur toutes les thématiques liées à la performance sportive. Les échanges au sein de cette association permettent d'acquérir des connaissances sur les modèles de performance, d'intégration, de leadership et de gestion dans les sports d'élite grâce aux différents membres internationaux de l'association. La présentation des centres nationaux étrangers permet de prendre la mesure des pratiques, techniques et fonctionnements en vigueur dans chacun d'eux, mais aussi d'ouvrir de nombreuses pistes de réflexion visant à optimiser la performance des sportifs de haut niveau dans le futur. Enfin, cette association constitue le support permettant d'échanger avec les représentants des centres d'entraînement de haut niveau de nombreux pays et avec les membres du Bureau de l'ASPC. Cette association constitue aujourd'hui un levier d'influence dans le monde international du sport et la collaboration est plus qu'essentielle pour toujours tendre vers une efficacité de la performance au sein de l'INSEP et du réseau grand INSEP.

European Athlete as student (EAS)

L'un des principaux piliers de l'EAS est l'engagement et le soutien de tous les partenariats de collaboration européens axés sur la double carrière. En particulier, il s'agit d'une brève mise à jour sur les projets dans lesquels EAS est actuellement impliqué :

- **EMPATIA.** Coordonné par l'Université de Ljubljana (Slovenie), l'accent est mis sur le rôle des parents en tant que partisans de la double carrière de leurs enfants. Le programme éducatif en ligne est dans sa phase finale de développement et devait être testé en mai 2022 lors d'ateliers nationaux dédiés avec les parents,
- **PARALIMITS.** La carrière des athlètes – étudiants handicapés comme outil d'inclusion sociale (Paralimits) pour la promotion du développement holistique des athlètes paralympiques et leur intégration sociale sur le marché du travail à la fin de leur carrière sportive,
- **ELCAMP** vise à renforcer les aptitudes et les compétences des athlètes d'élite et paralympiques en matière d'entrepreneuriat axé sur le sport avec des méthodes innovantes et en connectant les athlètes entre eux et avec d'autres personnes intéressées par l'entrepreneuriat.



International council for coaching excellence (ICCE)

Cette organisation a défini quatre domaines stratégiques prioritaires :

- construire le coaching comme une profession,
- développer la place du coaching pour les femmes,
- mettre en place des réseaux de coaches,
- établir une global coach house en 2024 pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris.

Fédération européenne de psychologie du sport et des activités corporelles (FEPSAC)

L'INSEP participe aux différentes réunions de l'association pour soutenir le développement de la psychologie par l'organisation de congrès internationaux, conférences, et de publications sur des sujets d'actualité. L'objectif général est de promouvoir les normes éthiques et professionnelles dans le domaine du sport.

Deux groupes d'experts de la Commission européenne santé et double projet

La présence dans d'autres groupes de travail internationaux (ex. : International sociology of sport, European College of Sports Science) d'experts reconnus de l'INSEP amène l'établissement à élargir son spectre d'influence avec d'autres structures internationales liées à la performance. Enfin, la mission des relations internationales (MRI) apporte son soutien à la mission grand INSEP (MGI) dans sa stratégie de veille internationale relative au réseau grand INSEP (RGI).

Stratégie de veille des relations internationales du RGI

En 2023, la stratégie de veille des relations internationales du RGI était orientée sur un double objectif :

- apporter des réponses à l'amélioration de la performance des SHN français via un enrichissement de l'expertise,
- assurer un rayonnement, une réelle visibilité au sein des instances, notamment dans le contexte d'organisation des JOP à Paris et de la présidence française de l'Union européenne.

Cette stratégie s'est déclinée autour de trois axes :

- le lobbying des centres labellisés, mais aussi des élus fédéraux investis au sein des fédérations internationales,
- le partage d'expertise et la montée en compétences sur les différents champs d'accompagnement à la performance,
- l'accueil des délégations étrangères dans les différents centres RGI dans la perspective des JOP de Paris 2024, avec notamment comme enjeu la notoriété (valorisation des savoir-faire et de l'expertise française), le modèle économique des centres (promouvoir l'offre française à l'international) et la capitalisation des connaissances.





FRA



05

LES LEVIERS

DE LA PERFORMANCE

Scénographie

116

Publications

117

Communication digitale

118

Relations presse

119

Productions audiovisuelles

120

Partenaires et mécènes

122



SCÉNOGRAPHIE

Le travail engagé pour mieux faire connaître les expertises de l'INSEP et augmenter sa notoriété s'est poursuivi en 2023. L'objectif principal étant de soutenir les activités de l'institut et de toujours améliorer la qualité d'accompagnement des athlètes et de leur encadrement.

Grâce à la dynamique créée et au développement d'outils et d'actions performants, la notoriété de l'établissement a nettement progressé ces dernières années.

Une dynamique interne de la part des pôles et des experts avec une volonté de mieux faire valoir des compétences, des savoir-faire et les réalisations de l'INSEP doit se poursuivre avec l'appui des agents du pôle Communication et Audiovisuel, que ce soit sur les réseaux sociaux, dans les médias et publications, via les productions audiovisuelles, sur le site internet, etc.

Dans le cadre du déploiement de son identité de marque, l'INSEP a mis en place une scénographie sur tout son site afin de valoriser davantage son cœur de métier. Après une première étape réalisée en 2021 avec la pose de supports dès l'entrée du site permettant d'identifier les sports et expertises abrités au sein de l'établissement, le traçage de lignes et messages au sol en cohérence avec ces supports, une deuxième en 2022, sur la pose d'enseignes en dibond et en vitrophanie sur les façades/vitres extérieures des infrastructures sportives, une troisième étape a été réalisée en 2023. Un travail sur l'habillage des halls d'entrée des infrastructures sportives a été effectué.

Par ailleurs, des habillages spécifiques relatifs aux JOP Paris 2024 ont été installés pour que commence à régner l'esprit olympique sur le site de l'INSEP. Un compteur, une bâche grand format sur la façade du bâtiment de la direction, des panneaux en dibond sur les candélabres ont notamment été installés.

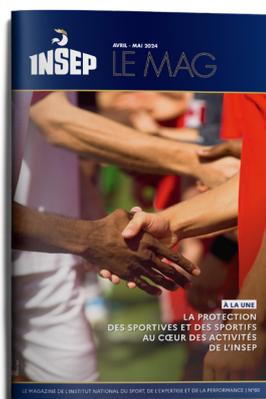
Ils ont été accompagnés de la pose de supports en vitrophanie aux couleurs de l'Équipe de France dans le cadre du dispositif « Gagner en France ».

PUBLICATIONS

INSEP Le Mag

Six numéros ont été produits en 2023 et distribués en interne auprès des pôles sportifs et des agents, et en externe à destination des institutions (Assemblée nationale, conseils généraux, etc.), CREPS et fédérations.

Ces numéros ont également été mis en ligne sur le site Internet de l'INSEP, sur la plateforme Calaméo et promus sur les réseaux sociaux de l'établissement.



Rapport d'activité (RA) 2022

Comme chaque année, un travail de supervision, coordination, relecture et réécriture (le cas échéant) a été réalisé pour la publication du RA 2022. L'ensemble des contributions des pôles, cellules et unités ont été réunies dans un document puis mis en page, imprimé et mis en ligne sur le site internet de l'INSEP ainsi que sur la plateforme Calaméo.

Autres supports et outils

Plusieurs supports « print » dont les contenus ont été conçus par les pôles métiers de l'INSEP ont été créés et diffusés aux agents et/ou aux sportifs. Parmi eux :

- le rapport d'accompagnement de l'Université Mohammed VI Polytechnique en expertise sportive - propositions stratégiques et opérationnelles,
- le plan d'organisation de la surveillance et des secours du centre aquatique Christine Caron,
- le projet d'établissement 2023-2025,
- l'étude détaillée du système sportif ghanéen identifiant des pistes d'amélioration stratégiques et opérationnelles,
- le rapport exécution technique convention AFD/CNOSS/INSEP,
- le guide pour un meilleur accompagnement des sportifs ultramarins engagés dans un parcours de performance,
- le rapport social unique de l'INSEP 2023.

De nouveaux panneaux d'exposition ont été installés en zone Nord. Ils ont accueilli une exposition dédiée au mécénat avec le groupe Cofel.

Pour mettre en valeur le nouveau service de vélo en libre-service offert par Kinto, un habillage spécifique a également été installé au niveau des abris à vélos.

Au total, ce sont plus de 90 supports qui ont été conçus par le pôle Communication en 2023.



COMMUNICATION

DIGITALE

Promotion du congrès ECSS PARIS 2023

L'organisation du congrès de l'European College of Sport Science, dont la candidature a été portée par l'INSEP, a donné lieu à un important travail de promotion, démarré en 2022 et qui s'est enrichi en 2023. L'unité communication a travaillé en étroite collaboration avec les équipes de l'ECSS pour fournir des contenus pour le site internet de l'événement, réaliser des capsules vidéos des « speakers » annonçant le congrès et ses thématiques phares, diffusés des communiqués de presse, couvrir l'événement sur les réseaux sociaux, etc. Ce travail a été récompensé au regard de la participation record au congrès et des retours très positifs de toutes les parties prenantes.

Site internet

Pour l'ensemble de l'année 2023, le site internet de l'INSEP a enregistré une consultation de 1 000 000 de pages vues. Les pages les plus consultées sont celles qui traitent des sujets suivants (classement par ordre de pourcentage de vues) :

- formations,
- médical,
- entraînement et sports (équipes, infrastructures, annuaires de sportifs),
- emploi et recrutement,
- team INSEP,
- réservations de prestation à l'INSEP telle que des séminaires et visites,
- annuaire des équipements,
- recherche et développement,
- publications.

Réseaux sociaux

Sur l'année 2023, l'INSEP a poursuivi la stratégie digitale lancée depuis quelques années consistant à adopter une ligne éditoriale propre à chaque réseau social, en concordance avec l'audience de l'INSEP sur chacun d'entre eux. Pour rappel, voici les lignes éditoriales de chaque réseau social sur lequel est présent l'établissement.

| Instagram

Les coulisses de la préparation sportive à l'INSEP, les stages sportifs et les événements. L'usage de la vidéo plutôt que de la photo a été prédominant en 2023 (58 % de reels) et a fait ses preuves, notamment avec une vidéo record atteignant 1,1 million de vues. Les chiffres : 47,2 k followers en décembre 2023, soit 7,7 k followers gagnés en 1 an.

| Facebook

La vie de l'établissement et ses temps forts. Cette plateforme connaît un déclin global au profit d'autres réseaux mais notre audience reste active sur les temps forts de l'établissement. Les chiffres : 22,9 k followers en décembre 2023, soit 900 followers gagnés en 1 an.

| LinkedIn

La valorisation de l'expertise métier de l'INSEP dans les domaines de la recherche, la science, la connaissance, des archives, etc. Les chiffres : 70 228 abonnés en décembre 2023, soit 8 311 abonnés gagnés en 1 an.

| X (ex-Twitter)

Toute l'actualité de l'INSEP en instantané : résultats sportifs, articles sur l'établissement, stages sportifs ou événements... Les chiffres : 53,4 k followers en décembre 2023, soit 94 followers gagnés en 1 an.



RELATIONS

PRESSE

La montée en puissance des sollicitations médiatiques constatée en 2022 s'est considérablement accélérée en 2023, à l'approche des JOP 2024.

Depuis plusieurs années, la stratégie médiatique de l'INSEP s'appuie sur une complémentarité d'une part entre les prises de parole de la direction générale permettant de livrer une vision claire de la feuille de route de l'institut et d'autre part la mise en valeur des métiers, savoir-faire et expertises de l'INSEP.

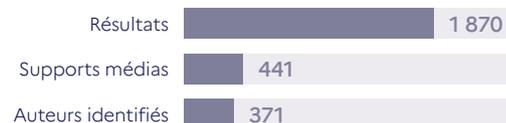
Fort d'une visibilité médiatique en croissance ces dernières années, l'INSEP bénéficie désormais d'une part de voix importante dans les médias et d'une image plus claire, lui permettant d'être identifié par les médias comme l'un des acteurs incontournables des Jeux et plus largement de l'écosystème sportif français.

Cette notoriété médiatique acquise au fil des années a pu pleinement se mesurer en 2023 avec un très fort intérêt des médias pour faire découvrir l'institut et mettre en valeur toutes ses facettes.

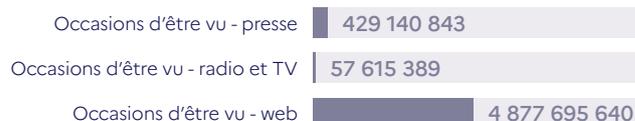
Cet intérêt médiatique s'est traduit par plusieurs indicateurs :

- plus d'une vingtaine d'interviews dédiées à la direction générale permettant de positionner l'institut dans la préparation des Jeux,
- des interventions de qualité aux moments des grands rendez-vous calendaires des JOP : comme l'organisation de plateaux dédiés à l'INSEP sur RMC pour le J-500,
- des partenariats médiatiques avec Le Parisien et France TV afin de faire découvrir à un public plus large l'institut (Saga Inside INSEP),
- des sujets de fond sur les métiers, savoir-faire et expertises de l'INSEP : les différents experts des pôles ont réalisé plus d'une centaine d'interviews dans des médias de qualité (Le Monde, L'Express, France Inter, ELLE, Europe 1, France Info, France 2, 66 minutes...). Les nombreuses retombées ont permis de mettre en lumière l'accompagnement proposé au quotidien et démontrer comment ils concourent à la haute performance : le médical, la recherche, la nutrition, la scolarité, etc.

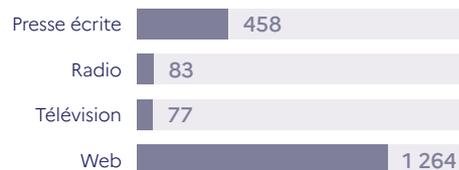
Nombre de retombées 2023*



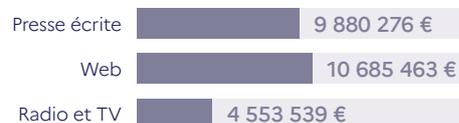
Nombre de contacts touchés 2023*



Répartition par typologies de médias 2023*



Équivalence en achat d'espace 2023*



* Cision - données recueillies entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023.

L'année 2023 a été marquée aussi par des temps forts médiatiques qui sont devenus des RDV pour les journalistes :

- la Soirée des champions qui a réuni plus d'une soixantaine de journalistes et l'organisation d'un plateau en direct de l'émission Tout le Sport sur France 3,
- la semaine d'intégration qui cette année encore a été une grande réussite : 16 reportages/articles publiés (...).

Sur l'ensemble de l'année, nous avons pu maintenir un rythme intense de communication auprès des médias avec 30 communiqués/invitations diffusés relayant à la fois les partenariats de l'INSEP (Danone, Toyota, Lyfe, Cofel...), mais aussi les grands événements (Soirée des champions, le congrès ECSS, Forum ASPC, les PPR, Stade Marie-José Pérec...) et autres actualités (labellisation RGI, la rentrée des classes, le campus d'excellence, la formation post-bac, l'accompagnement 360...).

Cette visibilité médiatique, qui s'est considérablement intensifiée en 2023, va s'accroître à l'approche des JOP 2024, imposant au pôle Communication de l'INSEP de faire des choix stratégiques sur la gestion des relations médias afin de préserver l'image de l'INSEP, ainsi que celle des sportifs, mais aussi des experts métiers qui vont devoir se mettre « dans une bulle » pour aborder les JO le plus sereinement possible.

PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

| Série « Homo Ludens »

- Tournage extérieur « Les réflexions de l'œuvre de Paul Yonnet ».
- Réalisation d'entretiens filmés :
 - > François Jullien,
 - > Stéphane Floccari.

| Série « Mémoire d'entraîneur »

- Tournages, Michel Rat.

| Les JEP

- Installation de plusieurs ateliers pour les JEP (studio, salle vitrée et salle maquillage).
- Création de 4 films pour diffusions pendant les JEP.

| Documentaire « Histoire du service »

- Entretiens filmés :
 - > Christophe Meunier,
 - > Jean-Luc Patoret,
 - > Bernard Lebihen.

| Pour le pôle Hospitalités

- Réalisation du film de « La visite virtuelle de l'INSEP ».

| Pour la MGI

- Réalisation d'un clip de passage du vase des JOP.
- Montage d'un séminaire « Médical et paramédical du réseau grand INSEP ».
- Réalisation du film pour la remise des « Labels de Voiron ».
- Réalisation du film pour la remise des « Labels de Sport Bretagne ».
- Réalisation du film pour la remise des « Labels du CREPS Antilles ».
- Réalisation du film pour la remise des « Labels du CREPS de Dijon ».

- Réalisation du film pour la remise des « Labels du Vélo-drome de Saint-Quentin ».
- Montage du film pour la remise des « Labels du CREPS de Prémanon ».
- Réalisation du film pour la remise des « Labels du CNSD ».
- Réalisation du film pour la remise des « Labels du CREPS de Nantes ».

| Pour le CESH

- Réalisation d'un film « Les accompagnants vers l'autonomie ».

| Pour les RI

- Réalisation de 4 films Mentis (versions françaises et anglaises).

| Pour le service social/handicap

- Réalisation d'un film chien d'aveugle.
- Réalisation film présentation référente handicap.
- Réalisation d'un teaser pour la journée handicap.
- Photos.

| Pour le médical

- Réalisation de 13 vidéos sur l'incontinence urinaire à l'effort.
- Enregistrement et mixage pour les boîtes vocales téléphoniques du médical et l'imagerie.
- Réunions pour le nouveau projet « Commotions dans le sport de haut niveau ».
- Réalisation d'un film sur la « Prévention bucco-dentaire ».

| Pour l'iconothèque

- Co-réalisation & montage des 8 films de l'exposition « À jamais les premières ».
- Réalisation d'un teaser pour une « Exposition à Vincennes ».

| Pour la communication

- Shooting photo dans le plateau de tournage pour le trophée de la Soirée des champions.
- Réalisation d'un film récapitulatif de la « Soirée des champions ».
- Création d'un atelier fond vert pour le Noël des enfants.
- Réalisation d'un « Clip d'annonce des JO Paris moins 500 jours ».

Adidas

- Réalisation du clip « Back to INSEP ».

Toyota

- Réalisation d'un film sur « KINTO Share ».
- Réalisation d'un film « Sociability ».

France TV

- Réalisation de 2 clips pour diffusion sur France TV.
- Prise de vue vidéo « Élisabeth Borne ».

| Pour la recherche

- Montage d'un webinaire (Environmental Stress and Performance).

| Pour le haut niveau

- Adaptation film/Taxe d'apprentissage.

| Pour la performance

- Plusieurs tournages plateau sur fond vert (ITW).
- Enregistrement d'un colloque en salle Londres.
- Réalisation d'un clip pour la promotion de l'application France.sport.
- Réalisation d'un film de lancement de l'application France.sport.

| Pour la direction

- Réalisation d'un film sur « Les travaux du Stade Omnès ».
- Photo du personnel de l'INSEP (en drone).
- Réalisation d'un film séminaire « Une année d'intensité au service d'une nation sportive » du 10 juillet 2023.

| Pour les fédérations

- FF Gymnastique : montage d'un film pour l'événement des 150 ans de la fédération de gymnastique.

| Pour la faculté des sciences du sport et de l'éducation

- Montage d'une table ronde.

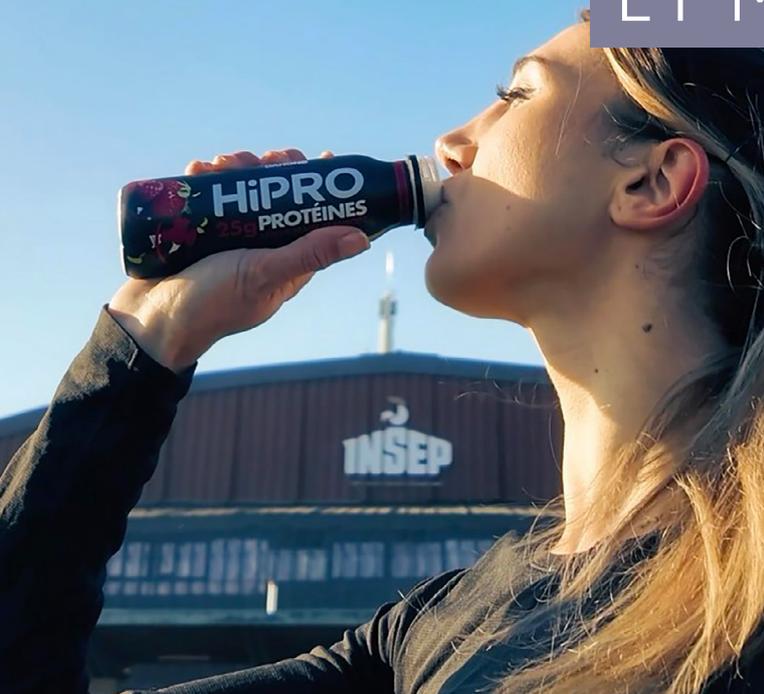
| Prises de vues photos

- 63 reportages photos :
Pour un reportage réalisé : repérage, réalisation, sauvegardes, traitement, transfert et indexation.
 - > Direction : 14
 - > Partenariat : 9
 - > RI/RGI : 6
 - > Communication : 5
 - > Formation : 6
 - > Social : 5
 - > Pôles : 5
 - > Iconothèque : 3
 - > Recherche : 2
 - > Médical : 1
 - > Infrastructures : 7
- Diverses demandes de photos existantes par différents services
Pour une demande de photos : recherche et transmission.

| Podcasts

- 14 podcasts réalisés et diffusés.
- 3 podcasts enregistrés dans l'objectif d'une diffusion en 2024.
- Conception d'une animation pour le film sur les activités de l'unité audiovisuelle.
- Entame du mixage du film de présentation de l'INSEP.

PARTENAIRES ET MÉCÈNES



En 2023, l'établissement a bénéficié du soutien de plus d'une dizaine de partenaires et mécènes. Les partenaires et mécènes accompagnent l'établissement dans ses missions premières, dans ses projets de transformation et dans son fonctionnement. Les travaux menés par l'établissement ont ainsi bénéficié du soutien de nombreux partenaires et mécènes.

Deux nouveaux partenaires et un mécène se sont engagés aux côtés de l'INSEP : le groupe VISA propose un programme de formation en gestion financière et patrimoniale dédié aux athlètes de haut niveau et à leur équipe d'encadrement inscrits à l'INSEP, afin de les aider à mieux gérer leurs revenus et leurs biens en relation avec leur carrière et notamment leurs salaires, primes, sponsoring et consultations médiatiques.

Le groupe Danone apporte son soutien aux stratégies d'accompagnement des sportifs de haut niveau sur la partie nutrition.

Par ailleurs, le groupe Cofel en tant que mécène a apporté son soutien en contribuant à améliorer la qualité du sommeil des sportifs résidents au sein de l'établissement grâce au renouvellement de toute la literie.

En janvier 2023, la Soirée des champions s'est déroulée en présence de l'ensemble de nos partenaires et mécènes. À cette occasion, une partie du programme marketing a fait l'objet d'une présentation. Grâce au succès des précédentes éditions, cet événement emblématique est aujourd'hui identifié et attendu par les partenaires et mécènes de l'établissement.

L'année 2023 a également été marquée par la création du Club des Partenaires afin d'échanger et de créer une cohésion autour de l'établissement.



INCARNER
LA PERFORMANCE

COOPÉRER
DANS LA PERFORMANCE

LES LEVIERS
DE LA PERFORMANCE





**INSTITUT NATIONAL DU SPORT,
DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE**

11, avenue du Tremblay - 75012 PARIS
Tél. : 01 41 74 41 00

www.insep.fr     